LÉON HARMEL

Écrits et discours parus dans L'Association catholique, 1877-1899

L'Association catholique, revue de l'Œuvre des cercles, t. IV à XLVIII (1877-1899)

Paris, L'Association catholique, revue des questions sociales et ouvrières
(Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers)
1877-1899

CETTE ÉDITION

Ce recueil réunit les textes de Léon Harmel parus dans *L'Association catholique* de 1877 à 1899 (rapports, discours, lettres), avec les passages de la revue qui les présentent, reproduits en entier d'après leur publication d'origine. Il a été recomposé dans l'esprit de l'original : pages de titre et titres suivent la mise en page d'origine. L'orthographe et la ponctuation de l'époque sont conservées ; 32 coquilles évidentes de l'imprimeur ont été corrigées.

Les notes numérotées sont celles de l'ouvrage ; elles sont numérotées ici à la suite, du début à la fin. Les notes marquées d'un astérisque * ont été ajoutées pour cette édition, afin d'éclairer le contexte historique.

Léon Harmel, le Bon Père du Val-des-Bois
leonharmel.com

Transcription établie d'après les exemplaires numérisés par la bibliothèque de l'université de l'Iowa (numérisation Google : Google Livres et HathiTrust). Google Livres et HathiTrust, exemplaires de l'université de l'Iowa.
Documents originaux : https://catalog.hathitrust.org/Record/100696898 ; https://books.google.fr/books?id=ZkhJAQAAMAAJ ; https://books.google.fr/books?id=rklJAQAAMAAJ ; https://books.google.fr/books?id=ZklJAQAAMAAJ ; https://books.google.fr/books?id=qUdJAQAAMAAJ ; https://books.google.fr/books?id=aUhJAQAAMAAJ ; https://books.google.fr/books?id=gkhJAQAAMAAJ ; https://books.google.fr/books?id=-kZJAQAAMAAJ
Version du 22 octobre 2026.

Rapport au congrès du Puy sur la corporation chrétienne

Août 1877
L'Association catholique, t. IV (1877), p. 372-383

CONGRÈS DU PUY

RAPPORT DE M. HARMEL

SUR LA

CORPORATION CHRÉTIENNE

Messeigneurs,
Messieurs,

Le salut de la famille ouvrière est une noble entreprise, digne à tous égards de susciter les dévouements.

C'est le meilleur moyen de travailler au relèvement de notre patrie.

Pour les chrétiens, il y a un motif plus puissant encore : la gloire de Dieu y est intéressée, et c'est assez pour que notre dévouement ne recule devant aucun sacrifice.

Parmi les ouvriers, ceux qui travaillent dans les usines sont les plus exposés, et ce sont eux dont on s'occupe le moins.

Jusqu'ici, les œuvres se sont recrutées principalement dans les petits ateliers ; presque partout, la grande industrie semble abandonnée à l'enfer.

Pour nous, élevés au milieu des ouvriers d'usine, et en quelque sorte avec eux, nous avons connu leurs besoins et sondé leurs misères. Leurs souffrances ont ému nos cœurs, et nous avons essayé de soulager et de rendre meilleurs ceux que nous aimons.

Après bien des tentatives guidées par nos convictions religieuses, l'expérience a éclairé notre action, elle nous a fixés sur les moyens les mieux adaptés à notre population, et la Corporation du Val-des-Bois a été constituée. Elle a été un acte d'amour fécondé par la foi.

L'année dernière, à Bordeaux, je vous présentais les épreuves du *Manuel*, en sollicitant vos critiques et vos conseils. Ma demande a été entendue : beaucoup de corrections, beaucoup d'observations m'ont permis de remanier l'ouvrage, et je vous présente aujourd'hui l'édition véritable, complétement modifiée.

Vous y trouverez les précieuses lettres de Mgr l'archevêque de Reims et de Nosseigneurs les évêques de Poitiers et d'Angers. Le témoignage de ces maîtres de l'enseignement est une sûre garantie dont vous apprécierez l'importance. La lettre de Mgr Freppel est un exposé éloquent et complet de la doctrine catholique sur la matière. Je m'estime déjà largement récompensé de ma peine, puisqu'elle nous a procuré cette admirable lettre qui aura plus d'influence à elle seule que mes travaux tous ensemble.

En nous lisant, d'ailleurs, vous retrouverez vos propres idées. La Corporation du Val-des-Bois a fait sa première entrée dans le monde au Congrès de Nantes ; sans vos encouragements, sans votre bienveillante sympathie, nous n'aurions pas tenté de faire connaître une organisation dont toute l'ambition était de réjouir le regard de Dieu.

Les lecteurs se souviendront que nous avons en vue les ouvriers d'usine. Ce sont eux que nous connaissons ; c'est à leurs besoins spéciaux que la Corporation chrétienne donne satisfaction. Il est vraisemblable, et nous n'hésitons pas à le croire, que les mêmes moyens produiront les mêmes bienfaits parmi les autres classes d'ouvriers ; mais ce n'est point là notre thèse. Si nous en avons parlé, c'est seulement par analogie. Nous tenons à rester dans le domaine des faits, à ne nous appuyer que sur l'expérience.

Quelques-uns, il est vrai, ont prétendu que la campagne, l'usine isolée, appellent d'autres moyens que les grandes agglomérations des

villes. Nous jugeons que ces objections ne sont pas suffisamment fondées. Chacun connaît les difficultés qu'il rencontre, sans remarquer qu'elles sont identiques en d'autres lieux. L'expérience, d'ailleurs, a prononcé. Chaque fois qu'on a voulu essayer dans les centres industriels, les mêmes causes ont produit les mêmes résultats. Nous avons parcouru plusieurs villes manufacturières, étudiant les besoins et les misères des ouvriers d'usines ; partout nous avons retrouvé les mêmes caractères et jusqu'aux mêmes particularités. Cette triste uniformité se rencontre chez les autres peuples. En tous lieux, l'ouvrier d'usine est le même ; nous le voyons entouré des mêmes dangers, en butte aux mêmes séductions, dominé par les mêmes influences, accablé par la même impuissance personnelle dans son isolement.

Nous possédons les éléments suffisants pour affirmer que la Corporation chrétienne ouvrière, telle qu'elle est établie au Val-des-Bois, procurera la même résurrection morale dans tous les centres industriels, si elle est gouvernée par des chrétiens soucieux du salut des âmes.

Nous vous conjurons, Messieurs, de vous défier des théories. Les meilleurs esprits ne peuvent se soustraire à la séduction de certains mirages charmants que l'utopie fait briller à leurs yeux. Quelle imagination n'a pas été entraînée vers le pays des chimères ? Or, dans la question sociale, ce danger prend les proportions d'un péril social.

Ne perdons pas un instant de vue la vérité immuable, principe de tout bien, et la réalité des faits, source des maux particuliers, auxquels nous devons remédier. La vérité immuable nous enseigne que, sans la loi de Dieu, il n'y a ni justice, ni paix sociale, ni prospérité solide. La réalité des faits nous montre que Dieu est chassé de notre société, et que la famille tend vers une décomposition absolue. Il faut en conclure que le premier but de la Corporation doit être de rendre Dieu aux individus pour le rendre à la famille, et ainsi rétablir son règne dans la société. La Corporation sera donc une association religieuse en même temps qu'économique.

Ici, je rencontre mes contradicteurs. Avant de leur répondre, qu'ils me permettent de les remercier sincèrement. Ceux qui ont bien voulu me présenter leurs objections sans réserve m'ont rendu les plus grands services. Je leur dois ce qu'il y a de bon dans le *Manuel*, et, si la question a fait quelque progrès, eux seuls en ont tout le mérite.

De nouveau, je sollicite la contradiction. Quand elle est loyale, comme elle l'est toujours entre nous, elle force l'idée à se dégager. Nous ne cherchons tous que la vérité ; que nous importe le succès de notre système ? Quand on travaille au salut des âmes, Dieu donne des victoires qui font mépriser à tout jamais les triomphes éphémères.

Nos contradicteurs nous disent : « La Corporation ne doit avoir qu'un but : Perfectionner le métier, régler les conditions du travail et du salaire. » Aussitôt ils font passer devant nos yeux le brillant tableau des anciennes Corporations : « L'habileté professionnelle, source du patronat, les jurés veillant à la qualité de la marchandise, la concurrence contenue par une sage réglementation, etc., etc. »

Sont-ils bien sûrs de connaître ces Corporations dont ils parlent tant ? Un architecte, mort aux portes de la gloire, me faisait un jour une remarque qui est restée gravée dans mon esprit. Nous nous trouvions devant la cathédrale de Reims. Les explications de mon savant interlocuteur faisaient apparaître à mes yeux le merveilleux monument sous un jour tout nouveau. Il me disait : « Malgré toutes les études qui ont été faites jusqu'ici, nous ne sommes pas encore arrivés à comprendre la raison d'être des diverses parties de cette architecture prodigieuse. Nous n'avons pas encore pénétré dans l'intime de cet art, nous n'avons pas saisi l'inspiration créatrice. Je défie l'architecte le plus habile de reproduire un de ces joyaux que le moyen âge a semés sur notre sol. Quand bien même, armé du mètre et du compas, il s'attacherait à une imitation servile, son œuvre ne sera qu'une mauvaise copie, dont le goût d'un véritable connaisseur sera toujours attristé. »

N'en est-il pas ainsi des anciennes institutions ? Les changements survenus dans les idées, dans les habitudes, dans le régime économique, dans le milieu social, ne sont-ils pas des obstacles qui nous empêchent de pénétrer la véritable cause de leur vie ? Qui peut se flatter d'avoir saisi l'âme invisible, dont tous les actes nous manifestent la présence ? Aucun règlement ne nous la fait voir, elle n'a point laissé de traces, et cependant c'est la partie la plus importante ; en dehors d'elle, il est difficile de tout expliquer.

Ce que nous pouvons constater sans de longues études, c'est que la Corporation du moyen âge a été bâtie sur le roc catholique. Or, vous le savez tous, aujourd'hui nous vivons sur une terre mouvante, où les révolutions ont entassé des débris ; si nous voulons construire, il faut d'abord établir des fondations, creuser jusqu'au ferme, c'est-à-dire jusqu'à la vérité infaillible. C'est pourquoi notre Corporation est tout d'abord une Société religieuse, et pour lui assurer ce caractère, l'Association catholique seule y donne entrée. Agir autrement, serait préparer une force de plus pour la Révolution, car toute institution qui n'est pas pour Dieu se tourne fatalement contre Lui.

Et ici, permettez-moi un mot sur le libéralisme. On m'a reproché de surprendre vos sympathies par des attaques, très-motivées, mais hors de leur place, contre l'erreur moderne. Je serais charmé de ne contrarier personne, mais que faut-il faire ? Le libéralisme est le seul adversaire de la Corporation.

Dans les ateliers, il séduit les patrons par un faux respect de la liberté de conscience, et il les empêche ainsi d'établir la liberté du bien.

Dans les œuvres, confondant l'indépendance légitime que personne ne menace avec l'isolement qui paralyse les dévouements, il combat l'union active qu'il faut établir et organiser si l'on veut arriver à une action *sociale*.

Dans la grande entreprise qui nous occupe, il soulève sans relâche de vaines objections que rien ne justifie. Aux faits étalés en plein soleil, il oppose les théories imaginaires et les utopies. Il paralyse les

bonnes volontés ; son triomphe est d'empêcher les hommes généreux de commencer.

Appliquant sa fausse doctrine de la séparation du spirituel et du temporel, le libéralisme veut que les œuvres soient uniquement religieuses et la Corporation uniquement économique. Tandis qu'il détourne les directeurs de s'occuper des institutions propres à favoriser le travail, la famille et la vie, il entend nous dénier le droit de fonder des Corporations, parce que nous voulons les faire au nom de Dieu. Il ne veut pas accepter qu'on passe l'horizon borné des intérêts professionnels, comme si le Dieu des armées n'était pas aussi le Dieu de la grande et de la petite industrie, comme si nous pouvions être en sûreté dans une maison que le Seigneur n'a point bâtie, comme s'il ne fallait pas prendre soin d'assurer la prééminence des droits de Jésus-Christ, afin de garantir les droits de l'humanité.

Ne voyons-nous pas que partout où Dieu cesse d'être le Maître, l'homme est broyé par la force ? Et cette force n'est-elle pas d'autant plus brutale et plus implacable qu'elle part de plus bas ? N'est-ce pas Dieu qui, en créant l'âme et le corps dans l'unité de chaque individu, nous a marqué que, pour être parfaite, une Société doit donner satisfaction aux besoins de l'un et de l'autre ?

Si l'ensemble des meilleures institutions économiques sans l'Association religieuse est un corps sans âme, l'Association de piété sans le souci des besoins temporels est une âme sans corps.

Pour être complète, une institution doit réunir les deux éléments d'une même question. La doctrine qui les divise est mensongère et impie. Ne vous étonnez donc plus si nous attaquons sans cesse le libéralisme ; il est l'ennemi de la Corporation chrétienne.

Puisque nos contradicteurs repoussent le fait accompli parce qu'ils ne trouvent pas une Société selon leur rêve, qu'ils nous disent ce qu'ils veulent mettre à la place. Ont-ils sérieusement la prétention de faire passer des examens aux industriels, d'exiger le chef-d'œuvre, de réglementer les salaires, d'empêcher la concurrence ? « Mais, nous ré-

pondent-ils, la Corporation est impossible dans la grande industrie. » — « Cependant elle existe. » — « Vous seul le croyez. Etudiez l'histoire, et vous verrez s'il y a jamais eu une Corporation comme la vôtre. Tant que le patron pourra devoir son titre au capital, tant qu'il ne vivra pas de la vie de l'ouvrier, il ne peut exister de Corporation. » — Et moi, je réponds que les peuples et les siècles ont approprié leurs institutions aux mœurs et aux circonstances.

Nos adversaires persistent à nous excommunier, et voilà ce peuple innombrable privé à tout jamais de l'Association véritable, de la seule qui soit complète. Quels ouvriers cependant ont des misères plus poignantes dans leur âme et dans leur corps ? Mais ne croyez pas, messieurs, que ces objections entravent le mouvement qui entraîne les ouvriers vers la Corporation. Pendant que les discussions nous divisent et nous empêchent de réunir en un faisceau toutes les bonnes volontés, nos adversaires agissent. Attendez quelques années encore, et les ouvriers d'usines seront enrégimentés dans un immense réseau de Corporations établies contre Dieu ; l'effort qui nous paraît considérable aujourd'hui sera impossible demain ; nous serons arrivés trop tard.

Messieurs, il faut avoir le courage d'être de son temps. Laissons à d'autres le soin de gémir sur les changements survenus dans le régime économique. Ce n'est pas nous qui les avons faits, nous sommes impuissants à les supprimer.

Nous nous trouvons en face d'un essor immense de l'industrie. Non-seulement la filature de coton, de la laine et de la soie, le tissage des matières textiles et le travail du fer, deviennent le monopole des usines, mais les états qui paraissaient devoir rester dans la famille, comme la fabrication des chaussures et d'autres petits métiers, sont menacés ; nous pouvons déjà prévoir le moment où le monde ouvrier tout entier sera enrégimenté dans les grandes industries ou dans les grandes entreprises, ce qui est tout un. La même tendance se mani-

feste même dans le commerce de détail, les petits magasins semblent destinés à disparaître.

Cette situation, nous ne l'avons pas faite, et nous ne pouvons la changer. Toutes les doléances du monde n'empêcheront pas une usine de s'élever. Quand bien même on proclamerait la machine diabolique, injuste et destructive de l'art, on ne retarderait pas d'une heure la mise en marche de ces milliers d'engins qui sortent chaque jour des immenses ateliers de construction, en activité dans toutes les contrées du monde. Si, par une suite d'actes arbitraires et de nombreux attentats contre la liberté, un gouvernement parvenait à comprimer cet essor dans son pays, à réglementer la production, à limiter la concurrence, aussitôt ce pays serait inondé par les produits étrangers à meilleur marché. Il n'aurait qu'un moyen de défense, ce serait de s'enfoncer dans une muraille de Chine.

Et qui donc peut raisonnablement s'élever contre ce torrent ? Ce serait une lutte impossible. Au lieu d'essayer une vaine et inutile résistance, allons à la machine et baptisons-la. Rendons l'usine chrétienne, changeons l'instrument de perdition ; qu'il devienne l'instrument de salut !

Nos évêques ont réalisé ce prodige autrefois, lorsqu'ils ont fait courber le front des barbares devant la croix. Le catholicisme nous fera assister à la même conversion merveilleuse.

Toute puissance en ce monde doit rendre hommage au Très-Haut : c'est la loi de justice, c'est l'ordre équitable. Le balancement majestueux des machines à vapeur, le bruit strident des outils perfectionnés, l'activité des usines, le monde du travail, enfin, va chanter la gloire de Dieu qui a créé l'homme et lui a donné l'intelligence et le génie. La fumée qui s'échappe en longues spirales de nos hautes cheminées ne nous apparaîtra plus comme une émanation de quelque soupirail de l'enfer ; le chrétien pourra la comparer, non sans une heureuse émotion, aux ondes mobiles qui s'échappent des encensoirs, car elle montera vers le ciel comme un hommage du travail sanctifié.

Pouvez-vous commencer demain cette transformation ? Oui, en commençant la Corporation chrétienne.

Ceux qui ont lu le *Manuel* ont compris ce que nous appelons l'*intime* de notre institution. Ils ont facilement dégagé les principes des détails. Les premiers sont nécessaires, les seconds peuvent varier autant qu'on le voudra.

La Corporation, telle que nous la comprenons, est une Société religieuse et économique, formée librement par les chefs de familles industrielles (patrons et ouvriers d'un même corps d'état ou de professions analogues), et dont tous les membres sont groupés dans diverses Associations de piété.

Les principes peuvent être résumés ainsi :

A. Association catholique professionnelle sans laquelle le patron de la grande industrie ne peut plus remplir ses devoirs de patronage.

B. Prééminence assurée aux droits de Dieu par l'Association catholique qui donne seule entrée dans la Corporation. Celui qui cesse de faire partie de l'Association de piété (et il cesserait s'il n'en remplissait plus les conditions), sortirait, par le fait même, de la Corporation. Le gouvernement est confié à des hommes sûrs, auxquels on demande, avant le mérite professionnel, des garanties religieuses.

Ainsi sont réalisées les précautions nécessaires pour ne pas tomber dans l'ornière libérale.

C. La nécessité de reconstituer la famille chrétienne, en convertissant chacun de ses membres, par le moyen d'Associations annexes rattachées à la Corporation. L'union de ces Associations y maintient les mêmes principes et un véritable esprit de corps ; en même temps, elle leur crée des traditions et leur assure une vitalité impossible dans l'isolement, sans établir entre elles aucune confusion.

D. La satisfaction légitime des besoins de l'âme et du corps, par des exercices religieux en commun, dans une église spécialement af-

fectée à la Corporation, et par des institutions ayant trait à l'instruction, à la profession, à la famille et à tous les besoins de la vie.

Telle est, dans son ensemble, la Société que nous vous présentons sous le nom de Corporation chrétienne. La ville comme la campagne, les grands centres comme l'usine isolée, trouveront dans l'application de ces principes les résultats merveilleux que nous y avons trouvés nous-même.

Pour arriver à un but si désirable, que faut-il faire ? Trois choses : s'unir, agir et prier.

§ 1er. — Union.

Le vœu du maître *sint unum*, que nous avons pris pour devise, n'a pas le sens limité d'une union où la sympathie fait tous les frais. Sans doute, elle n'exclut pas la variété dans les détails ; mais n'exige-t-elle pas l'unité dans les principes, dans le mode général d'action ; ce qui est impossible sans une certaine hiérarchie.

Quand notre bien-aimé père Pie IX nous a dit : « Unissez-vous, l'union fait la force, » il n'a pas entendu l'union platonique de bons cœurs juxtaposés, mais l'union active, avec une tête et des bras, car il n'y a que cette union qui soit une force.

Or, Messieurs, si vous voulez sérieusement travailler au salut de la famille ouvrière dans notre patrie, vous ne devez pas vous dissimuler que l'entreprise est difficile. Elle exigera des efforts considérables, persévérants et suivis. Il ne faut pas examiner longtemps le but à atteindre et les obstacles à vaincre pour en conclure que nous n'arriverons pas à une transformation sociale par des efforts isolés, sans méthode, sans appui efficace, sans le bienfait de la hiérarchie.

Donc, le premier moyen de réussir est de s'organiser, de faire chacun le sacrifice de l'amour-propre qui isole, pour former une vaste unité, garantie de la véritable indépendance, source de la force qui nous est nécessaire. Nous demandons là un sacrifice difficile aux honnêtes gens trop souvent divisés. De nos jours, nos adversaires

semblent avoir le monopole de cette abnégation qui pousse l'individu à sacrifier sa personnalité à l'intérêt commun. La discipline leur a donné souvent la victoire quand, en réalité, ils étaient les moins forts.

Cependant, nous sommes à une époque si grave, si décisive, que, nous en avons la confiance, instruits par l'expérience et par leurs défaites, les hommes de bien sentiront enfin le besoin de cette union hiérarchique nécessaire pour coordonner tous les efforts et arriver à la victoire.

§ II. — Action.

Notre second moyen, c'est l'action. Mais pour que l'action soit féconde, il faut qu'elle se propose un but défini et complet.

Quand un industriel fonde une grande usine, il étudie d'abord les besoins de son industrie, il fait un plan d'ensemble, puis il commence. L'usine ne sera complète que dans plusieurs années, mais chacun des bâtiments s'élèvera à l'emplacement désigné, sera construit pour le but général, et ainsi il évitera les changements coûteux et les mauvaises organisations pouvant résulter d'un agencement irréfléchi.

Ce qui est vrai dans le monde de la matière l'est encore bien plus dans le monde des intelligences. Adoptez un plan d'ensemble et mettez-vous courageusement à l'œuvre, sans perdre de vue un seul instant le but que vous poursuivez. Vous emploierez peut-être plusieurs années pour arriver à la Corporation achevée, atteignant chacun des membres de la famille, et donnant satisfaction à tous les besoins du corps et de l'âme ; mais pas un de vos efforts ne sera perdu, vous n'aurez rien à détruire. Votre œuvre ira progressivement et marchera sûrement vers le but.

Commençons sans retard, n'attendons pas des lois plus favorables, elles seront préparées par notre action, elles seront le fruit de notre lutte. N'exigeons pas d'un plan général la réponse à toutes nos suppositions. Dès que les principes en sont conformes à la doctrine de l'Eglise, dès que l'expérience en montre les résultats, adoptons-le

dans son ensemble. La pratique nous donnera la solution des difficultés dont nous nous exagérons l'importance.

Marchons droit au but, méprisant une vaine popularité, ne sacrifiant jamais l'intérêt de nos ouvriers à la crainte d'exciter des mécontentements. Il entre dans les desseins de Dieu de nous susciter des entraves de toute sorte, afin d'éprouver notre courage et de nous fortifier, car la lutte fortifie ; et, quand elle est entreprise pour Dieu, les obstacles deviennent des moyens. Plus l'œuvre rencontre de difficultés, plus nous sommes certains de la réussite, si notre foi est à la hauteur de notre entreprise, et si notre persévérance égale notre foi.

N'usons pas notre énergie à lutter contre les nôtres. Si une œuvre déjà fondée refuse de venir à nous, respectons son libre choix et fondons à nouveau ; le neuf est préférable et en somme moins coûteux que le replâtrage. Adressons-nous à la foule qui encombre les chemins de l'enfer ; nous trouverons là des éléments considérables. Car, en vérité, plus on vit avec les ouvriers d'usines, plus on reconnaît combien il est facile de les sauver, si l'on veut employer les vrais moyens qui se résument en trois mots : Dieu, famille, travail. Abordons résolûment les Associations catholiques professionnelles. Gardons-nous bien des illusions ; les œuvres qui laissent de côté les grands intérêts humains resteront toujours petites par leur nombre et par leur influence sociale.

On répète souvent : Fondez partout des patronages, des cercles et des sociétés de patrons. Eh bien, moi qui suis patron, qui vis avec les patrons et les ouvriers, je vous déclare que si vos Associations religieuses ne sont pas professionnelles, elles n'atteindront jamais que le très-petit nombre. Je supplie les chefs d'ateliers ici présents de reconnaître avec moi cette vérité confirmée par l'expérience de tous les temps. Je le demande aux aumôniers militaires qui m'entendent : auraient-ils chance de réussir dans leur admirable apostolat, si leurs réunions étaient communes avec les habitants de la ville ? si eux-

mêmes n'avaient soin, dans leur langage et dans leurs instructions, de se servir des termes et des images empruntés à l'état militaire ?

Ah ! je le sais, c'est un pas en avant qui effraye un peu. Les timides proclament que c'est impossible. Ils ne considèrent pas avec quelle facilité se font autour d'eux les Associations professionnelles. Ils ne se rendent pas compte de l'influence considérable que la Révolution a prise sur les masses en arborant bien haut la bannière professionnelle. Savez-vous ce que je trouve impossible ? c'est de faire les œuvres comme on les a faites jusqu'ici. Le miracle, c'est de voir les œuvres vivre et se développer en se désintéressant des aspirations humaines de l'ordre naturel. A la vue de ce prodige, on se demande quels monuments il faudrait bâtir pour contenir les foules qui viendraient à nous si, revenant aux traditions de l'Eglise, nous unissions les grands intérêts de la vie présente aux grands intérêts de l'éternité.

L'Association professionnelle nous conduira bientôt à la Corporation, et nous arriverons à l'*organisation chrétienne du travail*.

§ III. — Prière.

La prière est le moyen le plus important. Sans elle, il n'y a pas d'union véritable ; sans elle, notre action sera stérile, parce qu'elle ne sera pas bénie. Au Congrès de Reims, le 28 août 1875, Mgr l'archevêque de Reims, visiblement inspiré de Dieu, résolut, pour terminer cette belle assemblée, de donner Marie comme protectrice spéciale aux patrons et aux ouvriers, afin de témoigner que la Mère des affligés ressent une tendresse particulière pour les plus délaissés, il a voulu l'appeler *Notre-Dame de l'Usine*. Ce jour-là, Marie fut placée à la tête de la croisade, et son intervention est pour nous un gage de victoire.

Une vaste association de prières a été fondée sous le nom d'*Archiconfrérie de Notre-Dame de l'Usine* ; son centre a été placé dans la basilique de Saint-Remi, au milieu des ouvriers. Il convenait que

l'usine fût baptisée par le successeur de saint Remi, en cette même église, où le grand apôtre des Gaules avait baptisé la France.

Pie IX, toujours empressé de témoigner son affection aux classes laborieuses, a enrichi la pieuse association de nombreuses indulgences. L'archiconfrérie a pour but de rendre à Dieu, et par conséquent au bonheur, le monde du travail tout entier, patrons et ouvriers.

Déjà, la grande pensée de notre pieux archevêque a été comprise, et l'association compte beaucoup d'adhérents de divers diocèses.

Mardi dernier, le 7 août, première journée de ce Congrès, en présence d'un grand nombre d'évêques, Mgr de Viviers[1] a béni la première chapelle érigée sous le vocable de Notre-Dame de l'Usine. Ce sanctuaire s'élève non loin d'ici, au centre de l'une des plus anciennes et des plus justement renommées de nos manufactures nationales. Il atteste la piété et le zèle des patrons. Nous sommes heureux de saluer la chapelle de Notre-Dame de l'Usine de Vidalon-lès-Annonay ; elle nous apparaît comme le premier trophée de victoire élevé en l'honneur de Marie, reine et protectrice de l'usine.

Aux progrès que fera notre archiconfrérie correspondront les progrès de la Corporation chrétienne. Soyez-en donc les zélés propagateurs, faites-la connaître partout. Si tous ne peuvent agir, tous peuvent prier. C'est par la prière que l'effort sera puissant ; nous fléchirons Dieu par Marie et, malgré notre petit nombre, malgré les obstacles qui semblent nous barrer le chemin, nous aurons la joie de voir se réaliser la transformation merveilleuse que nous voudrions acheter au prix de notre vie. Nos ouvriers retrouveront leur frère Jésus, et avec lui le bonheur, la joie de la famille, et le remède à tous les maux si nombreux qui sont venus fondre sur eux depuis qu'on les a éloignés de Dieu.

1. Mgr Bonnet, évêque de Viviers.

A la fin du seizième siècle, profitant des divisions causées par la Réforme dans les diverses contrées de l'Europe, les Turcs s'avançaient partout en conquérants. Ils menaçaient Venise, et déjà ils avaient juré de soumettre la chrétienté tout entière à leur odieuse domination. Le Saint-Pontife, qui présidait aux destinées du monde, vit le danger et résolut de le conjurer. Pie V s'adressa aux princes chrétiens. Deux seulement répondirent à son appel. Le Pape leur donna lui-même leur étendard : un Christ en croix avec cette inscription : *In hoc signo vinces*. Vous savez comment la bataille de Lépante fut gagnée par un petit nombre de chrétiens contre une armée formidable, jusque-là invincible, et quelles furent les conséquences de ce combat mémorable.

Aujourd'hui, la Révolution a envahi le monde, profitant des divisions intestines amenées par le libéralisme. Un Saint-Pontife veille au salut de la société. Digne successeur de Pie V, son illustre patron, il en retrace les grandes vertus. Son regard inspiré a vu le danger, il a invité les chefs des peuples à combattre le fléau. Comme au seizième siècle, les gouvernements ont méprisé ses avis ; nous avons été témoin des malheurs qui ont suivi ses avertissements.

L'immortel Pontife a demandé au dévouement de ses enfants l'effort que les puissants ont refusé. Notre bataillon, comme celui de Lépante, a reçu la croix avec l'inscription : *In hoc signo vinces*.

Il s'agit, comme autrefois, de défendre l'humanité chrétienne, la société catholique, contre la barbarie. Comme autrefois, il s'agit de rompre les chaînes d'un nombre immense de captifs, les ouvriers chrétiens réduits en esclavage par la tyrannie révolutionnaire. Combattons avec la croix ; sur chacun de nos vaisseaux, dans chacune de nos œuvres, invoquons le *secours des chrétiens*.

Ne nous décourageons pas si nos adversaires excitent contre nous la tempête populaire. Ce n'est qu'une fumée qui pourra nous aveugler un instant ; mais persévérons et prenons courage : le soleil et la fumée se retourneront contre les ennemis du Christ. Invoquons sou-

vent et faisons invoquer autour de nous Notre-Dame de l'Usine, son appui nous rendra invincibles.

De sa prison du Vatican, l'auguste vieillard tourne souvent ses regards vers la France. Si vous voulez vous unir, agir et prier, bientôt, oh ! oui, bientôt, notre chef bien-aimé apercevra dans la nuit le signe du triomphe, et sa parole inspirée comme celle de Pie V, répétera ces paroles célèbres : « Courez rendre grâces à Dieu, notre armée remporte la victoire ! »

La corporation chrétienne du Val-des-Bois en 1881 : séance de la commission industrielle et rapports annuels

13 juin 1881

L'Association catholique, t. XII (1881), p. 134 et 139-152

Commission industrielle. Séance tenue au Val-des-Bois le 13 juin 1881.

Lors de l'Assemblée générale de l'Œuvre, M. Harmel avait invité un certain nombre d'industries à venir visiter le Val-des-Bois, pour y voir fonctionner les diverses associations dont il avait été si souvent parlé pendant le cours de l'Assemblée générale ; le président de la Commission industrielle, qui devait aussi prendre part à cet intéressant voyage, a pensé qu'en raison du rapprochement des dates (visite au Val-des-Bois, 12 juin, séance de la Commission industrielle, 15 juin), il lui serait à peu près impossible de tenir à Paris la séance ordinaire, et il s'est décidé à réunir en Commission les 12 ou 15 industriels (dont 5 de Lille) qui avaient répondu à l'appel de M. Harmel.

La journée du 12 a été consacrée à l'audition du rapport des diverses sections qui composent la corporation chrétienne du Val-des-Bois. L'*Association catholique*, dans son numéro du 15 juin, a reproduit la première partie de ces rapports. Le numéro de ce jour renferme la suite de cet intéressant document.

Dans la matinée du 13, a eu lieu la séance de la Commission industrielle ; elle s'est d'abord occupée tout naturellement des remarquables résultats constatés la veille et obtenus par cette organisation, vraiment surprenante, d'associations embrassant la famille toute entière de l'ouvrier et répondant à tous les besoins moraux et matériels, puis, sur la demande du bureau central de l'Union des Œuvres ou-

vrières, elle a mis à l'étude le programme de la Commission spéciale qui doit s'occuper au prochain Congrès de l'union de la question « l'organisation chrétienne du travail » ; elle a décidé que deux questions seulement donneraient lieu à des rapports préalables : « les devoirs de patronage, le salaire », traitées déjà à l'Assemblée générale de l'Œuvre des Cercles et qui semblent mériter une étude prolongée et complète. Le Congrès de l'Union est une excellente circonstance qui nous est offerte pour les reprendre à nouveau. 2° Deux de nos confrères de la Commission industrielle seront chargés de ces rapports. Lecture est ensuite donnée de la correspondance du secrétaire.

[...]

Suite de la réunion annuelle de la corporation chrétienne du Val-des-Bois. 15 mai 1881.

Document n° 6. — *Institutions économiques. Première division. Société de secours mutuels.*

Notre Société est composée en ce moment de 563 sociétaires, savoir :
151 qui payent une cotisation de 75 centimes par quinzaine.
111 » » » de 50 à 60 cent. »
100 » » » de 25 à 35 » »
191 » » » de 15 cent. »
Notre Société a pour but :
1° De procurer les soins du médecin et les médicaments aux sociétaires malades ;
2° De leur payer une indemnité pendant le temps de leurs maladies ;
3° De leur payer une indemnité supplémentaire en cas d'accident, laquelle s'additionne à la première ;
4° De pourvoir à leurs frais funéraires ;
5° De fournir gratuitement les livres et effets classiques aux enfants des sociétaires.

Nous ne parlerons que des indemnités en cas d'accident et des écoles.

Le 30 septembre dernier, l'assemblée générale des sociétaires a décidé presque à l'unanimité, au bulletin secret, que l'assurance conclue avec la Royale Belge serait modifiée à partir du 1er janvier 1881.

Cette proposition, qui émanait de nos commissaires, avait été longtemps étudiée et discutée au sein du Conseil qui l'avait adoptée comme très-favorable à ceux d'entre nous qui peuvent avoir un malheur. En effet la nouvelle assurance garantit au blessé qui est privé de l'usage du pouce et de deux doigts de la main droite, ou qui a une blessure similaire, une pension minimum de 300 francs par an, qui peut monter jusqu'à 6 et 800 francs par an suivant l'âge et le gain de la personne blessée. Cette pension est touchée partout où le blessé pourra résider.

Par contre, la prime à payer à la Compagnie a été fixée à 0 fr. 40 pour 100 francs de salaire au lieu de 0 fr. 18, soit pour cent mille francs par trimestre, 400 francs à payer au lieu de 180 francs.

Nos patrons ont pris à leur charge six centimes, soit 60 francs (sur cent mille francs). L'augmentation reste donc à 160 francs par trimestre.

Personne ne se plaindra de ce supplément de frais qui peut rendre des services si importants aux malheurs les plus dignes de notre sollicitude.

L'*instruction*, vous le savez, est donnée gratuitement à nos enfants, depuis près de vingt ans, dans des écoles et un asile dont les heures sont distribuées pour faciliter la vie de famille.

Nos enfants reçoivent non-seulement une instruction solide, affirmée par les certificats d'étude obtenus (en 1879, 2 garçons ; en 1880, 3 garçons), mais, ce qui vaut mieux encore, une éducation foncièrement chrétienne.

De douze à seize ans, les enfants qui travaillent à l'usine et qui ont le certificat exigé par la loi, fréquentent encore l'école une heure par jour, grâce au sacrifice d'une demi-heure fait par nos patrons sur le

temps du travail. Nos enfants sont ainsi préservés d'un double mal : l'ignorance qui arrive bien vite quand on ne fait plus rien pour entretenir le petit bagage acquis à douze ans ; la bonne éducation, trop facile à s'altérer aux premiers contacts de l'atelier, quand aucune précaution n'est prise pour contre-balancer les dangers de la transition subite entre l'école et l'atelier.

La société de secours mutuels paye les fournitures classiques. Les dépenses peuvent s'évaluer à trois francs par enfant et par année.

Nous avons en ce moment dans nos écoles 155 élèves pour lesquels nous payons les fournitures classiques, savoir :
81 garçons dont 39 au-dessus de douze ans ;
42 de douze à seize ans ;
74 filles dont 48 au-dessous de douze ans ;
26 de douze à seize ans.

L'asile reçoit 58 enfants, savoir : 26 filles et 32 garçons.

Les écoles du soir ont reçu 32 garçons.

Total des élèves qui fréquentent nos écoles : 245 élèves, dont 100 filles et 145 garçons.

Chaque quinzaine, la note des retardataires ou des absents est remise par les frères et les sœurs aux commissaires de la société de secours qui sont chargés de faire les observations nécessaires aux parents. Malheureusement il se rencontre quelquefois des pères de famille qui se montrent trop indifférents pour l'instruction et l'éducation de leurs enfants ; un avis donné à temps fait cesser leur insouciance.

Nos écoles ont subi une nouvelle épreuve cette année.

Vous vous souvenez de la fermeture administrative prononcée par le conseil départemental en octobre 1879.

Cette année, une épidémie qui a sévi dans la vallée a amené la fermeture des écoles et de l'asile du 22 février au 25 avril. C'est un dommage réel pour les écoliers ; nous comptons sur le concours des

parents pour aider les maîtres, afin que la fin de l'année répare ce long chômage.

Voici le résumé des dépenses et des recettes de la société de secours depuis le 1er octobre 1876 (l'année commence le 1er octobre et se termine le 30 septembre) :

	1876-77	1877-78	1878-79	1879-80	1880-81 (7 mois)	Total 4 ans et 7 mois.
Indemnité aux malades	1.950 85	1.751 65	1.543 05	2.562 85	1.687 85	9.496 25
Médecin, sage-femme	1.263 55	1.266 55	1.226 35	1.483 45	1.075 »	6.314 90
Frais funéraires	218 75	335 25	188 »	307 25	435 25	1.494 50
Royale-Belge[2]	502 75	733 40	512 »	891 15	339 95	2.979 25
Médicaments	200 30	330 30	395 65	307 30	291 30	1.534 85
Divers		87 »				87 »
Fournitures classiques		422 70	326.40	464 55	317 »	1.530 65
Dépenses	4.136 20	4.926 85	4.201 45	6.016 55	4.146 35	23.427 40
Reste en caisse	1.788 70	2.115 50	3.008 45	2.993 40	3.014 50	3.013 50
Total du débit	5.924 90	7.042 35	7.209 90	9.009 95	7.159 85	26.440 90
Recettes						
Espèces en caisse	544 50	1.788 70	2.115 50	3.008 45	2.993 40	544 50
Cotisations et amendes[3]	6.380 40	5.216 15	3.781 90	5.764 »	3.928 95	25.071 40
Intérêts sur placement de fonds		37 50	112 50	37 50	37 50	225 »
Membres honoraires			200 »	200 »	200 »	600 »
Total du crédit	5.924 90	7.042 35	7.209 90	9.009 95	7.159 85	26.440 90
Total de la main-d'œuvre	310.174 30	296.830 15	287.164 80	374.004 05	249.314 10	1.517.487 40
Moyenne de la cotisation pour 100 de main-d'œuvre	1.73	1.76	1.64	1.48	1.56	1.65

La dernière période a été terrible, nous avons eu beaucoup de malades et de frais mortuaires, cependant l'encaisse n'a pas baissé. Nous espérons donc nous maintenir à niveau, malgré l'augmentation d'assurance pour les accidents.

2. Le chiffre porté à la Royale Belge est la dépense totale faite par la Société, sans tenir compte des indemnités reçues de la compagnie et versées aux blessés, non plus que des pensions viagères.

3. Les amendes sont d'environ 45 à 50 fr. par année.

Les commissaires sont également chargés de la police des bains et lavoirs, mais de ce chef ils ne font aucune dépense, la maison se charge des réparations nécessaires.

Document n° 7. — *Institutions économiques. Deuxième division. Fournisseurs privilégiés.*

Nous donnerons comme exemple le traité avec M. Charlier :

Entre M. Charlier-Hanrot et la corporation chrétienne du Val-des-Bois, représentée par MM. Harmel frères, il est intervenu la convention suivante :

Article premier. — M. Charlier est fournisseur privilégié de la corporation pour les marchandises suivantes : épicerie, mercerie, rouenneries, bonneteries, chaussures et vins. Toutefois, pour les expositions qui auront lieu deux fois l'an, la corporation réserve toute sa liberté, ainsi que pour les articles draperies ou vêtements, pour lesquels on trouverait des occasions très-avantageuses dans le cours de l'année.

Art. 2. — M. Charlier s'engage à fournir des marchandises de bonne qualité aux prix les plus réduits.

Les prix de l'épicerie seront affichés dans les bureaux de MM. Harmel frères, et ne pourront être augmentés sans que l'augmentation ait été affichée au moins huit jours auparavant.

Les prix de vente des autres articles seront marqués en chiffres connus, et ne dépasseront jamais dix pour cent de bénéfice brut.

Art. 3. — Les payements auront lieu au comptant, soit en monnaie corporative (les *bons* valent un franc ; les *demi-bons*, cinquante centimes ; et les *appoints*, dix centimes), soit en espèces, soit en retenues faites aux membres de la corporation, par le bureau de MM. Harmel frères.

Les payements en espèces et les retenues faites par MM. Harmel frères seront inscrits au livret de la corporation.

Tous ces payements donneront lieu à une remise de cinq pour cent, qui sera encaissée par le trésorier de la corporation.

Par payement au comptant, nous entendons les payements faits dans la semaine et dans le mois. Toutes les sommes pour lesquelles MM. Harmel frères s'engagent à faire des retenues sont aussi considérées comme payées au comptant.

Toutefois, afin de donner une garantie aux membres de la corporation. M. Charlier ne pourra supprimer la remise de cinq pour cent à un débiteur qui doit depuis un mois, que dix jours après avertissement.

Cet avertissement sera donné officiellement par le trésorier de la corporation, au moyen d'un billet portant la date de l'achat, son montant et la date de l'avertissement. Si, dans les dix jours qui suivent l'avertissement, le débiteur n'a pas soldé ou n'a pas fourni à M. Charlier une garantie de MM. Harmel frères, la remise de cinq pour cent sera supprimée sur l'achat désigné. Le trésorier de la corporation prendra note de cette suppression.

M. Charlier aura le droit de refuser de vendre de nouvelles marchandises au membre de la corporation qui aura encouru cette déchéance, et qui serait encore débiteur de la somme l'ayant amenée.

Art. 4. — M. Charlier s'engage formellement à ne faire sur ses prix cotés aucune remise autre que celle stipulée dans l'article 3, et seulement au bureau de MM. Harmel frères.

S'il contrevenait à la présente convention, soit en faisant directement la remise à un membre de la corporation, soit en faisant une remise quelconque à d'autres acheteurs au détail, il s'oblige à payer, pour chaque infraction, dix francs d'amende, au profit de la corporation du Val-des-Bois.

Art. 5. — Toutes les contestations qui surviendront au sujet du présent traité, seront jugées en dernier ressort par deux arbitres qui seront choisis, un par MM. Harmel frères, et l'autre par M. Charlier.

En cas de partage, les deux arbitres choisis en désigneront un troisième, et ils jugeront ensemble à la majorité des voix et sans appel.

Art. 6. — Le trésorier de la corporation sera tenu d'avertir M. Charlier par écrit de la sortie d'un ouvrier ou employé, aussitôt qu'il connaîtra leur avertissement de départ.

Par contre, M. Charlier fera l'escompte de cinq pour cent sur les retenues faites pour son compte à des ouvriers qui ne sont pas de la corporation.

Art. 7. — Les présentes conventions pourront être résiliées en se prévenant réciproquement deux mois à l'avance.

Art. 8. — La présente convention ne limite en rien la liberté individuelle de tous les membres de la corporation, qui restent libres d'acheter où bon leur semble. Elle limite seulement la liberté du corps moral formé par la corporation, lequel ne peut prendre d'autre marchand privilégié, ni établir la vente par lui-même des marchandises spécifiées dans le présent contrat, sans l'autorisation de M. Charlier ou l'annulation de la présente convention.

Fait en double au Val-des-Bois, le 19 mars 1876.

Signé : HARMEL frères. CHARLIER-HANROT.

Nos premiers traités datent de 1875. Voici les sommes du Boni corporatif distribuées aux ouvriers et provenant des fournisseurs privilégiés :

Années	Boulanger	Boucher	Épicier	Total
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
1875, 9 mois.	695 25	303 10	733 40	1.731 75
1876	901 75	663 05	1.893 05	3.457 85
1877	1.501 05	747 65	2.111 35	4.360 05
1878	1.397 05	852 50	1.980 55	4.230 10
1879	943 45	918 55	1.702 95	3.564 95
1880	1.951 45	1.132 90	2.090 40	5.144 75

1881, 3 mois.	982 40	269 30	403 15	1.654 85
Six années.	8.372 40	4 887 05	10.884 85	24.144 30

Document n° 8. — *Institutions économiques. Troisième division. Société coopérative de la corporation chrétienne du Val-des-Bois, à capital variable.*

Rapport du gérant à l'Assemblée générale du 1er mai 1881.

Messieurs,

Nous venons, conformément à l'article 19 des statuts de notre Société, vous rendre compte de notre gestion pendant le troisième semestre clos le 31 mars 1881.

Les ventes totales se sont élevées à la somme de 27.920 fr. 10. Nous avons cédé les farines et les sons aux consommateurs sans autre avantage pour la Société qu'une légère commission destinée à couvrir la part des frais généraux applicables à ces opérations. Les acheteurs ont donc immédiatement profité du bénéfice résultant de ces achats et ne doivent pas conséquemment prendre une nouvelle part dans les bénéfices. Dès lors, pour déterminer les bases de la répartition à faire aux coopérateurs, nous devons déduire du chiffre total des ventes se montant à Fr. 27.920 20

1° Le produit des farines	Fr. 650 25	
2° Le produit des sons	1.559 70	
3° Braises, façons, levure, etc.	196 20	
4° Montant des ventes faites en dehors des coopérateurs (art. 2)	7.671 35	Fr. 10.057 90
Net des ventes faites donnant droit à la répartition		17.862 20

Compte marchandises

Actif.

20.578 bons de pain,

2.603 1/2 pains vendus contre espèces.	
23.181 1/2 pains de 3 k. ou 69.544 k. 50, au prix moyen de 1 fr. 10 les 3 kil.[4]	25.533 55
Farine : 1.403 kil. 90 à 45 fr. les 100 kil.	630 25
Sons	1.599 70
Braises, bois et divers	196 60
Marchandises en magasin	6.586 75
Total de l'actif	34.560 85

Passif.

67.640 kil. farine. Prix moyen : 37 fr. 33	25.226 75
10.487 kil. son. Prix moyen : 14 fr. 80	1.527 80
545 kil farine seigle. Prix moyen : 32 fr. 25	169 15
Main d'œuvre : 524 sacs 1/2 à 3 fr. 50	1.847 55
Bois : 290 stères à 9 fr. 50	2.813 20
Loyer, patente, assurance, divers.	703 35
Total du passif	32.287 70
Profits et pertes	2.219 15
Somme égale à l'actif	34.506 85

Inventaire.

Actif.

Farine : 80 sacs à 37 fr. 50	3.000 »
41 sacs à 36 fr.	1.492 90
Pain : 43 à 1 fr. 10	47 65
Son : 488 kil. à 14 fr.	68 30
Remoulages : 579 kil. à 17 fr.	98 45
Bois : 190 stères à 9 fr. 50	1.805 »

4. Dont 17.862 20 aux coopérateurs (art. 2) et 1.671 35 aux acheteurs non coopérateurs.

Braises : 31 sacs pour	50 »
Imprimés bons de pain	22 50
Divers	2 30
Marchandises en magasin	6.586 75
Mobilier	602 60
Total de l'actif	7.189 35

Passif.

Capital versé	3.325 00
Réserve statutaire	272 05
Dû à Harmel frères	1.373 15
Total du passif	4.970 20
Balance	2.219 15
Somme égale à l'actif	7.189 35

Rendement moyen.

23.186 1/2 pains de 3 kil., soit 69.544 kil. 50 de pain pour 52.389 kil. 10 de farine employée, ce qui donne 44 pains 24 par 100 kil. de farine, ou 132 kil. 720 de pain par 100 kil. de farine.

Bilan.

Actif.

Marchandises en magasin	6.586 75
Mobilier	602 60
	7.189 35

Passif.

Capital versé	3.325 »
Réserve statnaire	272 05
Dû à MM. Hamel frères	1.373 15
Profits et pertes	2.219 15

			7.189 35

En présence de ce résultat, votre conseil d'administration vous propose les décisions suivantes :

Application du compte profits et pertes.

Balance au 31 mars 1881			2.219 15
Intérêts du capital : 3.325 fr. pour six mois à 6 0/0 l'an		99 75	
Intérêts de la réserve : 272 05 pour six mois à 6 0/0 l'an		8 15	
Anéantissement de la valeur du mobilier		602 60	710 50
Bénéfice net			1.508 65
Impôt de 3 0/0 sur le revenu, soit sur 239 40	7 20		
A déduire versé en juillet et octobre	2 50	9 70	
A la réserve statutaire, 10 0/0 sur 1.508 65		150 85	
Réserve extraordinaire pour travaux à exécuter		231 05	
Aux coopérateurs, 7/8es sur 1.122 05, soit 5.50 0/0 sur 17.862 20		982 40	
Aux actionnaires, 1/8^{e}, sur 1.122 05, soit 4.20 0/0 sur 3.325 fr.		139 65	1.508 65

Le rapport de l'action, intérêt et dividende, est donc de 7.20 0/0 pour six mois.

Le compte de réserve s'établirait comme suit :

Réserve au 30 septembre 1880	272 05
Intérêts, 6 mois ou 3 0/0	8 15
Sa part de bénéfices de cet exercice	150 85
Total de la réserve au 31 mars 1881	431 05
Plus réserve extraordinaire pour travaux à exécuter	231 05

Ainsi donc, Messieurs, si vous approuvez nos propositions, les actionnaires recevront 239 fr. 40, soit 7 fr. 20 par action libérée et 1 fr. 80 par action de 25 francs versés.

Nous vous déclarons, ainsi que les statuts de notre Société le prescrivent, qu'il n'a été accordé aucune allocation à vos administrateurs.

Nous avons à vous signaler plusieurs événements graves depuis le dernier exercice.

Et d'abord c'est le changement du boulanger. M. le président du Conseil d'administration vous dira nos inquiétudes, et comment MM. les administrateurs ont tranché la situation.

Il est ressorti de ce grave ennui la nécessité de règlement plus complet, la nécessité d'un cautionnement et une organisation nouvelle dont je vous donnerai connaissance tout à l'heure.

Nous avons dans notre nouveau boulanger toutes les garanties que nous devons désirer ; nous espérons que notre Société ne sera plus agitée par de pareils accidents.

Le second événement, c'est l'agrandissement de la maison.

Nos patrons, prêts à sacrifier leurs intérêts pour ceux de leurs ouvriers, ont abandonné un grand logement, bien nécessaire cependant en ce moment de pénurie absolue où ces Messieurs sont obligés de construire pour loger leurs ouvriers ; mais, vous le savez, mes chers amis, nous sommes tellement habitués à la bienveillance et à la générosité de ces Messieurs, que nous trouvons la chose toute naturelle.

Moi-même qui suis votre gérant, M. Guilbeaux, votre caissier, comment ferions-nous l'un et l'autre si nous ne pouvions prendre sur le temps que nous devons à l'usine ? Restons donc toujours unis avec nos bien-aimés patrons, et en travaillant énergiquement au succès de notre Société, ce sera leur témoigner combien nous reconnaissons leurs efforts,

Document n° 9. — *Institutions économiques, IV^e division : achats directs, boni corporatif.*

1° Achats directs (semestre du 1^er juillet au 31 décembre 1880).

Houille	Achat	Fr. 6.133 10	
	Vente	» 7.370 85	Boni. Fr. 1.237 75
Pommes de terre.	Achat	» 3.874 45	
	Vente	» 3.965 60	» » 91 15
Vêtements	Achat	» 8.281 20	
	Vente	» 8.664 25	» » 383 05
Divers	Achat	» 704 50	
	Vente	» 728 60	» » 24 10
Bénéfice			1.736 05
Boni corporatif distribué			521 55
Reste pour la caisse corporative			1.214 50
Il y avait en caisse au 1^er juillet			48 25
Les fournisseurs privilégiés ont fait remise de		2.857 » »	
Le boni distribué aux ouvriers est de		2.577 55	
Reste pour la caisse corporative			279 45
Total de la caisse corporative pour le 2^me semestre 1880			1.542 20
Dans le 1^er semestre, la caisse a payé 5 assurances sur la vie.			500 » »
soit une somme de			2.042 20
versée à la caisse corporative en 1880.			

Nous croyons utile de rappeler comment est produite cette somme. Nos prix de vente, ainsi que nous l'avons dit dans notre rapport en

1879, sont de 10 0/0 plus élevés que les prix de revient, c'est-à-dire qu'une marchandise acheté 90 centimes est vendue 1 franc

Les 10 0/0 sont employés ainsi :

1° Toutes les familles qui font partie de la corporation ont une remise de 5 0/0 sur le montant des achats ; c'est ce que nous appelons le boni corporatif distribué aux ouvriers.

2° Les 5 0/0 restants sont versés à la Caisse corporative et partagés entre les conseils ouvriers des associations.

Sans doute une partie de ces bénéfices devrait être employée aux frais de gestion, comptabilité, correspondance. Mais nos patrons dont les cœurs sont enflammés du feu de la charité divine, veulent nous aider de toutes façons. Ils nous donnent gratuitement le concours de leurs employés ; ils nous prêtent l'argent destiné aux achats, et pour les retenues à faire à la paye, ils n'hésitent pas devant les ennuis de la multiplicité des comptes.

Les bénéfices réalisés sont entièrement remis à la *Caisse corporative* dont la gestion appartient à la V^e^ division. Elle vous donnera son rapport. Comme vous le verrez, elle assure 100 fr. sur la vie les sociétaires au-dessus de 18 ans, et elle partage le reste : 35 0/0 au cercle catholique, 30 0/0 aux mères chrétiennes ; 20 0/0 aux Enfants de Marie ; 15 0/0 au petit cercle. Nous avons versé durant les deux années 1879 et 1880, 5,283 fr. 65.

Il ne tient qu'à vous, Messieurs, d'arriver à un résultat meilleur encore. Soyons de plus en plus unis, nous élèverons les recettes de la corporation, et mieux encore, nous deviendrons rentiers.

C'est le désir et le souhait de nos chers patrons.

2° Boni corporatif.

La II^e^ division vous a donné le détail du Boni corporatif fourni par les fournisseurs privilégiés. Pour le compléter, nous devons y ajouter le boni distribué sur les achats directs :

Années	Achats directs	Fournisseurs privilégiés	Total du boni

	fr. c.	fr. c.	fr. c.
1875	703 80	1.731 75	2.435 55
1876	1.456 60	3.457 85	4.914 45
1877	805 90	4.360 05	5.165 95
1878	875 60	4.230 10	5.105 70
1879	910 75	3.564 95	4.475 70
1880	1.127 70	5.144 75	6.272 45
1er trim. 1881	273 80	1.654 85	1.928 65
Six années	6.154 15	21.144 20	30.298 45

La première année, 1875, n'ayant été que de 3 trimestres, ces totaux sont donc pour six années.

En 1880 26 familles ont touché de 0 à 10 francs.
38 » » » 10 à 30 »
35 » » » 30 à 50 »
23 » » » 50 à 70 »
19 » » » 70 à 100 »
Ensemble 141 familles faisant partie de la corporation ont touché 6.272 15, soit une moyenne de 44 fr. 50 par famille et par année.

C'est ainsi que nos institutions économiques nous font toucher du doigt cette grande vérité : Cherchez d'abord le royaume de Dieu, tout le reste vous sera donné par surcroît. Nous avons d'abord cherché le règne de Dieu par nos associations religieuses, et ces associations ont établi entre nous des liens assez forts et assez profonds pour construire l'édifice économique.

Vous avez été témoins des efforts qui ont été tentés dans notre vallée pour organiser des ventes à bon marché et diverses combinaisons favorables au bien-être de l'ouvrier. Mais comme l'union était la condition du succès, ces tentatives ont échoué. C'est que l'union, la solidarité, la fraternité ne peuvent exister que là où Dieu est reconnu et traité comme le Père commun. Tout ce qui est tenté en dehors de cette base est fragile et mensonger.

Document n° 10. — *Institutions économiques. Cinquième division. Caisse de prévoyance.*

La Caisse de prévoyance est d'origine toute récente ; elle est entièrement formée par les patrons qui, suivant l'article 21 du règlement, entendent en conserver la propriété et la gestion.

L'intervention de notre division est donc purement consultative, mais vous savez que nos patrons tiennent toujours grand cas de nos désirs ; nous pourrions même dire qu'ils savent les deviner, et en toute circonstance nous reconnaissons leur intelligente sollicitude pour les anciens. Tant qu'un vieil ouvrier peut occuper un poste quelconque, on le conserve à l'usine avec le salaire d'autrefois.

La Caisse de prévoyance ne s'est adressée jusqu'ici qu'à ceux qui sont tout à fait hors de service.

Elle sert une pension de 450 fr. à David Hughel, âgé de 74 ans, ayant 40 ans de service ; elle donne une pension de 300 fr. par an à mademoiselle Pigeon, âgée, de 82 ans, ayant 26 ans de service. Son encaisse était au 1er janvier 1881 de 16,900 fr. rapportant 5 0/0 l'an. Prions Dieu qu'il bénisse les affaires industrielles afin que nos chers patrons puissent satisfaire leurs désirs en augmentant le capital déjà important.

Document n° 11. — *Institutions économiques. Cinquième division. Consultations.*

La corporation chrétienne rend des services de tous genres ; je veux vous dire un mot des mariages, des successions et des placements d'argent.

I. Mariages.

Vous savez, mes chers amis, que depuis une quinzaine d'années, nous avons aidé les familles pour les mariages. Autrefois tous les ouvriers payaient le droit de timbre pour les pièces nécessaires ; certains mariages coûtaient très-cher et étaient très-laborieux. Il fallait des mois pour obtenir les papiers.

Voici un exemple qui vous montrera à quels frais on pouvait arriver.

Un jeune homme, *Belge*, majeur n'ayant plus ni père, ni mère, voulait contracter mariage avec une jeune fille étrangère, mineure également, orpheline de père et de mère.

Il fallait, pour le jeune homme, son extrait de naissance, les extraits mortuaires de son père, de sa mère, de son grand-père paternel, de sa grand'mère paternelle, de son grand-père maternel, de sa grand'mère maternelle. Pour la jeune fille, les sept pièces citées plus haut.

Chaque pièce devait être faite par le greffier de la commune, signée par le bourgmestre, puis par le juge de paix du canton, puis par le ministre de la justice, puis par le ministre des affaires étrangères, puis par le consul de France à Bruxelles et enfin par le ministère des affaires étrangères à Paris.

Chaque pièce coûtait :

Timbre belge, 1 fr. 50, français, 1 fr. 80	3 fr. 30
Greffier, 0 fr. 25, ports 1 fr. 60	1 fr. 85
6 légalisations à 0 fr. 25	1 fr. 50
Total	6 fr. 65

Or il fallait sept pièces pour le jeune homme et sept pièces pour la jeune fille, soit 14 pièces à 6 fr. 60 = 92 fr. 40. De plus, la jeune fille étant mineure, on devait faire venir le juge de paix du canton pour

nommer un tuteur spécial, soit une nouvelle dépense de 25 francs environ, ensemble 117 fr. 40 de dépenses.

Quelles entraves pour le mariage ! Plusieurs n'avaient pas l'argent nécessaire pour payer les frais et par conséquent ne pouvaient se marier. Aujourd'hui, grâce aux imprimés de Saint-François Régis, il n'y a plus à payer que les affranchissements de lettres ; nous avons en Belgique des catholiques qui sont à notre disposition gratuitement, en sorte que nous abrégeons de beaucoup les délais. Ajoutons que depuis un an les législateurs mieux inspirés ont supprimé les légalisations inutiles.

Reconnaissez avec moi que c'est un véritable service rendu aux familles que de faciliter les mariages des jeunes gens.

II. Successions.

Nous sommes également à la disposition de tous pour épargner les frais coûteux qui sont la suite des successions.

Combien de fois un pauvre père de famille, ne connaissant rien aux affaires, affolé par la perte de sa femme, ne serait-il exposé à compromettre les petites épargnes du ménage, s'il n'avait un bon conseil pour le guider ? Et que dire d'une pauvre veuve, ignorante des lois, livrée sans défense à tous les tracas et tous les ennuis ?

III. Placements d'argent.

Les bons conseils ne sont pas moins précieux quand il est question de placements d'argent. L'ouvrier économe est, aujourd'hui surtout, en butte aux sollicitations intéressées d'une nuée d'agents d'affaires qui convoitent son épargne. Vous en avez connus qui ont perdu un argent péniblement amassé, par un placement téméraire.

Ici encore, nous sommes à votre disposition, et tous ceux qui ont usé de notre bonne volonté peuvent dormir tranquilles. Ils n'auront peut-être pas les bénéfices fantaisistes que font miroiter les agents d'affaires véreuses, mais ils recevront un revenu honnête, et leur capital restera intact.

C'est ainsi que, dans toutes les circonstances de la vie, la corporation chrétienne vient au secours de ses membres en leur assurant les bienfaits de la charité chrétienne, c'est-à-dire de l'amour du prochain, les bienfaits de la véritable et seule vraie fraternité.

Documents n° 12. — *Institutions économiques. — Cinquième division. — Consommation du Cercle.*

La Commission des consommations a un véritable travail, car ce n'est pas peu de chose que de plaire à tout le monde ; aussi avons-nous des réunions fréquentes pour nos achats et le choix des marchandises.

Nous vendons au prix coûtant, c'est-à-dire nos frais de salle payés, avec un léger bénéfice versé à la caisse du Cercle. Par contre, cette caisse nous paye les petits ameublements nécessaires.

La *bière* nous coûte 21 fr. l'hectolitre, mise en bouteilles ; nous la revendons 0,20 c. la bouteille de 65 à 70 centilitres.

Pour le *vin*, nous l'achetons 51 fr. l'hectolitre ; nous avons à payer 14 0/0 de droits sur le prix de vente, qui est 0 fr. 50 c. la bouteille de 60 à 65 centilitres.

L'*eau-de-vie* nous coûte 1 fr. 75 c., droits payés, nous la vendons 2 fr. le litre.

Notre compte rendu porte un chiffre important d'eau-de-vie qui mérite explication. Nous n'achetons que des eaux-de-vie de marc, et, comme nous sommes les seuls du pays qui en vendons de véritable provenance, nous en fournissons à beaucoup de familles. Nous ne pouvons vous donner le chiffre réel consommé au Cercle, mais il est moins considérable que le chiffre de ventes à enlever.

Voici le résumé du semestre :

Consommations du semestre	Fr. 5.705 50	
Magasin	» 602 35	6.307 85
Achats de bière, vins, sirop, eau-de-vie	Fr. 5.575 60	

Service, chauffage, divers	» 561 30	
Bénéfice net versé à la caisse du cercle.	» 370 75	6.307 85

Documents n° 13. — *Conférences de Saint-Vincent-de-Paul.*

Messieurs et chers amis,

Depuis trois ans que la Société de Saint-Vincent-de-Paul est établie parmi nous, nous avons eu chaque année à constater l'admission de nouveaux membres. Cette année, deux nouveaux membres sont venus grossir nos rangs. Comme l'année dernière, la Conférence compte 5 membres honoraires et 17 membres actifs ; elle visite régulièrement 21 familles.

Avant de commencer mon rapport, permettez-moi de saluer ces messieurs de la Conférence de Rethel qui ont bien voulu par leur présence ajouter un nouvel éclat à notre fête de famille. Au nom de la Conférence du Val, je dois les remercier de leur bon accueil lors de notre voyage à Réthel. Je puis leur dire en toute sincérité que la journée que nous avons passée au milieu d'eux laisse dans nos cœurs le meilleur souvenir. Nous avons éprouvé une fois de plus combien est vraie cette parole de la Sainte Écriture : Il est doux pour des frères de se trouver ensemble sous le même toit.

Maintenant, Messieurs, je vais vous donner un court aperçu des ressources que nous avons eues à notre disposition et de l'usage que nous en avons fait.

Au mois de janvier 1880, nous avions en caisse 84 fr. 90 c., somme bien modique, il est vrai ; et qui ne laissait pas une grande part à chacune des 21 familles que nous visitons. Mais nous ne nous sommes pas découragés pour cela, car tous vous savez qu'il y a au Val une Providence.

Malgré la modicité de nos ressources, voici quelles ont été nos dépenses :

Bons de pain	Fr. 283 85

Bons de viande	» 410 70
Sirops-limonades, Vin aux malades	» 47 95
Habillements	» 108 25
Bons de soupe	» 20 80
Literie	» 34 55
Chauffage	» 31 20
Légumes et autres secours	» 127 25
Total	Fr. 1.064 55

que nous avons distribués pendant le cours de l'année 1880, et au 1er janvier 1881, il restait encore en caisse 489 fr. 65 c., ce qui forme un total de 1554 fr. 20.

Vous vous demandez sans doute, Messieurs, comment nous avons pu nous procurer cette somme. Nos membres honoraires nous ont procuré 700 francs. Mais parmi eux, il en est un à qui nos familles et nous tous nous devons témoigner une reconnaissance particulière. Depuis longtemps déjà sa santé chancelante le tient éloigné de nous, mais son souvenir nous frappe tous les jours, parce que tous les jours il nous donne de nouveaux témoignages d'affection et de sympathie. Aussi est-ce toujours avec un nouveau bonheur que nous mettons au premier rang des bienfaiteurs de notre œuvre M. Ernest Harmel.

Je dois encore au nom de nos familles remercier les fournisseurs de la maison du généreux concours qu'ils nous prêtent.

Chaque année la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul établit une loterie en faveur des familles pauvres. Chacun de ces Messieurs est assez aimable pour nous prendre des billets ; les ouvriers ne veulent pas se laisser dépasser en générosité, les listes sont couvertes, et des sommes vraiment étonnantes nous arrivent rapidement.

Cette année la loterie nous a donné 542 fr. 20 c. de bénéfice net. Enfin notre dernière ressource, hélas ! la plus faible, c'est la quête qui, d'après les règlements, doit se faire après chaque réunion. Cette

année les quêtes réunies ont produit la somme de 168 fr. 50 c. C'est bien peu, il est vrai, mais nous regrettons que nos bourses ne soient pas aussi grandes que notre désir d'être utiles à nos amis, à nos frères. Je saisis cette occasion pour rappeler à ceux de nos confrères qui n'assistent pas régulièrement à nos réunions qu'ils nous privent d'une ressource qui serait agréable à notre trésorier d'abord, mais surtout à nos pauvres.

Résumons en quelques lignes :

Dons de M. Ernest Harmel	Fr. 240 » »
» du bon Père	» 60 » »
» des membres honoraires	» 400 » »
» de diverses personnes	» 58 60
Loterie	» 542 20
Quêtes aux réunions	» 168 50
Total des recettes	Fr. 1.469 30

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, il restait en caisse au 12 janvier 1880, 84 fr. 90 c., ce qui donne un total de 1554 fr. 20 c.

En terminant, je crois être l'interprète de tous mes confrères en me permettant de relever une méprise que nous avons rencontrée quelquefois. Quelques personnes ont confondu la conférence avec la caisse de secours établie dans l'usine. En cas de maladie ou d'accident, la caisse de secours distribue les dons matériels auxquels donne droit la cotisation que chacun de nous laisse par quinzaine ou par mois. C'est un droit pour chacun parce que chacun contribue à augmenter les revenus de la caisse.

Il n'en est pas de même des secours donnés par la conférence. Les ressources dont elle dispose ne lui viennent d'aucune cotisation, comme nous l'avons vu tout à l'heure. Elle est donc libre de distribuer

ses dons comme elle le juge à propos, sans que personne puisse prétendre y avoir aucun droit.

C'est une œuvre de charité fondée sur l'amour du prochain, pour l'amour de Dieu ; or, vous le savez, la charité ne doit pas avoir de bornes, et c'est pourquoi, ouvriers de l'usine, habitants du village ou autres, tous peuvent être secourus par la conférence. Partout où il y a des souffrances, partout où il y a des âmes à ramener aux devoirs du chrétien, là doit se trouver le disciple de saint Vincent-de-Paul ; s'il a beaucoup, il donne beaucoup ; s'il a peu, il donne peu, mais il le donne avec amour, il le donne pour soulager un ami, un frère, et surtout pour faire du bien à son âme.

Les secours matériels ne sont qu'une entrée, un moyen. Par là il se gagne la confiance des familles qu'il visite ; peu à peu on lui conte ses peines, on lui ouvre son cœur, c'est alors qu'il répand la semence de la parole de Dieu. C'est alors qu'il sème le bon grain qui produit en son temps des fruits de salut.

Lettre à *L'Univers* sur les troubles de Montceau-les-Mines

23 août 1882

L'Association catholique, t. XIV (1882), p. 345-346

Notre confrère, M. L. Harmel, a écrit à l'*Univers* à l'occasion des troubles de Montceau-les-Mines :

Val-des-Bois, ce 23 août 1882.

Monsieur le rédacteur,

Plusieurs journaux ont voulu voir dans les événements de Montceau un échec pour les principes émis par le congrès d'Autun.

Depuis longtemps déjà, la commission industrielle formée par l'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers est convaincue que les bienfaits des patrons sont impuissants, quand ils ne s'appuient pas sur *l'association ouvrière*. L'expérience a même démontré que ces bienfaits eux-mêmes, exploités par l'astuce et la perfidie des meneurs, deviennent des causes d'irritation nouvelle. Telle est en particulier la situation de l'usine de Montceau. Le patron n'a cessé d'y faire, pour la population manufacturière, les sacrifices les plus onéreux et les plus ingénieux.

On peut dire qu'il l'a accablée de ses bienfaits ; mais *les ouvriers n'ont pas pénétré dans le gouvernement de ces institutions admirables*.

On comprend difficilement ce qu'on ne touche pas ; dès lors, comment les sacrifices de M. Chagot pouvaient-ils être compris ?

Le système que préconisent les congrès catholiques n'est pas du tout celui-là. Souvent, au contraire, nous avons averti les industriels qui le pratiquaient, de l'inanité de leurs efforts.

A notre avis, le mouvement de Monceau eût été beaucoup plus difficile, si des *associations* pour le bien avait fait cesser l'état d'isole-

ment funeste où vivent les ouvriers. Dans une agglomération dont les individualités ne sont unies par aucun lien moral puissant, l'action des meneurs ne rencontre pas de résistance, les mensonges les plus grossiers pas de contradiction ; les meilleurs ouvriers sont mis en suspicion, et toute l'influence appartient aux mauvais.

Dès lors, que peuvent devenir les hommes mal conseillés, peu au courant des questions sociales, et comme abandonnés par ceux qui devraient les instruire, les soutenir et les mettre en garde contre les ambitieux et les sectaires ?

Quand il n'y a pas d'association pour le bien, les ouvriers se trouvent livrés sans défense à l'association pour le mal, laquelle est toujours tyrannique.

Aussi le congrès d'Autun a-t-il affirmé, avec M. le comte A. de Mun, que *le régime corporatif est le seul moyen de remédier aux maux engendrés par l'état anarchique où nous vivons*.

L'Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers travaille à rétablir le *régime corporatif*, dans la liberté et dans le respect des lois éternelles, parce que ce régime rendra aux ouvriers une *juste participation dans la gestion des intérêts communs*, sans détruire pour cela l'autorité légitime du patron.

C'est la famille du travail reconstituée par l'amour réciproque et le respect réciproque des pères et des enfants, au lieu de la famille détruite par les luttes fratricides, où les uns sont armés contre les autres pour la destruction commune.

Agréez, monsieur le rédacteur, mes salutations distinguées.

Léon HARMEL.

Rapport au congrès des Œuvres ouvrières catholiques d'Autun

Août 1882
L'Association catholique, t. XIV (1882), p. 373-391

DOCUMENT

RAPPORT PRÉSENTÉ PAR M. HARMEL AU CONGRÈS DES ŒUVRES OUVRIÈRES CATHOLIQUES TENU A AUTUN SOUS LA PRÉSIDENCE DE MGR PERRAUD DU 7 AU 12 AOUT 1882.

Monseigneur, Messieurs,

L'histoire de notre temps fournira aux siècles futurs la plus convaincante démonstration de l'inanité des efforts de l'homme quand il veut se passer de Dieu.

Dans le monde économique, voilà que ces magnifiques découvertes, ces étonnantes machines qui semblent réaliser les merveilles des mille et une nuits, en un mot, tout ce qu'il y a de plus propre à exalter l'orgueil humain, devient précisément la cause la plus active des ruines morales et matérielles dans l'humanité.

I. Situation du travail dans la grande industrie.

1. — La grande industrie a engendré un état inconnu aux siècles passés : le Prolétariat ; c'est-à-dire des populations errantes, sans tradition comme sans lendemain, sans foi aussi bien que sans demeure, sans famille comme sans profession déterminée.

2. — En *Angleterre*, elle a été plus fatale aux Irlandais que les légions de Cromwell. La foi de ce peuple héroïque, que la misère, l'exil et la mort n'avaient pas amoindrie, que des siècles de persécution n'avaient pas entamée. la foi catholique des Irlandais n'a pu résister à l'atmosphère délétère des grandes fabriques. Les ravages dans la vie morale des familles ont suivi rapidement la disparition de l'esprit reli-

gieux. Trop souvent il ne reste que des êtres juxtaposés qui se supportent tant qu'il y a utilité, car dans ces tristes milieux la morale se réduit à l'utilité.

Voici l'état habituel des familles catholiques (ou appelées telles). Le père est protestant, mais ne va à aucune église, la mère est catholique, mais ne pratique plus ; le père travaille à Birmingham ou Scheffield, la mère à Manchester ; la fille aînée, baptisée, travaille à un autre bout de la ville, et va probablement épouser un protestant ; le grand garçon est baptisé, mais dans l'église protestante ; les petits enfants n'ont été présentés à aucune église, ils sont abandonnés toute la journée.

Dans la plupart des familles on met largement en pratique les théories de Malthus, que des laïques zélés se chargent de propager parmi les ouvriers. Cependant, malgré cette triste doctrine, le paupérisme reste avec l'immoralité. Il n'y a pas un pays au monde où la misère soit plus profonde et plus dégradée qu'en Angleterre. L'image de Jésus ouvrier pauvre a disparu sous les haillons portés avec paresse et haine, sous les stigmates du vice affichés sans honte.

Quant aux rapports sociaux, le manque de confiance est général, chacun soupçonne son voisin de le jouer ou de lui en vouloir. Les caractères sont abaissés, l'homme est devenu machine utile, mais cette machine pense ; d'où les grèves et les haines.

Les « *Trade's Unions* » exercent sur tout le peuple des travailleurs une pression tyrannique. Voici ce que disait, en 1878, le journal *Capital and Labour :*

« Les ouvriers qui ne s'affilient pas aux « Trade's Unions » doivent vraiment avoir un solide tempérament. Ils sont exposés à autant de supplices que les martyrs de l'histoire. On les taxe. on inscrit leur nom sur un tableau noir dans tous les locaux des Trade's Unions. On les traîne, d'un atelier dans un autre, on les maltraite d'une façon indicible ; leurs maisons sont brûlées, leurs outils volés. »

C'est ainsi que les associations d'où Dieu est exclu deviennent facilement oppressives, parce que l'autorité de l'homme se change bientôt en tyrannie, quand elle ne trouve pas son frein dans la loi divine.

3. — L'*Amérique* a perdu son renom de terre classique de la liberté, depuis que les ouvriers français l'ont vue de près.

Les délégués ouvriers d'Elbeuf, à l'exposition de Philadelphie, terminent leur rapport par la déclaration suivante : « Ce court voyage a suffi pour nous désabuser sur bien des points..... Nous avons trouvé au delà des mers le même égoïsme et les mêmes injustices qu'en Europe... L'Américain du Nord professe un amour excessif pour la liberté et l'égalité : quant à la fraternité, nous n'en parlerons pas, et si l'on nous assurait qu'elle existe quelque part, l'Union Américaine serait le dernier pays où nous songerions à l'aller chercher[5] ».

Cette situation ne remonte pas au delà de dix à quinze années. La surexcitation de l'industrialisme, par une protection à outrance, a bouleversé violemment la condition des ouvriers et a causé des maux incalculables. La durée des engagements était telle en 1854, que les manufacturiers payaient seulement à la fin de chaque année[6]. Aujourd'hui les patrons qui paient au mois reçoivent les reproches des ouvriers, pour lesquels le travail à la minute, comme en Angleterre, est devenu un idéal.

Autrefois, dans le Massachussetts, un jeune homme n'aurait pas trouvé une femme s'il n'avait pu l'établir dans une maison lui appartenant. Aujourd'hui l'ouvrier en est réduit au *Tenement-House*, petit appartenant au mois.

La moitié de la population de New-York (400.000 personnes environ) est logée dans 18.500 maisons, les plus sales, les plus dégradantes, et les plus chères qu'il y ait au monde. La mortalité y est trois

5. *Rapport des ouvriers d'Elbeuf à l'exposition de Philadelphie*, p. 367.

6. D[r] Brownson, *the convert of leaves from my own expérience.*

fois plus forte que dans l'ensemble des autres habitations de la ville[7].

A Boston, on a trouvé telle maison contenant 450 locataires, à raison de sept par chambre. Enfin, dans les pays où il serait encore possible d'avoir son habitation, l'ouvrier d'usine ne veut plus en acheter, parce qu'il ne pourrait pas se déplacer. C'est l'application complète des principes économiques de la mobilité du travail ; il ne reste plus qu'à loger en garni !

L'économie est inconnue parmi ces familles, où les gains sont gaspillés surtout pour la nourriture : l'ivrognerie y fait des ravages dont nous n'avons pas d'idée en France.

Les filatures de coton emploient beaucoup de jeunes filles, exposées à tous les dangers de la promiscuité et au contact, pire encore, des femmes plus âgées avec lesquelles elles vivent côte à côte.

A New-York, sur 100,000 ouvrières, plus de 50.000 gagnent 3 et même seulement 2 dollars par semaine. Quel recrutement pour la phtisie, la prostitution et le paupérisme !

Enfin le travail des enfants s'étend de plus en plus, malgré des lois peu ou point observées,

La surproduction a amené des chômages nombreux et, comme conséquence, des misères inouïes parmi ces populations qui vivent au jour le jour ; il en est résulté dans les districts industriels un paupérisme héréditaire, et dans les campagnes, des bandes de vagabonds, nommés *tramps*, vivant de la terreur qu'ils inspirent aux fermes isolées. On a constaté que ces *tramps* étaient d'anciens ouvriers de filature. Leur nombre s'est élevé à plus de cent mille en 1877 dans les seuls Etats de New-York et de Pensylvanie[8].

La grande industrie, organisée purement en vue du lucre, sans souci des âmes, a-t-elle produit des fruits moins amers en *Russie* où son introduction est toute récente ?

7. Rapport du *Métropolitan board of héalth.*

8. Voir les articles de M. Claudio Janet sur l'Amérique.

Permettez-moi d'évoquer des souvenirs personnels, et de vous faire assister à la visite des immenses ateliers de Carl Sheibler à Lods.

Le patron est mort l'an dernier, laissant une fortune de 60 millions de roubles, et l'usine n'a pas chômé une journée pour honorer son fondateur ; il y aurait eu perte pour les héritiers. Nous y avons vu 100.000 broches, 1.500 métiers à tisser, des machines à vapeur colossales tenues avec un soin luxueux ; tout y est merveilleux au point de vue de l'agencement, des constructions et de l'outillage.

Mais combien est différent l'aspect de la population qui fait mouvoir tous ces engins ? Les enfants, filles et garçons, y sont occupés depuis l'âge de huit ans ; il y a une promiscuité de sexes révoltante, surtout au tissage.

Comme je m'étonnais de ce mélange auprès de l'employé qui me conduisait : — « C'est la jeunesse, me répondit-il, ça passe ensemble le jour et la nuit. » — Tout ce peuple aux visages éhontés, où le vice a marqué sa livide empreinte, se remue dans une atmosphère étouffante, pleine de poussière.

Oui, c'est bien là un vestibule de l'enfer. Cependant Scheibler est un philanthrope, il a beaucoup fait pour ses quatre mille ouvriers : des cités ouvrières grandes comme un village, avec des rues, des places, des jardins, des écoles. Tout est prévu, excepté les besoins de l'âme, et ces cités sont réputées comme un foyer d'immoralité complète.

Trop souvent en Russie les logements des ouvriers sont détestables et deviennent la source de maladies contagieuses permanentes.

Iavnovo-Voznessensk, dit le « *Manchester Russe* », a vu 74 pour 100 de ces jeunes gens réformés comme incapables de supporter le service militaire. D'après les rapports officiels, une fabrique de M. Kloudon aurait tous ses logements infectés par d'horribles exhalaisons, au su de l'administration qui trouverait utile de les conserver afin d'empêcher les ouvriers de s'attarder trop dans leurs foyers. A Moscou les ouvriers de la fabrique de M. Stchokine habiteraient des espèces de boîtes grandes d'une archine et demie. environ 1 m. 70 c. ;

autre part des dortoirs sans air ; une fabrique de gants loge ses familles dans le souterrain où l'on détache les parties charnues des peaux. Les ouvriers des houillères vivent dans des huttes de terre imprégnées de gaz tellement malfaisants, que les insectes eux-mêmes y périssent[9].

5. — Il me tarde de quitter ce tableau pour revenir en Allemagne, en Suisse, en Belgique. Mais là aussi, malgré un respect plus grand de l'humanité, les ravages de l'industrie sont lamentables.

J'aurais beaucoup à vous dire sur chaque contrée, si je ne craignais d'abuser de votre temps. Un mot de la meilleure population industrielle qui existe au monde, de notre chère *Alsace*, vous permettra d'apprécier les autres pays.

Dans les centres manufacturiers d'Alsace, la famille est en décadence visible. Elle a perdu les trois garanties de son intégrité : les traditions, le respect de Dieu, les vertus domestiques.

A quinze ans, le garçon devient frondeur et libertin. Les parents essayent-ils de revendiquer leurs droits méconnus ? — « Si cela ne vous plaît pas, on cuisine ailleurs comme ici. » — Telle est la réponse insolente qu'ils reçoivent.

Beaucoup de jeunes garçons et même de jeunes filles, quittent la famille pour vivre dans des pensions qu'on compte par centaines à Mulhouse, Thann, etc. Les chefs de ces maisons deviennent les entremetteurs de mariages. condamnés autant par la morale publique que par la conscience. Quant aux parents, ils sont abandonnés et réduits à vivre de leur travail, jusqu'à ce que la vieillesse les jette dans une misère sans remède.

La pensée de Dieu était autrefois dans toutes les bouches. — « Que la volonté de Dieu soit faite ! — Que Dieu nous bénisse ! — Contentement passe richesse ! » — Telles étaient les formules consacrées par les siècles, qu'on entendait à chaque instant. Elles sont

9. Extrait du *Courrier Russe*. Voir le *Journal des Economistes*, avril 1881 p. 162 et suiv.

maintenant remplacées par le blasphème, le jurement, les paroles obscènes, à la table de famille aussi bien qu'à l'atelier, dans la bouche de la mère comme dans celle du mari.

Le journal impie, le roman licencieux pénètrent partout.

Dans certaines manufactures le mot d'ordre est la persécution de l'ouvrier chrétien. soucieux d'une « morale trop sévère ou trop pure. » Sous prétexte de tolérance, l'impunité est assurée à ce qu'il y a de plus détestable.

Il a bien fallu constater la vérité de cet axiome économique : Point de bien-être sans morale, pas de morale sans religion. En vain a-t-on sollicité l'épargne par tous les moyens possibles, les documents officiels sont remplis de lamentables aveux.

D'après un calcul, fait par M. Engel-Dolfus, le chiffre des dépôts à la caisse d'épargne est, en Belgique, de 19 fr. par habitant, en Italie de 23, en France de 27, en Suède de 57, en Prusse de 63, en Autriche de 81, en Saxe de 136, dans la Haute-Alsace de 44 seulement.

En prenant les 12.726 déposants nouveaux de l'Alsace pour 1877, on trouve le décompte suivant :

2.200 ouvriers	543.645[m] soit	20,40 0/0
1.524 domestiques	219.085	8,15 0/0
519 employés	135.075	5,00 0/0
1 074 militaires	18.613	3,05 0/0
3.456 diverses profession	1.151.504	42,40 0/0
2.907 mineurs pour lesquels on a déposé	544.065	20.20 0/0
46 sociétés d'économie	20.983	0,80 0/0
12,726 déposants pour	2,632,970[marcs]	100.00 0/0

En revanche, les dettes sont nombreuses et découragent la bonne volonté en même temps qu'elles enchaînent toute liberté.

La gêne, avec son triste cortège de mauvaises pensées, s'assied au foyer domestique et y suscite une tentation à laquelle on ne résiste

pas, celle de changer de domicile pour recommencer de nouvelles dettes.

L'alcoolisme fait chaque année des ravages plus grands.

Le congrès international réuni à Paris en 1879 émettait le vœu qu'il n'y ait qu'un débit pour 2.000 âmes. Tandis qu'on en compte en Alsace un sur 110 habitants, et dans certaines localités, un par 67 ou 70. (La statistique donne une moyenne en France de 4 litres d'alcool par tête et par an ; en Angleterre 6 litres 1/2, en Alsace 6 litres, soit 12 litres à 45° par habitant, et par an. Cette consommation était dix fois moindre, il y a dix ans[10].

Il faut ajouter à ces maux, faciles à constater par tout le monde, les désordres inconnus produits par l'agglomération.

Nous pouvons le crier bien haut à tous les Industriels, parce que nous en avons une longue expérience personnelle : les patrons ignorent ce qui se passe dans leurs ateliers, et malgré toute leur surveillance, il leur est impossible de le savoir. Si dans l'usine on n'a pas groupé les bons ouvriers pour faire respecter la liberté du bien, le vice y établit une tyrannie redoutable qui ne trouve aucune résistance.

Les dangers existent même dans les salles où il n'y a que des femmes. Ecoutons à ce sujet le rapport des ouvriers d'Elbeuf : « Ce qui chez nous est pire, ce sont certains ateliers de femmes, dans lesquels l'on n'entend que d'horribles conversations, où les plus simples notions de la pudeur sont foulées aux pieds avec un cynisme effronté. La présence des employés n'est cependant qu'accidentelle dans ces ateliers, qui sont tous dirigés exclusivement par des femmes, quelquefois par des mères de famille ! ».

« Et cependant, ajoute le même rapport, disons à l'honneur de la France que, c'est chez elle où l'on rencontre le plus de manufacturiers montrant quelque pitié[11]. »

10. *Revue catholique d'Alsace*. Mai 1882.

11. *Rapport sur l'exposition de Philadelphie*, Elbeuf 1877, p. 457.

Mais en France comme partout l'industrie est restée païenne, même chez les maîtres chrétiens ; elle a donc produit les mêmes désordres, la destruction de la famille, la corruption générale et par suite, un paupérisme toujours grandissant.

II. Socialisme.

Comment s'étonner que l'usine, en propageant le prolétariat, ait fait naître le socialisme ?

Qu'est-ce que le socialisme ? c'est la haine de la société actuelle rendue responsable de tous maux, et comme cette société repose sur Dieu, sur la famille et sur la propriété, le socialisme veut supprimer ces trois bases de tout ordre social, pour reconstituer quoi ? nul ne le sait. D'après la définition d'un patriarche de la nouvelle doctrine, c'est la *réhabilitation de la chair*, c'est-à-dire le matérialisme dans toute sa grossièreté, le désir des jouissances dans toute son âpreté. « C'est un nouvel islamisme fanatique, sans Allah et sans Providence[12]. »

Cette doctrine n'a pas seulement ses savants et ses docteurs, elle a aussi ses apôtres et son armée. L'internationale est le socialisme en action. Elle est partagée en plusieurs fractions : les possibilistes (qui ont pour organe en France, le *Prolétaire* et l'*Intransigeant*), les collectivistes radicaux (conduits par Charles Marx, soutenus par l'*Egalité* et le *Citoyen*), et les anarchistes (disciples de Bakounine). Mais ces groupes ont pour doctrine commune : que tous les maux de l'état social proviennent de l'exploitation des ouvriers par les capitalistes ; ils n'ont qu'une conclusion, la guerre des classes. C'est pourquoi tout en reconnaissant l'inefficacité du moyen, tout en sachant que le résultat ordinaire est de plonger les ouvriers dans la misère la plus affreuse, ils s'appliquent à fomenter les grèves. Quand elles éclatent, leurs émissaires accourent et font les promesses les plus irréalisables. afin de rendre la crise plus aiguë, afin de creuser plus profond l'abîme

12. Parole du député Jœrg au Reichstadt, 23 mai 1878.

de la haine. Quand la grève est finie, leur œuvre aussi est terminée. Autant d'ouvriers qui ont participé à la grève, autant d'hommes acquis à l'Internationale et au socialisme.

Si les employeurs ont eu la victoire, s'ils ont obligé les ouvriers à subir les conditions, tant mieux pour ces apôtres de la haine, les vaincus n'en sont que plus aigris, et par conséquent plus sûrement acquis à la cause.

8. — En constatant les progrès rapides de l'Internationale depuis dix ans, on se demande ce que deviendra la société demain. C'est seulement en 1862, à l'exposition universelle de Londres, que commence cette association puissante ; son berceau est en Allemagne où elle a eu ses docteurs : Ferdinand Lasalle et Charles Marx. Ce dernier en est resté le chef et l'intelligent directeur. Elle a pénétré en Angleterre, malgré des résistances qui ont duré jusqu'en 1875 ; en Autriche, grâce à la connivence inconsciente du gouvernement ; en Belgique et en Hollande, malgré le sentiment religieux de la population ; en Espagne, en Portugal, en Amérique, en Suisse, en Russie où, sous le nom de Nihilisme, elle fait la terreur des Czars.

9. — Nous étudierons le socialisme (dont l'Internationale est l'armée) dans les auteurs accrédités.

La concordance des programmes accuse l'unité des principes et de l'action.

Le parti ouvrier français dit :

« Que l'appropriation collective de production ne peut sortir que de l'action révolutionnaire de la classe productive ou prolétariat, organisée en parti politique distinct.

« Qu'une pareille organisation doit être poursuivie par tous les moyens dont dispose le prolétariat, y compris le suffrage universel, transformé ainsi d'instrument de duperie qu'il a été jusqu'ici, en instrument d'émancipation. »

Les partis ouvriers allemand, belge, américain, disent :

« Le travail est la source de toute richesse.

« Le travail pleinement productif n'étant possible dans la société que par la Société, les moyens de production appartiennent à la Société tout entière.

« Le système actuel est faux. parce qu'il ne permet que la concentration des richesses entre les mains de la minorité et ne réserve que la misère et l'oppression à la majorité.

« Les partis politiques n'agissant qu'en vue de garantir leurs privilèges aux possédants, la classe ouvrière doit s'organiser en parti distinct, ayant pour but d'obtenir enfin son affranchissement économique. Tout mouvement doit tendre vers ce but[13]. »

Non moins explicites sont les socialistes Hongrois, Polonais, Espagnols. Danois, Italiens, Autrichiens, Suisses, Hollandais et Anglais. Tous sont unanimes pour demander la socialisation de la terre et des capitaux.

« Ce mode de production « collectiviste » supprimerait la concurrence actuelle, en plaçant les parties de la production des richesses qui peuvent être exécutées collectivement, sous la direction des organisations professionnelles, et en effectuant, sous cette même direction, la *répartition des produits communs* de tous à tous, en raison de la valeur d'usage social du travail de chacun.

« Les travailleurs recevraient des émoluments en raison de leur travail.

« Les moyens nécessaires, pour chaque genre de production, devraient être fixés par l'enquête officielle et continue des administrations de la vente, et par les comités directeurs de la production. L'industrie sociale se règlerait sur ces déterminations. Le déficit ou surcroît occasionnel des produits serait balancé, de temps à autre, relativement aux besoins, par une mise en réserve dans les magasins, qui deviendraient de véritables *entrepôts publics*[14].

13. *Le nouveau parti*, p. 14.

14. *La quintescence du socialisme*, p. 17 et 18. — *Ibid.* p. 10.

« Telle est la quintessence de l'organisation sociale du travail, opposée à cette concurrence anarchique actuelle » — cause de tous les maux.

La place est prévue pour les parasites, qui ne manqueront pas dans une telle société : « Ceux qui rendraient à la société des services d'utilité générale, c'est-à-dire ceux qui ne produiraient pas directement, tels que les juges, les employés d'administration, les membres du corps enseignant, les artistes, les *penseurs*, etc. ; pour subvenir à leurs besoins, recevraient une part du produit national, en proportion du temps de travail qu'ils auraient donné à la société »[15].

10. — Quels sont les moyens préférés par le nouveau parti ?

La centralisation et l'agitation.

Le service obligatoire, l'école obligatoire, « tout ce qui discipline les masses unitairement », tout ce qui centralise, tout ce qui met aux mains de l'Etat la toute-puissance sur les individus et sur la famille, « a une grande affinité avec le socialisme[16]. »

Saper toutes les autorités, profiter des querelles entre l'Eglise et l'Etat, « dans lesquelles le socialisme est visiblement le vrai *tertius gaudens* », critiquer la propriété et l'assimiler au vol, dénoncer partout « l'exploitation des salariés, où le capital joue le rôle d'un vampire, d'un spoliateur, d'un voleur, » susciter par les grèves la guerre à outrance entre le capital et le travail ; voilà comment on produit l'agitation qui réveille les masses, et propage parmi elles les idées nouvelles.

C'est ainsi que les réformistes révolutionnaires préparent le terrain, pour enlever ensuite de haute lutte la transformation sociale qu'ils désirent.

Les anarchistes, se trouvant en dehors du mouvement politique, ont une action moins visible. Quelques « réformistes pacifiques es-

15. *Idem*, p. 20.

16. *Idem*, p. 27.

sayent d'arriver par l'association corporative et par l'épargne. Mais les réalités économiques, de plus en plus brutales, ébranlent chaque jour l'optimisme des meilleurs d'entre eux[17]. »

11. — Le socialisme se glorifie de ce qu'il va extirper radicalement toutes les tromperies de la Bourse et de l'agiotage, en supprimant les rentes, les actions, l'argent monnayé, les titres quelconques, en un mot toute richesse et tout capital privé.

Il paraît certain, en effet, que tout le monde étant pauvre. il n'y aura plus de mauvais riches.

Comment se ferait la répartition du produit national ?

« Une partie serait restituée au capital collectif, en compensation de la quantité employée à la production ; une autre partie servirait à l'entretien des autres institutions d'utilité publique (non directement productives) »... (probablement à nourrir les penseurs)...

« Ce capital réservé remplacerait les impôts d'aujourd'hui, il serait employé aux charges d'utilité publique, et formerait la base permanente du capital collectif. »

Le reste serait consommé par les membres de la société.

« La part de chaque producteur pour ses moyens d'existence sera déterminée par son temps de travail. Le temps de travail servirait alors de mesure, pour marquer la part individuelle de chaque producteur dans le travail commun, et en même temps de mesure dans la part des *produits communs individuellement consommables*[18]. »

« La production collective, organisée d'une manière indépendante en corps de métiers, pourrait très bien admettre aussi une statistique journalière, hebdomadaire, mensuelle, semestrielle, annuelle, des besoins individuels et familiaux, du genre de celle qui se fait aujourd'hui ; et d'après cette statistique, résultant de la libre manifestation des besoins, la production nationale pourrait se régler en ce qui

17. *Nouveau parti*, p. 17.

18. *Quintescence du socialisme*, p. 36.

regarde la quantité des produits... Il est vrai aussi que l'Etat pourrait radicalement éliminer des besoins qui lui paraîtraient nuisibles, en ne produisant plus pour eux[19]. »

Si une ombre de famille reste encore avec un tel système, elle n'aura plus qu'une liberté, celle de consommer ce que l'Etat voudra lui donner, comme le lion dans sa cage consomme la chair qu'on lui a jetée.

12. — L'Etat socialiste n'aura d'ailleurs rien à redouter, pas même les manifestations hostiles de ses victimes, car aussitôt qu'il est le maître. il supprime tous les votes.

« Pour le socialisme réalisé, le suffrage universel n'est pas absolument nécessaire ; sans doute. pendant l'époque transitoire de sa lutte avec le libéralisme, le socialisme ne renoncera pas à ce suffrage. Mais, quand l'organisation unitaire du travail sera devenue une réalité. ce sera justement l'Etat socialiste qui possédera, à un plus haut degré, ce solide engrenage *organique*, qui a été le propre du moyen âge[20]. »

En revanche, la délation serait à l'ordre du jour : « chacun recevrait d'autant plus que tous les autres travailleraient davantage dans toutes les branches de la production. Alors le travailleur s'intéresserait au plus haut degré à l'ensemble de toutes les branches industrielles. Le contrôle économique et la discipline du travail, qui deviennent toujours de plus en plus impossibles au régime de production capitaliste, et que cette lacune rend de plus en plus instables. seraient, dans l'état socialiste, beaucoup mieux garantis par des primes communes, car chacun, en ce qui regarde la perception de sa rémunération et de sa prime. serait intéressé à ce que le paresseux et le mauvais travailleur ne reçoivent pas une solde complète. Chacun serait intéressé à ce que les frais de travail en moyenne soient le plus bas possible, car, d'après ces frais, serait déterminé le prix des produits so-

19. *Idem*, p. 46.

20. *La quintessence du socialisme*, p. 52.

ciaux, et on pourrait. pour une quantité donnée de bons de travail, avoir d'autant plus de produits que les frais sociaux de chaque genre de richesse seraient moins élevés[21]. »

Ici vient une objection que prévoit l'auteur : Si notre communauté est composée d'un million de travailleurs. mon revenu de travail social dépend de ce que mes autres 999.999 coopérateurs soient aussi appliqués que moi. Mais, suivant l'habitude de l'école, on ne résout rien, on verra plus tard comment on s'en tirera.

13. — Toutes les fractions socialistes sont unanimement impies, et se targuent de l'athéisme le plus complet,

« Supprimer la religion qui donne un bonheur illusoire c'est, suivant leur dire, revendiquer son bonheur réel ; car, démontrer le néant de ces illusions ; c'est tendre à la suppression d'un état qui a besoin d'illusions pour subsister, En d'autres termes, la critique de la religion est la critique de la *vallée de larmes*, dont la religion est l'aspect sacré et l'explication morale.

« En arrachant à la chaîne des misères humaines les fleurs artificielles dont la religion l'avait couverte, la critique religieuse a invité l'homme à rejeter au loin sa chaîne de misère et de servitude pour cueillir, dans les chemins de la vie, la fleur vivante du bonheur réel, par la science, l'équité et la solidarité. » (Voyez Marx, Critique de l'idée de droit, de Hégel.)[22].

Puisque les socialistes croient qu'ils détruisent le mal en le niant, pourquoi ne pas essayer aussi de nier la maladie et la mort, afin de tendre à la suppression d'un état qui répugne tant à la nature humaine, et de cueillir la fleur de l'immortalité ?

« Il est réellement inconcevable, dit Schaffle lui-même, que les socialistes dont le principe suppose, plus que tout autre, l'empire sur soi-même, l'honnêteté, la soumission et le dévouement, l'amour chré-

21. *Idem*, p. 3.

22. *Le Nouveau Parti*, page 34.

tien dans son sens le meilleur et le plus pur, soient les représentants d'un matérialisme et d'une haine de religion, complètement étrangers aux masses populaires, qui travaillent à la sueur de leur front et connaissent tout le sérieux de la vie[23]. »

Il est vrai qu'ils ont découvert l'*Altruisme*, la vraie religion de l'avenir. Ecoutons l'histoire de cette découverte.

« A travers ces longues et douloureuses séries d'iniquités, de cruautés et de souffrances, l'humanité a eu les yeux sur un flambeau, à la lueur d'abord trouble et ensanglantée, mais qui, de siècle en siècle, s'éclaircit davantage. C'est la recherche du mieux physique et moral, nécessitant des efforts collectifs et faisant de la solidarité une loi de plus en plus inéluctable.

« Par cette recherche est né l'altruisme, dont le socialisme poursuit l'application, repoussant comme indigne de l'humanité la loi végétale et zoologique de *la guerre de tous contre tous*, qui est réalisée (avec l'aggravation du capitalisme) dans l'ordre individualiste présent.

« L'altruisme, ou sympathie universelle, est en même temps le motif moral sur lequel se basent les socialistes. L'ancien motif théologique est fini, depuis que la science a vidé le ciel et comblé l'enfer. le chacun pour soi et ses petits de la société bourgeoise est trop immoral. La solidarité entre les êtres humains et la sympathie universelle, ou du moins la préoccupation d'éviter des souffrances inutiles à tout ce qui a vie, n'est-ce pas la morale humaine par excellence ?

« Les socialistes ne pourraient mieux choisir[24]. »

14. — L'année dernière, au Congrès du Mans, nous avons essayé de réfuter les idées des collectivistes sur le salaire. Nous n'avons pas le temps aujourd'hui de compléter ce travail, en réfutant les autres erreurs des modernes réformateurs.

23. *Quintessence du socialisme*, page 107.

24. *Le Nouveau Parti*, p. 38.

Mais les adeptes de la nouvelle doctrine peuvent-ils soutenir de bonne foi que la propriété collective serait sans abus ?

Le salariat cessera-t-il d'être odieux, parce qu'il sera le partage de tous les hommes sans exception ? La concentration industrielle sera-t-elle moins dure, parce qu'elle sera universelle au lieu d'être divisée comme elle l'est aujourd'hui ?

La transformation de la propriété sera-t-elle la transformation de l'humanité ? Les hommes cesseront-ils d'être égoïstes et passionnés ?

Quand la propriété individuelle, c'est-à-dire le plus puissant stimulant du travail, sera enlevée, les hommes travailleront-ils mieux ? Seront-ils plus consciencieux dans leur travail, plus équitables dans leur partage, plus modérés dans les jouissances, plus résignés dans la privation ?

15. — Par une faute inconcevable, par un aveuglement stupide, fruit de leur apostasie, la plupart des gouvernements semblent s'être étudiés à favoriser le socialisme.

Une persécution presque universelle prend plaisir à démolir une à une les pierres de la forteresse sociale : la religion et la famille.

En présence du péril qui grandit tous les jours, quelle espérance de salut pouvons-nous trouver dans la société actuelle ? Un des coryphées du nouveau parti a peint notre société en traits d'une rare énergie ; je vous demande la permission de citer : « La société libérale ou radicale qui nous gouverne voudrait se persuader qu'elle est forte, alors que ce sont des déclassés venus de partout, ramassés de bric et de broc, qui tiennent en main à cette heure le peu qui reste de pouvoir à tenir, et qui se partagent sans conviction comme sans vergogne, les écus du budget et les galons des uniformes.

« Depuis la découverte de la vapeur, la face de la société a changé. Il n'y a plus que deux forces bestiales, qui la gouvernent : la machine et le canon ; le canon, fils de la machine, et qui arrive toujours en hurlant défendre sa mère, quand ceux qu'elle tue se relèvent.

« Ce n'est pas un des trente-six partis connus qui changera rien à cette terrible vérité. Les pauvres crèveront de misère dans les bagnes industriels aussi bien sous la république radicale que sous la république tricolore Peu nous importent les politicards qui grouillent entre les deux camps ; agiteraient-ils le chiffon rouge des montagnards, ou le mouchoir blanc des parlementaires ! Vieilleries que tout cela ! »[25]

Quel tableau saisissant et comme il fait toucher du doigt l'impuissance de notre société libérale !

Nos maîtres se sont affublés hypocritement du manteau de la liberté. Mais ils ne savent faire que des lois de proscription. Si, pressés par la voix publique, ils essaient de satisfaire l'opinion, ils entourent de tant de restrictions ce qu'ils concèdent à la liberté, qu'ils réussissent à imposer une chaîne nouvelle, réduisant encore le peu qui nous restait de nos droits les plus sacrés.

Ils ont chassé Dieu de la société, et ils ont promis à l'humanité le bonheur de ce monde en échange des joies de l'autre vie. Et voilà que jamais l'homme n'a été si malheureux sur la terre que depuis qu'il a renoncé au ciel !

La misérable compensation qu'ils avaient promise, ils n'ont pu la donner. On n'entend retentir partout que des cris de haine, des plaintes désespérées.

III. Solution chrétienne : Régime corporatif.

16. — N'y a-t-il pas de salut pour la société, et sommes-nous réduits à conserver le régime libéral industriel qui a donné naissance au paupérisme, ou à subir le socialisme qui menace de tout détruire ? Evidemment non.

Le socialisme, le communisme et l'Internationale ne sont, en réalité, que l'expression vivante et active de l'antagonisme ardent entre

25. Préface du Nouveau parti, par Jules Vallès.

les pauvres et les riches, antagonisme auquel l'Evangile seul avait su porter remède.

Cet antagonisme a une cause intrinsèque qui a toujours existé et qui existera toujours : l'inégalité entre les hommes. L'inégalité se traduit partout : dans l'intelligence, dans les talents naturels, dans la force physique et la force morale, dans la durée de la vie, dans la taille, la beauté, l'adresse, la santé, etc. Une seule de ces inégalités obligerait toujours les uns à la résignation, les autres à une compassion effective. Il est impossible au socialiste le plus convaincu, d'affirmer qu'il soit au pouvoir des hommes de faire disparaître toutes ces inégalités. Celle de la fortune n'en est qu'une de plus.

Si, évidemment, l'homme ne peut changer un fait inhérent à notre nature elle-même ; il faut donc chercher ailleurs le principe de la réforme. Ce principe, nous le trouvons dans les causes extrinsèques, les seules qu'on puisse modifier. et qui se résument dans les trois faits suivants : l'apostasie des nations, l'idolâtrie de l'or, et les excès de la grande industrie. La solution du problème social exige donc trois moyens : le rétablissement de l'ordre social chrétien par des gouvernements honnêtes, la pratique des devoirs de paternité sociale par les patrons, et enfin l'organisation d'un régime corporatif propre à rendre la paix et la véritable prospérité au monde du travail.

17. — Aux maux sociaux il faut des remèdes sociaux.

Sans doute l'Eglise pourra toujours sauver les individus, ainsi qu'elle l'a fait durant les trois premiers siècles, alors qu'elle rachetait le monde avec le sang de ses enfants.

Mais, pour opérer des effets sociaux, il a fallu que la religion devînt une *institution sociale.*

Ainsi, dans sa lutte avec l'esclavage, elle a pu prêcher la charité aux maîtres, la patience aux esclaves, elle a pu obtenir beaucoup d'affranchissements isolés ; mais l'abominable principe de l'esclavage subsisterait encore aujourd'hui, si le christianisme n'avait pas été so-

cialement et civilement accepté par les nations, s'il n'avait pas été l'inspirateur des lois.

Le christianisme est venu apporter sur la terre la liberté du plus grand nombre. Il a favorisé les faibles, en entourant leur infirmité du respect et de l'amour des puissants.

Le monde a vu, non sans étonnement, la pauvreté sortir du profond mépris dans lequel les hommes l'avaient reléguée, et apparaître revêtue d'une majesté sacrée. Chose plus étonnante encore, cette étrange royauté a eu sa cour et ses courtisans.

Combien notre société est loin de ces idées généreuses et élevées !

La canonisation du grand pauvre d'Amettes la scandalise. Elle ne comprend plus rien au respect dont l'Eglise avait entouré les faibles ; les petits sont écrasés, les pauvres méprisés, et l'arsenal de nos lois libérales n'a pas laissé une seule liberté debout. Je me trompe, on s'est appliqué à enlever tout frein à la licence, toute entrave aux empoisonnements du corps et des âmes.

Le libéralisme ne connaît que la liberté du mal et l'oppression du bien. Dans le monde économique, c'est l'enrichissement de quelques-uns, la misère du plus grand nombre. Pour remède, on a légalisé la guerre. et, dans la famille du travail, patrons et ouvriers se ruinent réciproquement et tuent l'industrie française, au nom de la liberté. C'est pourquoi notre société ne pourra retrouver une paix et une prospérité assurées, sans le concours d'un gouvernement chrétien qui s'inspirera franchement des principes de l'Evangile.

18. — L'idolâtrie de l'or, deuxième cause du malaise social, provient de l'oubli de Dieu.

La loi divine avait fait de l'amour du prochain une obligation rigoureuse. Ce frein enlevé, l'égoïsme humain est apparu avec ses insatiables convoitises. Si les socialistes, qui ont eu tant de peine à découvrir l'Altruisme, voulaient bien ouvrir l'Evangile, ils y trouveraient partout la doctrine admirable de la charité. Nous n'en voulons citer que deux traits.

Il y avait un homme qui avait amassé une grande fortune, probablement en tout honneur, car on ne l'accuse pas de ce chef. Il la dépensait, ce qui n'est pas défendu, et ainsi il faisait gagner la vie à un grand nombre d'ouvriers occupés dans les industries de l'ameublement, du vêtement, etc. Pourquoi cet homme est-il appelé mauvais riche ? Pourquoi est-il enseveli dans l'enfer ? Uniquement parce qu'il a négligé de s'occuper de Lazare. Il ne l'avait cependant pas maltraité, il ne l'avait pas fait mettre en prison, comme cela se pratique dans notre société libérale pour les mendiants et les gens sans domicile ; seulement il n'avait pas pris soin de lui donner les restes de sa table.

La doctrine catholique proclame que tout vient de Dieu, dès lors nous devons tout à Dieu, et si nous ne payons pas le créateur dans la personne de ses pauvres, nous le frustrons de ce qui lui est légitimement dû, nous lui volons sa part et il se venge.

Combien cette doctrine est admirable ; et comme elle concilie les droits des pauvres avec les droits des riches !

Un autre trait nous apparaît dans le récit du jugement dernier.

Dans ces assises solennelles, il semble que le Juge dédaigne les devoirs individuels pour ne s'occuper que des devoirs sociaux. Vêtir ceux qui sont nus, donner à manger à ceux qui ont faim, à boire à ceux qui ont soif, trois besoins matériels qui sont les figures des trois grands besoins spirituels : l'amour, vêtement des âmes, la vérité, nourriture des âmes, l'espérance, breuvage des âmes. Autant l'esprit est au-dessus du corps, autant la malédiction tombera plus terrible sur ceux qui auront négligé les trois grandes misères spirituelles de leurs frères.

Et si ces abandonnés, au lieu d'être simplement les plus petits d'entre nos frères, sont spécialement des enfants que Dieu nous a confiés ; si ces pauvres ne sont dénués de tout que parce que nous les avons dépouillés nous-mêmes pour nous enrichir, combien plus terrible sera la malédiction au dernier jour ?

Je supplie les industriels qui m'entendent de réfléchir. Sans doute, ce n'est ni vous ni moi personnellement qui avons créé les usines et leurs dangers, mais le jour où nous en avons pris la direction, nous en avons assumé sur nous la terrible responsabilité. Nulle excuse ne peut nous en décharger.

Je vous le demande, Messieurs. si ces doctrines étaient enseignées et pratiquées par les patrons, au lieu du monstrueux égoïsme engendré par l'oubli de Dieu et de nos devoirs, quel changement immense ne verrions-nous pas s'opérer dans le monde du travail !

19. — Les excès de la grande industrie, troisième cause du mal actuel, ne sont pas dus seulement à cette âpreté du gain, à cette idolâtrie de la richesse dont nous venons de parler. Ils sont encore occasionnés par un état social. où tout semble organisé pour la guerre : guerre des ouvriers avec les patrons, guerre des patrons entre eux, concurrence effrénée et païenne, où les moyens déloyaux répugnent trop peu à des concurrents acharnés. La réussite ne paraît plus conciliable qu'avec l'écrasement des autres. De là une ruine générale préparée à tous par chacun.

Cet état anarchique ne trouve aucun autre remède que le régime corporatif.

Déjà en 1875, au congrès de Reims, le R. P. Marquigny donnait la même conclusion dans ses savantes études sur la corporation, appropriée aux conditions actuelles du travail :

« Lorsque le Christ régnait sur la société et sur l'atelier, disait l'éminent rapporteur, l'union des classes, affermie par le sentiment de la fraternité chrétienne, servait de base aux institutions publiques et à la prospérité nationale.

« L'Eglise et la royauté, par leur concours, donnaient aux institutions ouvrières une stabilité qui défiait toutes les révolutions. Qu'il se soit glissé des abus dans ce régime du travail, il n'y a rien en cela d'étonnant. Mais il faut bien reconnaître que la société lui est redevable de huit siècles de paix. Qu'on supprime dans l'organisation du

travail tout ce qui était privilège et sujétion, nous n'élevons à ce sujet aucune plainte ; mais nous voudrions restaurer cette fraternelle communauté d'efforts, cette solidarité morale et matérielle, cette unité de vie sociale, sans lesquelles nous retournerons au paganisme et à la barbarie. » (*Rapport sur la corporation ouvrière*. Reims, 1875.)

Voilà le programme que nous n'avons cessé de poursuivre depuis 1875.

20. — La corporation peut-elle exister dans une usine ? Elle a été essayée, et on peut constater qu'elle a rendu la paix et l'union, où il y avait, comme partout, la haine et la défiance. L'Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers a déterminé les caractères de ces corporations ; elles doivent être catholiques pour être fécondes, hiérarchiques pour opérer la réconciliation des classes. associées pour former un corps homogène, professionnelles puisque nous parlons d'une seule usine, familiales pour atteindre tous les membres de la famille ouvrière et refaire des foyers chrétiens, propriétaires ou capitalistes pour avoir la stabilité, enfin légales pour exercer une influence sociale.

L'un des premiers fondateurs de l'Œuvre des cercles s'exprime ainsi :

« Nous entendons par régime corporatif : le régime économique et politique où la corporation chrétienne de l'usine sera reconnue comme un corps constitué non seulement comme personne civile, mais comme unité politique et aura suffrage (direct ou à plusieurs degrés) dans toutes les questions posées au parlement sur le régime du travail, de la propriété, du commerce, etc. Entendons-nous par là que l'entrée dans cette corporation doit être forcée ? Jamais de la vie ; elle ne pourrait plus être chrétienne alors, parce qu'on ne peut pas contraindre quelqu'un d'être chrétien, ni contraindre une association chrétienne à recevoir dans son sein un membre impie ou réfractaire à son esprit[26]. »

26. *Association catholique*, 15 avril 1882, p. 476.

C'est donc une corporation libre, mais reconnue par l'Etat.

Les usines similaires, quand elles seront ainsi organisées en communautés chrétiennes, ne pourraient-elles pas s'unir entre elles par un syndicat, pour étudier les questions générales ? Je crois, avec notre éloquent orateur, M. A. de Mun, qu'il y aurait là certainement le moyen de résoudre bien des difficultés qui nous embarrassent ; par exemple, de modérer la concurrence et de la rendre chrétienne, de développer nos exportations et de donner aux produits des usines syndiquées, une réputation et par conséquent une vogue méritée, d'assurer par divers règlements communs cette protection de la famille, qui est le plus grand besoin social dans les populations manufacturières.

Nous appelons donc à nous les industriels de bonne volonté, pour étudier avec eux comment on peut commencer l'application du régime corporatif dans la grande industrie. Ce sera le moyen de lutter en même temps et sur le terrain pratique, d'une part, contre le socialisme d'Etat qui nous envahit, de l'autre, contre les revendications ardentes dont plusieurs sont justifiées.

L'initiative de quelques patrons généreux suffirait pour tracer la voie à tous les autres qui ne savent plus que faire. A l'œuvre donc.

Que notre commission industrielle réunisse tous les hommes qui peuvent s'occuper utilement de la réforme des usines. Que dans chacun des centres manufacturiers de la France, on organise des réunions régionales annuelles où nous étudierons, avec les hommes compétents, ce qui est immédiatement possible dans chaque contrée.

Nous préparerons ainsi le salut de la France, en commençant à établir un régime corporatif chrétien, par la libre initiative des patrons et des ouvriers.

27. — Nous ne pouvons vous le dissimuler, nous aurons à lutter contre l'apathie des bons : « La recherche des aises est devenue une étude sérieuse, la poursuite des biens terrestres une noble passion, l'indépendance une idole à laquelle on sacrifie tout, la soumission une honte qu'il faut fuir ou dissimuler, enfin le sensualisme comme une

impure atmosphère, imprègne de toutes parts une société qui semble avoir résolu d'abolir jusqu'au souvenir de la croix. De là tant de périls pour cette société qui rêve d'autres conditions que celles que Dieu lui a voulu imposer. Si l'Evangile est divin, comment les hommes en pourraient-ils prendre le contre-pied, sans provoquer le ciel à lancer sur eux ces fléaux qui écrasent quand ils ne sauvent pas ?

« La science économique a beau faire : bon gré, mal gré il lui faut compter avec Dieu. Elle parle de lui rarement, il semble consentir à se voir oublié ; mais « il ne dort pas celui qui garde Israël ! » Qu'il retienne sa main bienfaisante, et nos travaux dont nous sommes si fiers, nos cultures, à l'aide desquelles nous nous vantons d'avoir rendu la famine impossible, sont aussitôt frappées de stérilité. Une maladie dont la source demeurera inconnue fondra tout à coup, nous l'avons vu, sur les produits de la terre ; et ce serait assez pour affamer les peuples, assez pour amener les plus terribles perturbations dans un ordre social qui s'est affranchi de la loi chrétienne et n'a plus d'autre raison de tenir debout que la compassion divine. »

Dom GUÉRANGER.

(*Le Temps pascal*, tome III, page 177.)

Voici la déclaration formulée, à la suite du rapport de M. Harmel, et qui a été acclamée par l'assemblée :

1. Les directeurs des associations ouvrières catholiques, réunis à Autun, renouvellent les vœux adoptés par les congrès de Reims et de Bordeaux, pour la restauration de la corporation ouvrière, appropriée aux conditions, actuelles du travail.

2. Ils se déclarent unanimement convaincus, que le régime corporatif est le seul moyen de remédier aux maux engendrés par l'état anarchique dans lequel nous vivons.

Ce régime a pour caractères essentiels : un lien moral consenti librement entre le patron et ses employés ; un lien matériel de propriété

commune et inaliénable entre les mêmes ; un lien coutumier entre les ateliers de la même profession ainsi constitués ; une fonction reconnue dans l'Etat à la corporation qui réunirait ces trois caractères.

3. D'accord avec les industriels présents au congrès, ils sont convaincus que le régime corporatif est applicable à la grande industrie, savoir : dans l'usine même, par la corporation organisée comme celle du Val-des-Bois ; entre les usines similaires, par des syndicats qui seraient le point de départ d'une action générale, pour la prospérité morale et matérielle de la grande industrie.

4. Ils adhèrent aux doctrines exposées dans le discours de M. le comte A. de Mun, à la clôture de la dernière assemblée générale, et ils émettent le vœu que tous les hommes de bien secondent l'Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers, appelée à être un des plus puissants instruments de la réorganisation chrétienne du travail. Ils considèrent comme très important pour la cause catholique, de multiplier sans retard les exemples de corporation chrétienne, afin de préparer *le régime corporatif*, véritable solution de la question ouvrière.

Du rôle des autorités secondaires dans l'usine

1884

L'Association catholique, t. XVII (1884), p. 124-132

N° I

Du rôle des autorités secondaires dans l'usine. — Rapport de M. Léon Harmel.

Messieurs,

1. — Les débats de la loi sur les syndicats professionnels ont retenti du Parlement dans toute la France[27]. Ils ont mis en lumière les différences profondes qui séparent la doctrine catholique de l'école révolutionnaire dans la question sociale.

Nous avons entendu la noble et large exposition de nos idées dans un langage digne d'une telle cause. Notre grand orateur a su rester dans les régions sereines, où le véritable amour pour le peuple ouvrier fait appel à tous les dévouements, sans distinctions de parti, sans préoccupations politiques.

Comme on devait s'y attendre, nos adversaires ont éludé la question ; ils ont masqué leur impuissance et l'inanité de leurs solutions par des attaques violentes contre le cléricalisme et contre l'ancien régime. Ils ne peuvent supporter qu'en plein XIX^e^ siècle on ose chercher d'abord le royaume de Dieu, et attendre le reste par surcroît ; et ils ne s'aperçoivent pas qu'ils fournissent à l'histoire l'exemple le plus terrible de l'abaissement dans lequel peut tomber un grand peuple, quand il cesse de chercher le royaume de Dieu.

Ces maîtres, qui rient du nom de Dieu, tremblent à la moindre émeute et s'aplatissent devant la plus petite menace de l'étranger. Ils se proclament les amis de l'ouvrier, et, faisant semblant de confondre

27. Séances de la Chambre des députés, 12, 16, 18, 19 juin 1883.

la hiérarchie avec la tyrannie, ils repoussent toute distinction au nom de l'égalité, comme si la liberté de l'homme ne reposait pas précisément sur ces différences sociales, qui sont la condition même de la nature humaine.

L'autorité paternelle, la plus haute après celle de Dieu, n'est-elle pas l'apanage et l'honneur du plus humble ouvrier ? C'est une couronne royale que les révolutions avaient déjà abaissée, mais que nos tribuns ont achevé d'avilir en la brisant et la foulant aux pieds.

L'égalité des révolutionnaires, c'est le Dieu-Etat planant sur la vile multitude. Leur liberté, c'est l'adoration de l'homme en place de Dieu, c'est-à-dire : la soumission aveugle à des autorités humaines, instables comme les vagues de l'océan, proclamant tour à tour mal ce qui était bien, bien ce qui était mal, selon l'entraînement des passions, les caprices d'une volonté sans règle et d'une raison sans lumière certaine ; tandis que le chrétien trouve la liberté dans la noble obéissance à des lois éternelles, connues, invariables et merveilleusement adaptées au bien de l'humanité.

Non, nous ne faisons pas de politique de classe ; non, nous ne voulons pas revenir à l'ancien régime ; mais nous aimons l'ouvrier de toutes nos forces, parce que, non seulement nous voyons en lui un frère selon la nature, mais encore un autre Jésus-Christ. Voilà pourquoi nous n'avons pas besoin des mobiles humains, tels que la crainte, l'intérêt, les honneurs, la reconnaissance. Nous attendons tout de Celui qui a voulu vivre et travailler trente ans dans l'humble atelier de Nazareth.

I

2. — Nous n'avons pas cessé de le proclamer depuis dix ans, la solution de la question sociale se résume pour nous dans un mot : la corporation, c'est-à-dire, l'union des patrons avec leurs ouvriers.

Vous n'attendez pas de nous, Messieurs, le tableau complet de la corporation intérieure dans l'usine, telle que nous la pratiquons, avec

ses associations religieuses, ses institutions économiques et ses résultats moraux et matériels[28]. Nous croyons plus utile de nous borner à vous entretenir aujourd'hui d'un principe essentiel : *de l'importance des autorités secondaires dans l'usine.*

Ce sujet vous paraîtra plein d'actualité si vous considérez combien d'industriels ont une notion fausse de l'autorité, et si nous ajoutons que c'est là l'obstacle le plus sérieux que la corporation rencontre chez les hommes de bonne volonté. Notre siècle de matérialisme et de concentration païenne a perdu les saines traditions. Il ne comprend plus que l'autorité principale a besoin, pour être forte, de constituer des autorités secondaires solides qui l'agrandissent, la multiplient et la font pénétrer dans tout le corps social.

3. — Permettez-nous de rappeler quelques principes, afin d'éclairer les déductions pratiques que nous devrons tirer.

L'autorité vient de Dieu ; elle procède de trois attributs : la bonté, source même de l'autorité, la sagesse qui organise, la puissance qui exécute.

L'autorité n'est digne de ce nom qu'autant qu'elle est conforme à la justice. Le chef d'usine qui commande contre la justice fait acte de tyrannie, non d'autorité. Le rempart de la force s'est toujours montré insuffisant. Cette vérité, mille fois justifiée par les faits les plus éclatants, reste cependant encore ignorée. Parmi nos confrères, il en est qui se figurent que les plus solides appuis de leur pouvoir sont l'omnipotence et la facilité d'exiler l'ouvrier de leur usine. Mais combien peuvent se flatter d'avoir une autorité véritable sur leur personnel ? Ne voit-on pas des maîtres qui subissent la loi de leurs inférieurs, comme ces chefs de groupes dont toute la préoccupation se borne à suivre leurs subordonnés ?

28. Ces détails sont exposés dans le *Manuel d'une Corporation chrétienne*. Au Secrétariat de l'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers, 262, boulevard Saint-Germain, Paris.

Si l'on étudiait de près les autorités méconnues, on reconnaîtrait souvent qu'elles n'ont pas les trois attributs nécessaires.

La bonté n'exclut pas le devoir que nous avons tous de faire réussir notre entreprise ; mais qu'il y a loin de ce légitime désir au mobile égoïste et aveugle d'un intérêt étroit qui ne cherche que soi, sans égard pour le bien des autres !

La sagesse nous interdit de compromettre notre fortune, mais elle place tout selon l'ordre. Elle indique à la raison que les faits économiques ne sont souvent que des conséquences ; dès lors, elle porte le patron à se préoccuper davantage des causes supérieures.

Enfin, la force brutale est-elle la puissance ? N'est-elle pas plutôt la faiblesse ? N'a-t-on pas vu la puissance morale, seule et désarmée, vaincre la force triomphante ? Sans recourir aux grands faits de l'histoire, ce phénomène apparaît chaque jour dans la vie privée, dans les familles et dans toute réunion d'hommes où la puissance morale est dignement représentée. Elle l'est dignement quand celui qui exerce l'autorité a foi en elle. C'est une manière d'avoir foi en Dieu de qui émane toute autorité régulière. Ce sentiment nous porte à respecter le pouvoir qui nous est attribué, à nous éloigner autant de l'abus que de la désertion, parce qu'il nous fait apprécier à sa valeur un bien qui nous est seulement confié et dont nous rendrons compte un jour.

Rétablir les notions vraies de l'autorité, son rôle à l'égard des inférieurs et des supérieurs, c'est faire l'œuvre sociale par excellence. Qu'est-ce en effet que restaurer le sentiment de la responsabilité, sinon réformer les idées sur l'autorité, laquelle est répandue à des degrés divers dans tout le corps social ? Dès que deux hommes sont en présence, il en résulte une autorité de fait ou de droit, et par conséquent une responsabilité.

Travaillons à faire connaître ces vérités, profondément obscurcies par les idées anarchiques, dont nous sommes infestés plus que nous ne pensons. Lorsque le sentiment de la responsabilité vient à dispa-

raître, la dignité humaine fait naufrage ; il ne reste plus que le servilisme ou la révolte, ce qui est tout un.

4. — Ces prémisses posées, étudions le rôle des autorités secondaires dans la Corporation. Nous en trouvons une saisissante image en nous-mêmes. La vie de notre corps est entretenue par le sang qui part du cœur ; une admirable ramification de vaisseaux le porte jusqu'aux extrémités, où il accomplit sa mission, aussi complètement qu'au centre ; puis il revient au cœur sans interruption.

Ainsi, dans la corporation, les autorités secondaires, se particularisant à mesure qu'elles descendent et ne cessant jamais de recevoir la même impulsion, pénètrent avec douceur jusqu'aux extrémités, d'où elles reviennent à leur source. Elles développent l'initiative et accomplissent partout leur mission bienfaisante dans la liberté de l'ordre.

Que nos confrères ne craignent pas de restreindre leur pouvoir en le déléguant, c'est au contraire le moyen de le fortifier et de multiplier son action.

5. — La concentration est essentiellement révolutionnaire ; elle étouffe l'initiative et détruit la liberté, tout en ruinant l'autorité. Alors même que le maître est bon, les détails échappent à sa connaissance ; dès lors la sagesse ne saurait guider sa conduite à l'égard de faits qu'il ne peut apprécier, et sa puissance est tenue en échec par mille obstacles contre lesquels il se heurte sans les voir.

Considérons comment Dieu agit, Lui qui est la sagesse et la puissance par essence, comme Il est la bonté infinie. Il gouverne tout sans être mêlé à rien, Il suscite de nobles dévouements, Il allume de généreuses ardeurs et les autorités secondaires forment comme une immense échelle qui n'a de limites, pour l'étendue et la profondeur, que les limites mêmes de l'humanité.

Le patron, à l'exemple de Dieu, doit déléguer son autorité sans se désintéresser, sans abdiquer. Le mandat qu'il confie n'est pas une dispense qu'il se donne de jamais intervenir ; mais en même temps il se pénètre de cette idée qu'il y a plus de danger à manquer de respect, de

déférence aux autorités inférieures qu'à l'autorité supérieure. Sans doute, de part et d'autre, c'est porter atteinte au principe ; mais, dans le premier cas, la faute est plus difficilement réparable que dans le second.

Si l'autorité inférieure s'égare, s'il faut la réformer, le chef d'usine le fera au nom de la sagesse, et non comme maître au nom de la force. Une telle intervention n'est plus la tyrannie, elle est au contraire, la sauvegarde de la liberté ; elle maintient l'autorité dans le cercle divin qui la fait partir de Dieu pour retourner à Dieu.

Mais, si l'autorité rencontre des couches où elle ne pénètre pas, elle agit sur une matière inerte et son action est, pour ainsi dire, sans effet. Ainsi, pour rappeler une comparaison donnée tout à l'heure, le membre où le sang n'a plus une circulation régulière cesse de prospérer ; il s'atrophie et ne paraît plus recevoir aucun bienfait de cette vie active, de ce rajeunissement continuel que la circulation porte dans le corps. C'est ce qui arrive quand un chef d'usine concentre en lui-même tout le pouvoir et qu'il veut faire du bien à ses ouvriers sans avoir créé, par une sage hiérarchie, les autorités secondaires. Son activité s'épuise en vains efforts sur des intelligences inertes sans obtenir d'influence sérieuse. Il bâtit sur le sable mouvant des individualités au lieu de s'appuyer sur le terrain solide de l'association. Le nombre de ses bienfaits ne fait qu'accroître l'imprévoyance des indolents et son intervention constante irrite ceux qui prétendent assurer eux-mêmes leur propre bien-être. Les politiciens alors ont beau jeu contre le meilleur des patrons. Les paroles venimeuses ne rencontrent pas de contradicteurs. Il n'y a pas d'autorités secondaires ; donc, pas de forteresse pour la liberté, pas de voix courageuses pour venger l'autorité calomniée, et le maître s'aperçoit un jour de la désaffection générale de ses ouvriers pour lesquels il a fait tant de sacrifices.

II

6. — Appliquons ces principes à la pratique.

La corporation est un corps social hiérarchiquement organisé et composé d'éléments homogènes.

Cette organisation s'applique aux intérêts professionnels, moraux et économiques. D'où il résulte que le chef d'usine qui veut fonder une corporation doit commencer par établir cette triple hiérarchie.

On conçoit, qu'en fait, ces trois démarcations indiquent trois ordres d'idées et non trois sortes de personnels. Le contre-maître, en recevant une délégation professionnelle, reçoit en même temps une délégation morale et rien ne l'empêche d'être mêlé aux institutions corporatives. L'ouvrier qui fait partie du conseil économique possède aussi une part de responsabilité morale. Enfin, le membre d'une association de piété ne se désintéresse pas du bien-être matériel de ses frères, soit à l'atelier, soit dans la famille. Mais nous devons pour être clair, envisager chaque ordre tour à tour.

7. — Au point de vue professionnel, le patron n'est pas seulement père, mais encore propriétaire, et le pouvoir des autorités secondaires sera nécessairement limité par le droit de propriété. Deux écueils sont à éviter : ou l'abdication trop commune et souvent érigée en principe qui abandonne le pouvoir supérieur à l'employé ; ou l'accaparement qui supprime l'initiative et amoindrit l'autorité principale en la faisant intervenir dans tous les détails.

Le patron fait l'éducation de ses contre-maîtres, en leur apprenant leurs devoirs envers les supérieurs et envers les inférieurs. L'industriel chrétien trouve dans sa foi l'intelligence de comprendre que les intérêts de Dieu et les siens sont moralement et matériellement liés. Il enseigne donc à ses auxiliaires à faire respecter le nom de Dieu et sa Loi, en même temps que le nom du maître et ses règlements ; à se livrer au travail technique et aux efforts pour la production, mais à la façon du cultivateur qui, après avoir ensemencé, lève les yeux au ciel pour demander la pluie qui féconde. Il leur montre dans leurs inférieurs, non pas seulement des agents producteurs, mais surtout des enfants. Ces idées de respect de Dieu et de paternité sociale ouvrent

des horizons nouveaux ; elles sont une lumière qui trace nettement des devoirs presque toujours inconnus ; elles rehaussent le pouvoir du contre-maître, le font accepter et le rendent bienfaisant. On peut le constater, l'irritation des ouvriers est souvent causée par des autorités secondaires, qui sont devenues tyranniques et odieuses, parce qu'elles ne procèdent plus de la bonté, qu'elles ne sont plus gouvernées par la sagesse, et qu'elles n'ont plus de puissance morale. N'ayant aucune foi en elles-mêmes, il ne leur reste d'autre appui que la force, et elles engendrent le mécontentement et la haine.

Voyez dans l'armée, quelle importance on attache à des cadres solides[29], et vous comprendrez combien il est nécessaire de constituer des autorités secondaires réellement fortes et influentes. Elles sont, pour l'autorité du patron, la garantie, la condition même de la puissance.

8. — Dans le domaine moral et économique, le patron n'est pas propriétaire ; dès lors, il ne peut, au nom de sa seule autorité, porter des lois dans un ordre qui n'est pas celui de la profession. Cependant un étroit devoir s'impose à sa conscience, celui de conduire sa famille ouvrière au bonheur, c'est-à-dire à Dieu, source de tous les biens, même sur cette terre.

Pour accomplir cette noble tâche, nous ne connaissons qu'un moyen, c'est de former des associations. Celles-ci pourront légiférer avec fruit, toute société ayant le droit d'imposer à ses membres des obligations spéciales, pourvu qu'elles ne blessent aucune loi supérieure, et qu'elles tendent à la fin particulière de la société.

Il est très important que ces associations soient fondées sur la liberté, seul levier fécond de toute responsabilité. Le chef d'usine doit y rester père, tout en laissant la plus large initiative aux autorités se-

29. *Extrait du règlement militaire :* Les membres de la hiérarchie militaire, à quelque degré qu'ils y soient placés, doivent traiter leurs inférieurs avec bonté, être pour eux des guides bienveillants, leur porter tout l'intérêt et avoir envers eux tous les égards dus à des hommes dont la valeur et le dévouement procurent leurs succès et préparent leur gloire.

condaires. Qu'il se garde néanmoins de se désintéresser des choses ; mais qu'il s'applique à imiter l'action de Dieu, en gouvernant tout sans être mêlé à rien, en provoquant les *bonnes volontés*, et en pénétrant les cœurs de l'esprit de charité.

9. — Au point de vue économique, le rôle du patron se borne à exciter le zèle de ses ouvriers, à les aider de son expérience et de son crédit. Il fera un plus grand bien s'il s'efforce de faire prospérer les institutions par elles-mêmes, plutôt que de les soutenir par ses largesses.

En gérant le fonds commun, l'ouvrier apprend à administrer ; il rapporte au foyer une sollicitude naguère inconnue pour les intérêts de sa famille ; le désordre fait place à un meilleur équilibre entre les gains et les dépenses ; le salaire, jusqu'alors impuissant à combler le gouffre creusé par le gaspillage quotidien, suffit bientôt à composer l'épargne. Pourquoi donc le ménage ne mettrait-il pas de l'argent en réserve, s'il est géré selon les mêmes principes que la section dirigée par l'ouvrier, et qui fait fortune ?

Un tel résultat montre qu'il est du plus haut intérêt de former dans les institutions économiques autant de sections qu'il sera possible. Sans doute, un seul économat peut suffire à tous les besoins d'une population ; mais il est préférable que les opérations soient divisées en catégories, donnant chacune son produit distinct, afin de multiplier les conseils, ce qui permettra de faire l'éducation d'un plus grand nombre de pères de famille. Cette gestion des intérêts communs n'est-elle pas la meilleure école de sage administration ? Du reste, ici, la pluralité ne nuit en rien à l'unité, pas plus que, dans les grandes maisons de commerce, les différents rayons, affectés à certains groupes de marchandises, n'empêchent l'unité de direction.

Il est facile de comprendre qu'une pareille organisation n'a plus seulement pour conséquence de procurer une augmentation de salaire, comme il arrive dans les institutions gérées par les patrons, mais

qu'elle devient un remède pratique contre l'ignorance, l'incurie, la prodigalité, causes les plus fréquentes de la misère.

10. — On a cité au Parlement, au milieu d'applaudissements ironiques, l'énoncé suivant d'une idée sur laquelle nous voulons insister :

« C'est un fait d'expérience que tenter la création d'institutions économiques, avant d'avoir fondé dans l'usine des associations religieuses, c'est se créer beaucoup de mécomptes. Les ouvriers, auxquels on a donné des habitudes d'économie et d'épargne, ne sont pas les plus faciles à ramener à la pratique des devoirs religieux ; et les institutions purement économiques n'ont nullement établi la paix sociale[30]. »

En effet, nous en avons fait l'expérience : en dehors des idées chrétiennes la charité, c'est-à-dire l'amour de nos frères, est une vertu rare chez les gens économes. Ceux-ci inclinent aisément vers l'avarice qui durcit les cœurs et les change en pierres. La richesse produit encore l'éloignement de Dieu. Quel besoin un homme riche a-t-il du bon Dieu, puisque tout lui est assuré ?

Or, pour nous qui aimons les ouvriers, nous ne saurions nous contenter d'une vertu humaine qui étouffe tant de sentiments généreux : la religion, l'amour filial, la compassion pour les malheureux. Nous nous souvenons à ce sujet d'un mot profond de Louis Veuillot : « Bienheureux les pauvres ; qu'il y ait des pauvres ! » Nous remarquons en effet chez l'ouvrier qui ne possède rien une grandeur d'âme et une générosité égales à son insouciance du lendemain et à son dénuement. Nous avons connu des ouvriers chargés de famille, ne possédant aucune avance, et qui n'ont pas craint d'adopter des orphelins. Chaque jour des misères sont soulagées par d'autres misères, avec une délicatesse et une affection profondément touchantes.

L'idée religieuse est seule capable de maintenir ces nobles sentiments chez l'homme qui s'enrichit, parce que seule elle possède assez

30. M. Charles Floquet, Séance du 19 juin 1883.

d'empire sur les cœurs pour les empêcher de verser dans l'avarice.

Oui, nous voulons avoir des ouvriers économes, aisés, propriétaires, mais nous voulons aussi qu'ils restent fils dévoués pour leurs vieux pères, frères généreux vis-à-vis d'un frère chargé de famille, voisins charitables pour une misère criante, et tout cela est impossible si les cœurs ne sont pas imprégnés de l'amour de Dieu. C'est pourquoi nous osons le répéter : Commencez par les associations religieuses, sinon vous vous créerez beaucoup de mécomptes, et vous risquerez de finir par des fils dénaturés, et des individualités sans entrailles.

11. — Nous arrivons aux autorités secondaires les plus importantes, celles de l'ordre moral. Leur mission consiste à rétablir la liberté du bien dans l'usine, à restaurer la famille, à ramener, par le règne de l'amour mutuel, la paix et le bonheur dans le monde du travail.

Nos adversaires tournent en dérision la liberté du bien, faisant entendre que ce mot couvre une contrainte : ils sont de mauvaise foi, ou ignorants du cœur humain et des influences sociales. Quand l'homme dévie du bien, c'est que sa liberté rencontre un obstacle qui la fait fléchir. Cette lutte est parfaitement exprimée par le mot du poète latin : *Video meliora proboque, deteriora sequor.* (Ovide.) C'est pourquoi l'autorité doit venir en aide à la liberté pour faire disparaître l'obstacle ou tout au moins l'amoindrir.

Si la liberté est entravée dans l'homme par ses seules passions, combien ne l'est-elle pas davantage par l'influence pernicieuse des milieux malsains ? Un homme livré sans défense à une troupe de bandits est moins exposé que l'âme d'un ouvrier dans l'usine. Il n'est pas libre d'être chrétien, il n'est pas libre d'être époux fidèle ; il ne lui est pas permis de conserver, pour sa femme et ses enfants, le salaire péniblement amassé, et si, demain, quelque meneur l'exige, le travail lui sera interdit, il devra mourir de faim sans se plaindre.

Le mal est arrogant et oppresseur. Le bien, au contraire, est timide et craintif, il a besoin d'un abri protecteur qui lui permette de s'affirmer sans péril, sinon il est réduit à se cacher. Donc, rétablir la liberté du bien, ce n'est pas contraindre à faire le bien, c'est opposer une barrière à la tyrannie des méchants qui entendent forcer les autres à faire le mal.

La vertu est respectueuse des droits d'autrui ; et quand les hommes vicieux feignent de redouter l'oppression du bien, ils nous rappellent la fable du loup qui se plaint de l'agneau, pour donner un prétexte à sa vengeance.

L'importance de cette première action morale dans l'usine démontre la nécessité des associations de piété dans l'atelier. Ce serait donc à tort que des industriels croiraient faire une œuvre complète en établissant, par des cercles catholiques communs à plusieurs usines, des associations qui n'auraient pas d'autonomie et, par conséquent, pas de vie à l'intérieur.

Le siège du mal est dans la salle commune où se fait le travail quotidien, c'est la place à conquérir, non seulement extérieurement par des emblèmes religieux, mais surtout moralement par des autorités secondaires actives, qui fassent respecter la liberté des ouvriers honnêtes, en se montrant gardiennes vigilantes des droits de Dieu.

12. — Nous pouvons constater que la famille s'est effondrée dans la mesure de l'abaissement des sentiments religieux. Les foyers où Dieu n'est pas honoré ne connaissent ni les suaves tendresses, ni la douce autorité, ni la noble obéissance. C'est un ordre social chrétien à restaurer dans ces petits royaumes si humbles, et pourtant appelés à de si hautes destinées.

Nous leur enseignerons que la royauté du père conserve ses droits imprescriptibles, alors même qu'elle semblerait amoindrie par la faiblesse morale ou les infirmités corporelles ; que l'autorité légitime appartient, non pas au plus digne, mais à celui que Dieu a choisi, sui-

vant l'admirable modèle de Nazareth, où celui qui commandait était le moins grand de l'auguste famille.

Dès que la connaissance de la dignité paternelle aura rendu aux parents la notion de leur responsabilité, aux enfants l'esprit de solidarité chrétienne, le bonheur et l'union reprendront leur place au foyer domestique. Nous en avons eu bien des *exemples*, et nous pouvons affirmer que rien n'est plus encourageant que d'assister à la transformation de ménages d'où l'intimité et les joies de la famille étaient absentes. Dans nos milieux, le dévouement du meilleur patron eût été impuissant pour une telle œuvre ; ce sont les associations qui ont ouvert les cœurs, éclairé les esprits, puis les influences secondaires ont achevé la conversion par un travail presque latent, tant il était discret.

13. — Pour ramener la paix et le bonheur dans le monde du travail, le moyen parfait, c'est la charité de Jésus-Christ.

Laissez-nous, en terminant, vous parler des vaillantes autorités secondaires qui ont puisé dans cette charité une sagesse étonnante, une puissance victorieuse. Ce sont les apôtres de l'usine, ouvriers au cœur généreux qui ont entendu l'appel du dévouement. Ils semblent avoir reçu leur délégation de Dieu même. Il a suffi de toucher à ces intelligences, pour en faire jaillir l'héroïsme qui germait ignoré.

Nous les avons vus, ces apôtres, tantôt à l'œuvre de chaque jour, comptant pour rien le travail pénible de l'atelier, infatigables au service du prochain, compatissants à toutes les douleurs, ingénieux pour ramener à Dieu des frères, hélas ! plus ignorants que coupables ; tantôt cloués par une maladie cruelle, joyeux dans la souffrance, victimes volontaires pour la rédemption de leurs frères ; tantôt enfin, près de quitter la terre, changeant les tristesses poignantes des derniers jours en heures d'allégresse, faisant apparaître le ciel sur leurs visages transfigurés, et partant avec un sourire : voilà, patrons chrétiens, les autorités secondaires toutes-puissantes qui feront éclater les miséricordes de Dieu dans vos usines.

L'autre jour, à la Chambre des députés, quelqu'un demandait combien coûtaient nos communions. Elles coûtent les souffrances de nos victimes volontaires. Et si on nous objecte que c'est là une rançon difficile à trouver, nous répondrons : Semez Jésus-Christ, et vous récolterez l'Héroïsme.

Lettre annonçant la mort du Bon Père

4 mars 1884

L'Association catholique, t. XVII (1884), p. 536-537

Nécrologie.

Un profond chagrin, qui aura un retentissement douloureux dans le cœur de tous nos confrères, vient de frapper la famille Harmel et les ouvriers du Val-des-Bois. — M. Jacques-Joseph Harmel, celui que, dans une touchante familiarité et par une tradition à demi séculaire, on se plaisait à nommer le *Bon Père*, vient de quitter cette terre d'épreuves pour aller chercher auprès de son divin Maître la récompense de ses longs efforts et de ses patientes vertus.

M. Léon Harmel annonçait en ces termes au Comité de l'Œuvre la triste nouvelle :

Val-des-Bois, mardi matin, 4 mars.

Monsieur le Président et chers Confrères,

Nous venons vous faire part de notre grand chagrin. Le Bon Père est parti pour le ciel hier lundi, dans sa 89e année qui touchait à sa fin. Nous avions projeté une fête magnifique pour célébrer sa 90e année ; elle aurait été belle surtout par les témoignages d'amour qui seraient montés des cœurs aux lèvres et aux yeux. Dieu ne l'a pas voulu !

Après avoir béni successivement et par petits groupes ses anciens ouvriers, de mardi à samedi, il a voulu dimanche, sentant sa fin approcher, donner une nouvelle bénédiction à toute la famille ouvrière représentée par le Conseil intérieur.

Impossible de vous rendre les détails touchants et poignants, en même temps que doux, de ces entrevues. L'émotion de ces hommes était profonde devant cette majesté sereine de la paternité réunissant

les fleurons de l'âge, de la sainteté et de cette puissance acquise par un long commandement sur un grand nombre de personnes. Jamais le Bon Père n'avait paru plus beau que sur son lit de souffrance, admirable de lucidité, délicieux de tendresse pour chacun, allant vers Dieu sans trouble comme sans forfanterie, avec les humilités profondes du chrétien, la confiance affectueuse du fils et la simplicité d'un enfant.

Il nous a laissé un admirable testament où il trace à chacun de nous ses devoirs. Permettez-moi d'en citer une phrase :

« Aimez nos chers ouvriers ; ils étaient mes enfants ; vous reprendrez ma paternité ; vous continuerez à les porter vers Dieu et à leur faire du bien. »

Chaque jour il disait son Rosaire et, après chaque dizaine de chapelet, il récitait une petite prière spéciale pour l'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers. C'est un protecteur de plus de notre Œuvre dans ce sacré collège des saints où nous avons déjà tant d'amis.

[...]

Lettre à M. Hervé-Bazin sur le gouvernement de l'Œuvre

31 décembre 1888
L'Association catholique, t. XXVII (1889), p. 367-373

⁂

Nous reproduisons ici la lettre adressée par M. Harmel à M. Hervé Bazin peu de jours avant que ce dernier ait été enlevé à l'Œuvre. Les instructions contenues dans ces pages gardent leur utilité pour tout le monde et nos confrères y puiseront des avis précieux.
G. de G.

Val-des-Bois, 31 décembre 1888.

Mon cher ami,

C'est avec joie que je vous donne l'accolade fraternelle. Je remercie Notre-Seigneur Jésus-Christ de vous avoir attaché davantage à la vie et au gouvernement de l'Œuvre.

Recevez mes vœux affectueux au commencement de cette nouvelle année. Que nous réserve-t-elle ? La volonté de Dieu, et cela nous suffit. Nous sommes heureux d'être au service du Maître, et notre dévouement ne suffira jamais à payer ce privilège. Vous savez combien sur ce point, comme sur tant d'autres, nos cœurs battent à l'unisson, vous avec le souffle d'une âme éloquente, moi avec une expression plus modeste, mais un sentiment aussi vif.

Vous me demandez comment je comprends le gouvernement de notre chère Œuvre. Il me semble qu'on peut la résumer en trois mots : Dieu, famille, métier ; trois idées inégales sans doute, mais saintes toutes trois et qui répondent aux aspirations intimes de notre peuple de France affolé par les sectaires qui l'ont trahi en lui enlevant ces trois biens supérieurs.

I

Le premier terme nous indique sans doute la soumission à l'Eglise dans les personnes du Pape et des Evêques et une affectueuse déférence envers le Clergé. Mais au point de vue pratique, sur quoi devons-nous insister ? Il me semble sur deux questions :

A. A l'égard du clergé, sur son rôle dans la situation actuelle de la société aux points de vue de l'étude et de l'action. Nous désirons voir le clergé à notre tête, et tous nos efforts se bornent à lui faciliter une mission qui lui permettrait de rendre à l'Eglise son influence sociale.

Etude. — L'Eglise a des doctrines économiques et sociales. C'est par ces doctrines qu'elle a renversé l'ancien ordre économique païen basé sur l'esclavage et l'usure. C'est par elles qu'elle a organisé la société du Moyen Age, avec ses corporations, ses institutions populaires et ses libertés. Le livre de Janssen : *L'Allemagne et la Réforme*, nous révèle sur le monde, au XIV^{e} siècle, les magnificences d'épanouissement de l'esprit humain et de la prospérité populaire, que le Saint Père Léon XIII a résumées dans une de ses admirables Encycliques. C'est parce que la société moderne a méconnu et violé ces doctrines qu'elle sombre dans les abîmes. N'avez-vous pas été frappé d'une chose, c'est que les défenseurs du libéralisme catholique, même lorsqu'ils font profession d'être chrétiens, ne s'appuient jamais ni sur le langage des Pères de l'Eglise, ni sur les actes des Papes ou des conciles ? Ils érigent en principe la tolérance nécessitée par la dureté des temps. Or, si l'Eglise tolère l'erreur, elle ne lui reconnaît jamais aucun droit ; ainsi, pour les questions d'usure et d'abus de la propriété, la tolérance de l'Eglise ne modifie en rien la doctrine économique qu'elle n'a cessé de proclamer durant tous les siècles, pendant lesquels sa royauté sociale était reconnue par les peuples. Elle ne se tait maintenant, sur certains points, que parce qu'elle a cessé d'être libre, j'entends d'être Reine ; car, là où l'Eglise n'est pas Reine, elle est opprimée.

Ne cessons donc de réclamer aux prêtres et aux religieux, qui veulent bien comprendre nos efforts, d'étudier la doctrine, de la faire valoir, afin que nous, les serviteurs de la vérité, nous soyons éclairés dans notre route. (Saint Thomas a traité toutes ces questions.)

Action. — Sur l'action sociale du clergé, nous n'avons pas seulement l'exemple d'un glorieux passé (les siècles qui ont précédé la Renaissance), nous avons encore les exemples dans le monde moderne : les petits cantons catholiques, où les prêtres élaborent, de concert avec les laïques, les lois favorables à l'ouvrier ; le Canada, où la paroisse est le principe des groupements sociaux, où le prêtre se met à la tête de la colonisation ; l'Allemagne, où les souvenirs de Mgr Ketteler et de Kolping ont créé un clergé profondément imbu des idées sociales. Toutes nos associations, nos corporations ne peuvent rendre au peuple sa foi et ses mœurs que si le clergé, cessant de s'abstenir de la vie sociale populaire, reprend son action bienfaisante et directrice.

Nos amis ne doivent donc négliger aucune occasion de profiter de la bienveillance de NN. SS. les Evêques et des directeurs des Grands Séminaires, pour porter dans ces milieux sympathiques l'expérience de nos efforts. En éveillant l'attention du jeune clergé sur les grands problèmes sociaux, on lui permettra plus tard de combler l'abime de séparation que la Révolution a faite entre le peuple et le prêtre. Comment pourrait-il y arriver, étant tenu par sa vie même en dehors de la vie populaire, s'il n'étudie pas la science sociale, c'est-à-dire la science pratique des œuvres, des rapports et des besoins sociaux, aussi bien que des fondations merveilleuses par lesquelles, dans les siècles passés, l'Eglise a amélioré le sort matériel des travailleurs ?

B. A l'égard de nous-mêmes, ce premier terme nous impose l'esprit de foi, esprit si rare, même chez ceux qui ont la foi ; c'est là une lumière surnaturelle qui nous permet de juger ce qui nous entoure, et de décider le sens de notre action. Nous y puisons une confiance égale au sentiment de notre impuissance et de la toute-puissance de Dieu. L'humilité nous donne une certitude invincible. Le tra-

vail de christianisation populaire entrepris par notre Œuvre est-il nécessaire ? Oui. Peut-il s'opérer sans le travail de quelques hommes dévoués ? Non. Donc, nous réussirons ; car la toute-puissance de Dieu se mêle à l'action humaine dans la mesure de la nécessité du but poursuivi par cette action. Arrière donc les prudents et les timides qui voient des impossibilités là où Dieu n'a semé des difficultés que par miséricorde, afin d'aiguillonner notre ardeur et de faire valoir notre courage. Ils demandent des saints à tous les échos, et leurs yeux, appesantis par le naturalisme, ne voient pas une tendresse particulière de Jésus-Christ pour le temps où son Sacré-Cœur est aimé et honoré ; la sainteté, qui était l'apanage de quelques-uns, est descendue dans les masses. L'esprit de réparation et de sacrifice a pénétré jusqu'à la moelle notre société sensuelle. Si nous cherchons avec esprit de foi, Dieu nous fera connaître ce qu'Il cache au monde, des âmes d'élite dans tous les rangs, des âmes qui savent comprendre la souffrance et la réparation. Groupons au profit de notre entreprise ces âmes choisies, et répétons : Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous ?

II

La réorganisation de la famille est le moyen nécessaire de la restauration sociale. La famille n'est pas seulement le type divin des associations parfaites, elle est en elle-même l'association fondamentale seule assez puissante pour réagir contre les autres, assez influente pour imprimer son image sur tous les groupements sociaux.

Le foyer familial est un sanctuaire où Dieu, après l'Eglise, veut être spécialement adoré. C'est pourquoi le divin Législateur a pris un soin particulier d'en assurer la perpétuation, d'en faire la source de l'éducation chrétienne, c'est-à-dire de la surnaturalisation des âmes, par la connaissance et l'amour de Dieu, et par cet apostolat qui, dans les familles nombreuses, s'exerce par les aînés sur les plus jeunes. C'est la famille qui procure la sanctification de ses membres, qui éta-

blit un centre d'amour mutuel et de force, où les affligés trouvent la consolation, où les faiblesses occasionnées par les morts et les revers trouvent leur relèvement, où les déshérités et les incapables rencontrent un abri. Il y a dans toute famille organisée selon le plan divin le sentiment de prédilection pour l'infortune, que Notre-Seigneur exprimait par son *Misereor super turbam ;* elle sait que son intérêt supérieur est d'accord avec ses aspirations généreuses, tandis que l'étroit égoïsme, avec ses mesquins calculs, conduit à la ruine.

La famille est une création de Dieu, la première en date et en importance. Ce serait donc une folie de songer à améliorer la société sans son concours. A en juger par l'acharnement avec lequel la Révolution travaille à détruire la famille, on peut en conclure qu'elle ne connaît pas de plus grand ennemi. Par une action satanique persistante dans les lois et dans les mœurs, cette place forte de la dignité et de la liberté humaine a été démantelée. Le père ne peut plus être ni administrateur ni souverain ; les lois lui ont enlevé tout pouvoir, et l'idolâtrie de la légalité, qui règne en France, fait accepter ces lois comme l'expression de la justice.

Le mal est aussi grand dans les classes dirigeantes que parmi les ouvriers. C'est par nos dames patronnesses que nous atteindrons notre but, en leur demandant d'entrer dans une ligue active contre les grands maux qui dévorent les familles : le luxe dans l'ameublement et le vêtement. L'obéissance servile aux modes coûteuses est-elle digne de la femme ? et la simplicité n'est-elle pas la vertu distinctive des familles chrétiennes qui doivent se séparer avec éclat du luxe tapageur et égoïste des parvenus ? La frivolité est le second mal à combattre, elle absorbe la vie dans une foule d'inutilités, visites au dehors, camaraderies où le devoir n'est pour rien ; elle engendre l'ignorance complète du rôle divin de la femme et fait gaspiller dans des futilités les dons merveilleux de Dieu. Enfin, l'abandon des enfants confiés à des mercenaires n'est-il pas un mal caractéristique, même chez les bonnes familles ? La mère n'a-t-elle pas comme premier devoir de faire

passer son cœur dans le cœur de son enfant, d'y faire naître les nobles ardeurs, le saint enthousiasme pour le bien et le beau ? Comment peut-elle y arriver, si elle n'y consacre pas tout son temps ? Telle sera la famille, telle sera la société qui n'est qu'un assemblage de familles et non d'individus. Puisque nous voulons avoir une société où circulent à plein bord le dévouement et la générosité, il faut que la mère de famille développe ces sentiments à son foyer.

Encourageons-nous donc les uns les autres à la réforme de nos propres familles ; que Dieu y reprenne sa place, par son image dans tous les appartements, par la prière en commun, par la lecture en commun de l'Ancien ou du Nouveau Testament (une ou deux pages), par les anciennes coutumes, fiançailles, anniversaires, livres de famille ; que l'autorité paternelle y reprenne son rang, sa dignité, avec sa responsabilité ; que nos fils deviennent la récompense et l'honneur de leurs mères.

N'échappons aucune occasion de rappeler, dans nos réunions et dans les séances ouvrières, que la famille est l'Arche sainte, en dehors de laquelle l'humanité ne peut trouver de salut. Servons-nous des travaux de Le Play ; cet homme de génie a eu le courage de dire la vérité à son siècle et de renverser les idoles révolutionnaires. Malheureusement, aujourd'hui, il est plus loué que lui. Nous contribuerons ainsi à créer un courant d'opinions qui pourra quelque jour aboutir à des lois plus sages. En tous cas, la diffusion de ces principes aura son effet immédiatement salutaire, en faisant mieux pratiquer des devoirs mieux compris.

Pour incarner notre idée dans l'action, nous organiserons les associations et les œuvres familiales. En groupant les pères, les mères, les fils et les filles, dans des associations distinctes, on pourra enseigner à chacun ses devoirs spéciaux au foyer ; on insistera surtout sur les droits sacrés de la paternité, qu'il n'est pas permis à un homme d'abandonner, parce que ce sont les droits de Dieu, et parce qu'il en rendra compte.

Que nos associations aient un affectueux écho des joies et des douleurs de la famille, à la naissance des enfants, à la première Communion, au mariage, à la mort. Intéressons-nous aux écoles par des récompenses publiquement données. Organisons les institutions qui aident la famille dans la maladie ou les accidents ou la vieillesse, et pour la vie à bon marché.

En un mot, que la famille soit l'objet constant de nos préoccupations et de nos organisations.

III

Le travail a pour origine l'ordre de Dieu, ordre donné à Adam avant la chute. Il est la condition de notre perfectionnement moral ; et, s'il est devenu une punition depuis le péché, il n'en est pas moins resté la condition sans laquelle l'homme ne peut atteindre sa fin. C'est pourquoi le métier qui est l'application du travail a un objet déterminé, est, après Dieu et la famille, le premier bien du peuple. Sans l'organisation chrétienne du travail, nous ne pouvons atteindre complètement notre but. En effet, l'abandon de la foi et la désagrégation de la famille parmi les ouvriers ont été les fruits directs et rapides de la désorganisation professionnelle.

Dieu avait institué le travail pour unir les hommes, pour les lier ensemble du haut en bas de l'échelle sociale, chacun ayant besoin de tous. Le travail détourné de sa voie est devenu le principe de la division, des haines et des luttes fratricides. L'Evangile nous dit : « Aimez-vous les uns les autres. » L'économie moderne nous dit : « Détruisez-vous les uns les autres. » En sorte que le plan divin est renversé. Ce qui devait enfanter la liberté procure l'esclavage ; ce qui devait relever la dignité humaine avilit le travailleur. L'isolement a engendré la défiance, les jalousies ; l'harmonie sociale s'est changée en luttes terribles, où le client, le patron, l'ouvrier, le confrère sont tour à tour des ennemis rivaux. Hâtons-nous donc de profiter de la loi de 1884 pour former immédiatement et partout des groupements pro-

fessionnels. Là où nous unirons par des relations affectueuses et suivies quelques patrons du même métier, un ou deux patrons avec quelques ouvriers, nous aurons posé une pierre d'attente pour reconstruire l'édifice social. N'attendons pas le nombre, si nous ne pouvons l'atteindre tout d'abord. Commençons, la pratique enseignera plus que toutes les études.

Déjà l'expérience a prouvé que le syndicat mixte est un moyen efficace d'assurer la paix sociale : il unit les ouvriers entre eux, il réconcilie l'ouvrier avec son patron, il permet de rétablir la prospérité du métier par la suppression d'une concurrence déloyale et dévergondée qui ruine tout le monde sans enrichir le consommateur ; il réconcilie le monde du travail avec la classe dirigeante à laquelle il procure un moyen d'être sérieusement utile. La mission de la classe dirigeante est triple ; elle s'exerce quand il y a besoin de conciliation entre les deux parties qui trouvent en elles un jugement désintéressé, dans la direction à laquelle ses loisirs lui permettent de consacrer le temps nécessaire, enfin dans la protection du travail chrétiennement organisé et chrétiennement pratiqué. Le rapprochement des classes est si facile et si normal sur ce terrain qui résulte du groupement lui-même !

Les institutions professionnelles tendent à organiser l'apprentissage, le repos du dimanche, l'union pour les achats et les ventes, la confiance des acheteurs par des garanties professionnelles collectives, la sécurité du travail, l'entente sur toutes les questions qui divisent. Vous savez tout cela par expérience, mon cher ami, et vous avez compris par vousmême quel champ d'action se présente devant nous, vaste, attrayant, touchant à tous les intérêts.

Vous nous l'avez dit plus d'une fois, le syndicat est l'avenir. Là où nous ne pouvons trouver de patrons, commençons avec les ouvriers seuls. L'expérience a montré que les patrons suivent ensuite. Nos salles de cercle serviront de lieu de réunion. Mais comme associations ouvrières, nos cercles doivent être transformés au plus tôt, afin de cesser d'être simplement des confréries pour devenir des associations

professionnelles, en même temps que religieuses. Le personnel de chacun de nos cercles suffit pour commencer immédiatement autant de syndicats qu'il y a de professions parmi leurs membres, ne seraient-ils que deux ou trois de chacune. Chaque petit noyau constitué se recrutera ensuite dans le métier, pendant que le Comité fera la propagande parmi les patrons. Par l'apostolat mutuel, organisé selon les méthodes des délégués d'atelier, nous atteindrons notre but, qui est de faire de nos cercles un foyer de rayonnement sur la ville tout entière. Les ennemis de Dieu travaillent avec énergie à grouper partout les ouvriers par métier, sous prétexte de protéger leur travail, mais en réalité pour les organiser en machines de guerre contre la société. Montrons aux patrons qui ont conservé quelques sentiments de foi que le bon sens même les oblige à nous donner un actif concours, afin de former, au plus tôt et sur tous les points, des groupes chrétiens qui puissent réagir contre le mal qui nous envahit.

L'organisation professionnelle s'impose à notre Œuvre comme une question de vie ou de mort. A quoi servirions-nous sans cela ? Mettons-nous y donc avec une fiévreuse activité, si nous ne voulons pas que notre société s'écroule dans une ruine irrémédiable.

IV

Quels sont les moyens d'atteindre notre but ?

1° Pour la classe dirigeante. Souvenons-nous, pour le recrutement de nos Comités, de la définition de M. le Play : « La classe dirigeante est l'ensemble de personnes qui, par leurs doctrines ou leurs actes, donnent l'impulsion à une société. » Ne croyons donc pas que notre recrutement doive se borner, par une sorte d'exclusivisme systématique, à telle ou telle classe de personnes qui ne doivent leur situation qu'à la naissance ou à la fortune ; il faut chercher les dévouements et les prendre jusque dans cette classe moyenne qui sort du peuple, et chez laquelle on trouve à la fois la connaissance des besoins populaires, un désir sincère de les soulager et une générosité efficace.

Préparons aussi le recrutement de nos Comités par des associations de jeunesse qui plongent leurs racines dans le collège.

On ne fait pas des Œuvres seulement avec l'administration. Quelques-uns de nos amis croient avoir accompli leur mission sociale en assistant régulièrement aux réunions hebdomadaires du Comité, en rendant quelques services administratifs, comme de recueillir de l'argent, de faire des recherches pour des règlements, de surveiller telle ou telle construction, de faire des marchés, etc. Tout cela est sans doute très louable. D'autres vont plus loin : ils étudient les questions sociales dans les meilleurs auteurs, afin de se débarrasser des erreurs qui encombrent leur intelligence ; c'est encore mieux, c'est même essentiel, car c'est le désordre des idées qui a engendré le désordre dans les faits. Mais ce n'est pas complètement suffisant.

Le premier service à rendre aux classes populaires, c'est d'approcher son cœur des cœurs des ouvriers, de le faire battre des mêmes émotions ; toute émotion partagée décuple la joie, éteint les amertumes de la vie, rend la douleur supportable. La science parfaite est la science du cœur humain, science vaste comme le monde, où l'intelligence a toujours des découvertes à faire, où l'esprit trouve des horizons toujours nouveaux ; c'est dans cette connaissance surtout que la véritable éloquence trouve son aliment et sa puissance, parce qu'elle y apprend le chemin du cœur. Il me semble que, si la confession est une invention si merveilleuse et si puissante, ce n'est pas seulement parce qu'elle apporte au pénitent l'immense soulagement du pardon et le grand bienfait de la direction, mais aussi parce qu'elle procure aux prêtres des occasions nécessaires de se mettre en contact intime avec le moindre des hommes, de se livrer constamment à l'étude du cœur humain et de puiser dans cette étude la science véritable, celle qui permet de conduire les peuples. Or, la formation des délégués d'atelier, des conseillers et de toutes les fonctions où l'esprit d'apostolat est nécessaire fournit des occasions naturelles. Par ce moyen, un membre du Comité peut se mettre en relation intime avec un petit

nombre d'hommes, à des heures et des jours qui accommodent à la fois les devoirs de famille de l'un, et les obligations de travail de l'autre, au besoin dans une demeure particulière à portée commode de tous. En outre, les fêtes de famille et les visites à domicile permettent de s'intéresser à tout ce qui touche aux enfants et en général au foyer.

2° Pour les patrons et les ouvriers, organiser l'apostolat mutuel avec un but nettement défini et assez limité pour ne pas dépasser les forces de chacun, développer l'initiative, chercher à établir comme une hiérarchie dans les groupements, de façon à atteindre une ville, au moins un quartier tout entier. C'est la méthode suivie par les Francs-Maçons. Les noyaux parfaits gouvernent les imparfaits, et ainsi de proche en proche jusqu'aux associations indifférentes. Nous pouvons citer des transformations complètes obtenues dans des milieux hostiles, où l'on a su faire pénétrer des influences chrétiennes. — Organiser partout des syndicats.

Je suis heureux de me dire, mon cher ami, votre très affectionné,

« Léon Harmel. »

Lettre de Rome au Comité de l'Œuvre

1er novembre 1889

L'Association catholique, t. XXVIII (1889), p. 721-722

Nominations dans le Comité.

Nous avons fait connaître, dans la dernière *Chronique*, les changements survenus parmi les titulaires de charges importantes du Comité ; en acceptant les fonctions de chef de la première Section, M. Léon Harmel a écrit une lettre que nous devons reproduire ici ; elle indique trop bien le dévouement de son auteur et les rapports cordiaux qui unissent les membres de l'Œuvre entre eux :

« Rome, le 1er novembre 1889. Mes chers amis, tant que durera le pèlerinage, il m'est impossible de m'occuper sérieusement d'autre chose.

Je veux cependant assister par la pensée à votre première réunion du 6 novembre.

Comme chacun de vous j'ai consacré ma vie et mes efforts à notre belle Œuvre, et je remercie chaque jour Notre-Seigneur Jésus-Christ qui m'a fait rencontrer parmi vous des amis dont le dévouement est au-dessus de toute expression.

Notre vaillant et très aimé chef Albert de Mun m'a demandé d'accepter la première Section. J'ai accepté par esprit de discipline. Dans nos rangs, il ne doit y avoir ni la fausse modestie, ni la crainte du travail, ni un juste sentiment d'insuffisance qui fait refuser un ordre et ôte au chef la liberté nécessaire pour conduire notre Œuvre.

Je demande à notre excellent ami de Marolles de conserver l'action jusqu'à la réunion de décembre. Ensuite je compte absolument sur lui pour la presse.

J'ai pu apprécier ici notre excellent confrère M. Lorrin, je l'ai vu au travail actif, intrépide, et j'ai compris quel parti nous pouvons tirer d'une telle bonne volonté. Je lui demanderai donc s'il veut bien s'enrôler dans la première Section pour porter nos idées dans les milieux où son intelligence lui permet de pénétrer.

Je compte toujours sur M. de Moy et ceux qui servent déjà dans nos rangs au titre de première Section.

Ici, à Rome, nous avons déjà parlé au Saint-Père de notre Œuvre et de notre cher Secrétaire général, nous en parlerons de nouveau dans une audience que nous aurons dimanche ou lundi. Demain je dois voir le Cardinal Vicaire, notre protecteur.

Veuillez toujours me croire, très chers amis, votre très affectionné et très dévoué,

Léon Harmel. »

Lettre au R. P. Bailly : terrain électoral pour avoir un parlement vraiment national et patriotique

1892

L'Association catholique, t. XXXIII (1892), p. 716-718

Dans une lettre publique adressée au R. P. Bailly, directeur du journal *la Croix*, M. Léon Harmel se résume dans un dernier chapitre consacré au sujet qu'indique le titre ci-dessus.

[...]

Sauf de bien légères nuances, notre ami et confrère Léon Harmel, dont personne, nous le supposons, ne suspectera l'âme *confessionnelle*, se met sur le même terrain que nous pour indiquer les conditions du triomphe pratique de nos idées politico-religieuses dans les questions qui intéressent aussi bien le relèvement du principe catholique que la réédification de nos institutions civiles. Nous lui laissons la parole :

Le savant auteur des *persécutions*[31] nous montre les deux sociétés en présence : l'Etat païen sans programme défini, tenant une conduite pleine d'incohérence et de contradictions ; — l'Eglise, au contraire, avec sa politique propre, qui ne se dément jamais ; elle réclame et se fait donner peu à peu sa place dans la société romaine.

31. *La persécution durant les trois premiers siècles*, par Paul Allard. — Lecoffre.

Les rôles aujourd'hui sont changés : la franc-maçonnerie juive a un but nettement défini*, ses moyens ont été savamment étudiés et sont mis en œuvre avec une persévérance qui ne se laisse distraire par aucun événement. — Les catholiques, au contraire, sont toujours surpris, il ne s'entendent pas, au moins sur les moyens, et le nombre de leurs défaites ne se calcule plus.

Il est temps de changer de tactique. Nous avons assez pratiqué la politique négative, qui consiste à invectiver les adversaires pour se consoler d'être vaincus ; elle ne peut nous mener bien loin. Il faut une politique active, un programme net dans son but, précis dans ses moyens.

Notre première série de revendications concerne les *droits de la conscience*. Ne cessons de réclamer :

La liberté individuelle avec les garanties qui l'entourent en Angleterre et aux Etats-Unis ;

La liberté de la famille ;

La liberté de l'école et de l'instruction à tous les degrés ;

La décentralisation, pour arriver à l'autonomie communale dont nous jouissions au Moyen Age ;

La liberté d'association pour tous.

Voilà les grandes lignes d'un programme large où tout le monde se trouve à l'aise.

* NOTE Ce recueil couvre vingt-deux ans (1877-1899). Les passages hostiles aux juifs, que Léon Harmel associe souvent aux francs-maçons, se concentrent sur une lettre de 1892 et sur des discours et lettres de 1895 (p. 101, 113, 118, 120, 121 et 125) ; la rédaction de *L'Association catholique* tient elle-même des propos semblables pour présenter l'allocution de Montmartre. On n'en trouve pas dans les textes plus anciens du recueil. Ce langage, nourri par le succès de *La France juive* d'Édouard Drumont (1886) et de son journal *La Libre Parole* (1892), était alors répandu dans une large part de la presse et des milieux catholiques français ; à partir de 1894, l'affaire Dreyfus, née de la condamnation injuste pour trahison d'un officier juif, le capitaine Alfred Dreyfus, l'attisa encore. Nous reproduisons ces lignes par fidélité au document : elles appartiennent à leur temps, et cette édition ne les fait pas siennes.

La seconde série de nos revendications porte sur les *droits du travail*. Les travailleurs des mains (aux champs et à la ville) forment la base nécessaire de toute société ; dès lors, le respect de leurs droits doit être le premier souci d'une législation chrétienne.

Ici, nous sommes en face de deux écoles, dont les erreurs, bien qu'opposées en apparence, vont au même mépris des âmes ; l'école libérale, fille de la Renaissance, parle bien haut des devoirs des ouvriers et méconnaît leurs droits ; l'école socialiste nie les devoirs et ne parle que des droits.

L'Eglise nous enseigne que le devoir est la raison et la mesure du droit. Dès lors, si nous voulons connaître l'étendue des droits du travailleur, mesurons l'étendue de ses devoirs.

En étudiant les devoirs dans les diverses professions, nous découvrirons les droits de chacune des catégories ouvrières.

Par exemple, au devoir de connaître et de servir Dieu correspond le droit à l'instruction religieuse et au repos du dimanche.

Obligé de s'entretenir, de se nourrir, d'entretenir et de nourrir sa famille, l'ouvrier a droit au juste salaire.

La responsabilité qu'il a des âmes et des santés de sa femme et de ses enfants lui donne le droit d'exiger de la société des lois protectrices pour le travail dans les usines.

A ses devoirs envers la patrie correspond le droit d'association, de contrôle sur la chose publique.

Au paiement des impôts correspond, pour les travailleurs des villes et des campagnes, le droit d'exiger des pouvoirs publics l'achat en France des fournitures de tous genres, armes, vivres, vêtements et chaussures pour l'armée ou pour les administrations. On sait que trop souvent ces achats se font à l'étranger au détriment du travail national.

Les cultivateurs et les ouvriers ont le devoir de travailler consciencieusement pour produire le mieux et le plus possible, afin d'assurer à la nation tout entière une vie abondante et facile. Par contre, cultiva-

teurs et ouvriers ont droit à la représentation professionnelle. En attendant qu'elle puisse entrer dans nos mœurs et dans nos lois, ils ont le droit d'exiger que, dorénavant, les Chambres politiques, composées en majeure partie d'hommes incompétents, ne puissent plus faire des lois intéressant les groupes professionnels, quels qu'ils soient, sans que ces groupes aient été obligatoirement consultés par une sorte de referendum.

Nous ne cessons de presser le parlement de s'occuper de nos affaires au lieu de stériliser ses efforts dans les compétitions de personnes qui l'absorbent.

La suppression du travail de nuit, la limitation des heures de travail, le droit de posséder conféré aux syndicats mixtes, les conseils d'arbitrage, les mesures législatives propres à favoriser l'amélioration morale et matérielle des travailleurs, voilà ce que les vœux du pays réclament énergiquement.

Ce sont les catholiques qui doivent être à la tête de toutes ces revendications, car nous ne serions pas de vrais disciples de Jésus-Christ si nous n'étions pas les défenseurs des libertés et des droits des petits et des faibles. Notre chef, le Souverain Pontife Léon XIII, nous y a conviés à maintes reprises.

A l'œuvre donc ! ne nous laissons pas distraire par les attaques de détail, par les disputes stériles, allons hardiment droit au but : le relèvement de la patrie par l'affranchissement des travailleurs.

Veuillez agréer,

Léon Harmel.

Lettre sur le congrès ouvrier régional de Reims

26 février 1893
L'Association catholique, t. XXXV (1893), p. 487-488

Congrès ouvrier régional de Reims.

Sous l'inspiration de M. Léon Harmel, un *Congrès ouvrier régional* se réunira à Reims les 20 et 21 mai prochains. Cette innovation hardie fait honneur à la foi de M. Harmel autant qu'à sa confiance dans les sentiments généreux et le bon sens de la masse ouvrière. C'est donc avec joie et en partageant la confiance de l'initiateur de cette entreprise, que nous en reproduisons les documents préliminaires, qui méritent la plus sérieuse attention et le plus bienveillant accueil du monde du travail.

Val-des-Bois, 26 février 1893.

Monsieur,

Depuis quelque temps, des Cercles chrétiens d'études sociales ont été établis à Reims sur l'initiative même de quelques ouvriers intelligents, frappés des erreurs nombreuses dont leurs camarades sont les victimes.

Avec ce grand bon sens qui est si naturel aux travailleurs, ils ont voulu avoir le prêtre au milieu d'eux afin de posséder la vérité vivante et de pouvoir ainsi produire des institutions fécondes. Ils avaient raison, car les faits sont engendrés par les idées et l'erreur ne peut produire que des organisations funestes. Nous le voyons par le libéralisme qui a amoncelé tant de ruines et sanctionné tant de tyrannies au nom de la liberté, nous le voyons par le socialisme impie qui veut s'emparer des masses populaires. Ils excellent à exposer les maux dont souffrent les travailleurs, mais quels remèdes offrent-ils ? Cette importation allemande qui veut la destruction de la religion, de la fa-

mille et de la propriété n'offre en panacée universelle qu'un communisme qui déguise un esclavage pire que l'esclavage antique.

Les membres de nos Cercles se sont affermis dans la vérité, qu'ils continuent à étudier, ils ont entrepris plusieurs institutions excellentes et ils forment dans les masses reimoises une élite intelligente, active, et qui tend à ramener autour d'elle la paix et la concorde.

N'est-ce pas la voie féconde de l'avenir ?

Pour donner une impulsion dans toute la région à ces organismes populaires si nécessaires aujourd'hui, ils ont pensé à un Congrès ouvrier régional.

Après plusieurs réunions à Reims et au Val-des-Bois nous sommes tombés d'accord sur le règlement et le programme que nous vous remettons.

Nous pensons que vous voudrez bien vous associer à ce dessein et nous aider de tout votre pouvoir dans cette entreprise éminemment utile aux ouvriers. Nous voulons appeler à nous non seulement les associations catholiques mais tous les groupements honnêtes, ceux qui ne sont ennemis ni de la religion ni de la famille.

Auriez-vous la bonté de nous mettre en relation avec les groupes ouvriers de votre contrée : Sociétés de secours mutuels, Syndicats, Cercles, Sociétés coopératives, etc.

Nous avons peu de temps et il faut nous hâter.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mon affectueux dévouement.

Signé : Léon Harmel.

Discours à la séance de clôture de l'assemblée générale des Cercles catholiques d'ouvriers

Juin 1895

L'Association catholique, t. XL (1895), p. 74-81

Nous reproduisons ci-après le remarquable et suggestif discours prononcé par M. Léon Harmel à la séance de clôture de l'Assemblée générale annuelle de l'Œuvre des Cercles Catholiques d'ouvriers. Nous félicitons le pieux et vaillant secrétaire général adjoint de l'Œuvre de la netteté et du courage avec lesquels il a abordé les sujets les plus actuels et les plus controversés du programme d'action sociale catholique.

Mesdames, Messieurs,

Ce serait une impardonnable témérité à moi de prendre ici la parole, si je n'accomplissais pas un devoir d'obéissance.

Vous me permettrez de parler en toute simplicité et franchise, n'ayant qu'un souci et qu'un but : le bien de notre œuvre commune.

Où en sommes-nous et quel est notre avenir ? voilà les questions auxquelles je veux répondre en quelques mots.

I. Où en sommes-nous ?

Nous existons depuis bientôt un quart de siècle. C'est quelque chose dans un temps où tous passe si vite, où les institutions et les hommes vont si rapidement à l'oubli.

Notre œuvre a commencé une marche en avant vers un idéal que ses fondateurs se sont formé : le régime corporatif. Dans ce long trajet entrepris à travers l'inconnu, il fallait lutter contre l'individualisme, contre la désorganisation sociale et l'indifférence religieuse : il y avait de nombreuses étapes à franchir.

La première était le rétablissement des pratiques et des habitudes chrétiennes.

La seconde était de réapprendre l'association à des hommes habitués à ne penser qu'à eux-mêmes et à se défier des autres.

Nous avons dû aussi réformer nos propres idées et rechercher la vérité, en prenant pour principes les définitions de l'Eglise sur ses rapports avec la société civile. Grâce à notre ami M. le marquis de la Tour du Pin, nos études ont été poussées avec une énergie qu'aucun obstacle n'a découragée. Notre cher président a eu la gloire de voir ses idées confirmées par le Souverain Pontife Léon XIII dans sa mémorable encyclique *Rerum novarum*.

Nous pouvons donc affirmer que, par l'efflorescence des cercles et par les études, l'œuvre a franchi les trois premières étapes.

La classe dirigeante formait le principal objectif de nos efforts, elle a été profondément remuée d'abord ; puis l'inconstance, l'impatience déçue, la fatigue de la lutte, la poussière du chemin ont petit à petit diminué le nombre dans notre armée. Nous devons dire qu'il nous est resté un noyau de vaillants avec lesquels nous pouvons poursuivre hardiment notre route.

Les ouvriers répondirent partout à notre appel : mais plusieurs, parmi les plus intelligents, se sont découragés parce qu'on n'avançait pas, parce qu'on n'arrivait pas jusqu'au royaume de la justice, où sont les promesses du surcroît.

Dans ces dernières années, à la suite des pélerinages de Rome, un mouvement populaire puissant, plein d'avenir et capable de rendre une nouvelle jeunesse à notre œuvre, s'est produit avec le concours de quelques-uns d'entre nous. Les ouvriers veulent eux aussi prendre part à la lutte, ils veulent apporter au triomphe de la cause les ardeurs de leur dévouement, la puissance de leurs sacrifices. Et ce n'est pas moi seulement qui les approuve. Notre secrétaire général n'a pas craint de donner à leurs efforts une approbation officielle. Quand je parcours les pages éloquentes des discours d'A. de Mun qui ont fait

vibrer nos âmes, qui ont entretenu nos ardeurs pour la lutte, j'y retrouve les appels constants qu'il n'a cessé de me faire entendre pour m'engager à persévérer dans la loi populaire, où mon cœur, mon éducation et ma profession m'entraînaient.

C'est ainsi que je crois avoir accompli ma mission de secrétaire général adjoint, en suivant ce mouvement, pour lui conserver l'esprit chrétien qui est le but de notre œuvre.

Nous croyons fermement que l'avenir est là. Les membres de nos comités qui comprennent qu'il faut toujours avancer si on ne veut pas reculer, doivent s'employer résolument à susciter partout une action populaire puissante.

II. Action populaire

Et tout d'abord qu'entendons-nous par l'action populaire ? Nous entendons une action qui s'exerce dans les milieux ouvriers par des ouvriers ; l'apostolat des semblables, c'est le moyen fécond que nous n'avons pas cesser de conseiller depuis bien des années. On reproche à ce mouvement de tendre à supprimer l'influence de la classe dirigeante.

Tout au contraire nous offrons aux dévouements un champ nouveau, intéressant et fécond en résultats. Les ouvriers se plaignent avec raison d'être abandonnés, et rien ne provoque chez eux une plus vive reconnaissance que les conseils de ceux qui, mieux armés par leurs études ou par l'expérience de la vie ou des affaires, leur témoignent une véritable affection. La formation des élites ouvrières, voilà notre grand travail.

Pour préparer le terrain, il faut faire la lumière dans les intelligences. La corruption de l'esprit est le pire fléau pour une nation. Les journaux lus par tout le monde ont mis en circulation les idées les plus fausses, en discussion les problèmes les plus graves. L'esprit populaire est encombré de préjugés, d'ignorance et d'erreurs. Qu'a-t-on fait pour l'éclairer ? Presque rien. Autant les apôtres du mensonge

ont été nombreux et ardents, autant les apôtres de la vérité sur les questions sociales ont été rares. Il y a là un effort considérable à faire. On se plaint que les lois les plus abominables soient acceptées par le pays sans provoquer de soulèvement. Mais comment peut-il en être autrement, puisque les masses populaires ne sont informées que par les ennemis de la religion et de la patrie ?

Il y a donc urgence d'organiser partout des *cercles chrétiens d'étude sociale*, de pénétrer les ouvriers de la vérité complète en prenant pour base les enseignements du Souverain Pontife, notamment de l'Encyclique sur la condition des ouvriers. Nous désirons aussi leur donner les solutions chrétiennes sur les questions débattues, une appréciation vraie des événements et des lois. Nous voulons former les apôtres de la vérité à l'atelier, dans les milieux populaires et dans les assemblées organisées pour la propagande. Quelle n'était pas ma souffrance autrefois, quand j'assistais à des réunions contradictoires, et que je constatais la puissance des orateurs des ouvriers socialistes. Je sentais que ces hommes du travail exerçaient sur leurs camarades une espèce de fascination, et je me demandais pourquoi notre Maître et Roi Jésus-Christ n'avait pas lui aussi son petit bataillon d'orateurs ouvriers pour ramener ces foules sur lesquelles l'influence directe nous échappe. Grâce au dévouement et à l'énergie de quelques amis, cette lacune commence à se combler ; nous avons entendu au congrès ouvrier de Lille de véritables orateurs, et on commence à en former un peu partout.

Dire les persécutions que ces amis ont eu à endurer de certains catholiques, serait impossible. Un aveuglement incurable est le partage ordinaire des conservateurs de notre temps. Ils ne sentent pas les barbares qui sont à leur porte pour violer leur domicile et mettre tout au pillage. Ils n'entendent pas l'hallali sonné par les opportunistes qui s'apprêtent à partager la curée avec les socialistes. Ils ne comprennent pas qu'une armée populaire bien organisée est le seul moyen de salut. Pour nous, messieurs, avec notre secrétaire général, nous

avons confiance en l'âme populaire ; nous savons par l'évangile et par l'histoire de l'Eglise que les réserves providentielles sont dans les masses.

Le dévouement de la classe dirigeante à la classe ouvrière doit donc être un dévouement intelligent qui ne consiste pas tant à rendre des services qu'à former des hommes capables d'engager la bataille sociale dans leurs milieux. Nous voulons aider le peuple chrétien à se ressaisir lui-même pour devenir dans notre société en désarroi une force consciente assez puissante pour restaurer le règne social de Jésus-Christ. Voilà ce que nous avons voulu réaliser par nos congrès ouvriers, et les essais sont pleins d'espérance.

III. Congrès ouvriers

Le congrès ouvrier chrétien est une réunion de délégués nommés par les associations adhérentes. On y traite des questions et des organisations favorables au bien-être moral, professionnel et économique des travailleurs. Les questionnaires envoyés longtemps à l'avance sont étudiés dans chaque groupe avec le concours de prêtres et d'hommes dévoués qui sont eux-mêmes invités au congrès comme membres consultants.

Ces assemblées ont pour tout but la mise en ordre des efforts faits et de la science acquise, une direction nécessaire au travail d'ensemble et un puissant stimulant pour continuer la marche en avant ; on s'encourage les uns les autres ; les cœurs sont retrempés dans un enthousiasme nouveau qui double les ardeurs.

En dépit des craintes exprimées ; l'expérience a prouvé l'excellence de la méthode. Notre œuvre peut y retrouver une vie nouvelle et une influence sociale considérable.

Le premier congrès a eu lieu à Reims en mai 1893.

Sept nouveaux se sont tenus depuis un an : à Reims (juin 1894), à Charleville (août 1894), à Cons-la-Grandville (novembre 1894), à Mohon (janvier 1895), à Nantes (avril 1895), à Gespunsart (mai

1895), à Lille (juin 1895). Deux autres auront lieu incessamment à Paris (7 juillet 1895) — notre journal la *Corporation* est son organe officiel — un second, à Charleville (15 septembre 1895).

Les Ardennes ont commencé de petits congrès tous les trimestres pour tenir constamment en haleine les cercles d'études et les associations adhérentes. Le succès de cette tentative a déterminé Reims à suivre cet exemple. La première assemblée trimestrielle aura lieu le 21 juillet prochain. Le Nord a pris la même décision, Roubaix a été désigné pour septembre.

Ne voyez-vous pas quelle vie aurait notre œuvre, si, dans chaque région, une semblable succession de réunions renouvelait partout le zèle ! A quels résultats n'arriverions-nous pas avec un tel mouvement dirigé par des hommes sûrs pour les principes, respectueux des initiatives ouvrières, larges dans les détails et persévérants dans leur action sur les élites à former ?

Les congrès ont montré combien la responsabilité rend sage, combien elle est conforme à la dignité humaine, et comment elle entretient l'énergie et la persévérance dans la lutte entreprise.

Nous avons constaté à quelles profondeurs la vérité avait pénétré dans ces intelligences, parce qu'au lieu de la jeter dans les âmes comme une poussière stérile, on l'a fait tomber goutte à goutte comme une pluie douce et fécondante

C'est avec joie que nous avons entendu les ouvriers citer notre secrétaire général soit dans ses projets de loi, soit dans son programme. C'est avec émotion que nous l'entendons acclamer comme le défenseur de la justice et l'initiateur des revendications chrétiennes du travail.

Nous sommes encore sous l'impression du congrès ouvrier de Lille, où nous avons trouvé tout à la fois les charmes d'une tendre affection, et les ardeurs d'une discussion passionnée, avec une cordialité touchante qui ne s'est pas un instant démentie, même au plus fort de

la bataille des idées. La modération dont sont empreintes les revendications de ces congrès a surpris et touché les adversaires eux-mêmes.

Respectueux de la justice, nos ouvriers chrétiens semblent avoir plus de souci des droits de leurs patrons que de leurs propres intérêts.

Profondément imprégnés de surnaturel, ils attirent les grâces de Dieu par leur foi naïve et débordante.

Les conversions sont opérées chez eux par le côté social. Nous avons entendu des mineurs, des verriers, des ouvriers d'usines, c'est par les idées sociales qu'ils sont arrivés à la pratique religieuse, à l'inverse de ce qu'on pourrait croire, quand on ne vit pas dans ces milieux.

Dès que les travailleurs seront convaincus qu'ils peuvent revenir à la religion sans cesser d'étudier et de faire valoir leurs droits légitimes, ils se laisseront aller à la faim inconsciente du Christ qui est en toute âme baptisée. Cette radieuse figure de Jésus souffrant, de Jésus l'ami des petits et des humbles, leur apparaîtra alors avec toutes ses séductions. Ils iront à lui et pour défendre sa cause ils seront prêts à tout braver. Aussi audacieux dans l'apostolat du bien qu'ils l'étaient dans la propagande du mal, ils étonneront les honnêtes gens trop souvent timides et tremblants.

Sans doute il est doux de vivre en pleine idylle, de jouir du beau soleil du bon Dieu au milieu des frais ombrages, au murmure du ruisseau.

Mais il est beau aussi d'affronter le feu des batailles, de soutenir le choc de l'ennemi, de combattre dans l'atmosphère brûlante. Il est beau de monter à l'assaut des places fortes envahies par l'ennemi, d'y planter le drapeau et de reconquérir le territoire de la patrie souillé par la présence de l'étranger.

Et pour vaincre il n'est pas nécessaire que de tels hommes soient le nombre. Il suffit qu'ils aient la foi : « Dans tous les camps, dit le cardinal Manning, le noyau des forts, c'est le groupe des endoctrinés,

des croyants, tranchons le mot, des fanatiques. Les intéressés rôdent autour et sont vaincus au premier choc. »

Or les nôtres sont des forts.

Avec les socialistes et les anarchistes ils montaient à l'assaut de la société pour en chasser Dieu, la famille, la propriété, la patrie ; maintenant, avec les bataillons chaque jour grossissants des convertis, ils montent encore à l'assaut de la société, mais non plus pour la détruire, tout au contraire pour la sauver, pour y planter la croix, et pour y établir le règne du Christ. Ce sont eux qui chasseront la horde des juifs et des francs-maçons qui exploitent, qui ruinent et qui déshonorent notre patrie*.

Ce sont eux qui rendront la France à Dieu.

IV. Défenses des intérêts.

Les intérêts du monde du travail, dans la petite comme dans la grande industrie, dans le commerce et dans l'agriculture, sont menacés partout par l'envahissement de la tribu d'Israel chère aux francs-maçons et aux protestants.

Il y a une question juive, nous ne pouvons le nier. Le sol de notre Champagne ne connaissait pas cette race, il y a trente ans, et voilà que, sans qu'on y ait pris garde, ils se sont emparés de tous les commerces lucratifs. C'est ainsi partout.

Il est donc impossible que notre œuvre se tienne à l'écart de cette question qui met en balance la vie même de la nation.

L'Union fraternelle est fondée spécialement pour la défense des intérêts du petit commerce. Votre secrétaire général adjoint en est président ; un membre adjoint du comité de l'œuvre, M. Hyacinte Le Franc, en est le secrétaire général. Nous avons trois mille cinq cents noms de commerçants chrétiens, pour lesquels nous appelons la clientèle des honnêtes gens.

* NOTE Voir la note de la page 101.

Les syndicats agricoles se développent chaque jour davantage, ils s'organisent en une armée pacifique pour la défense des intérêts ruraux sacrifiés depuis si longtemps. Nous voudrions que les idées sociales y fussent plus poussées[32]. Il y a là un emploi utile pour le zèle de beaucoup de confrères qui vivent à la campagne. Je me permets d'attirer leur attention de ce côté. Ils auraient à organiser des cercles d'étude, à grouper les ouvriers comme on l'a fait dans les villes. Les socialistes pénètrent dans ce milieu nouveau, et, si nous n'y prenons garde, ils y feront les mêmes ravages que dans les centres industriels. Servons-nous de leurs méthodes. Nos convertis ont essayé, le dimanche, dans les villages voisins, et souvent avec un véritable succès. La vérité est plus puissante que l'erreur, à égalité d'apostolat nous devons triompher.

V

Il ne m'a pas semblé nécessaire de parler dans cette causerie des institutions qui fonctionnent depuis longtemps dans notre œuvre et que nous devons continuer avec soin : les cercles catholiques, quand ils sont maintenus dans le type tracé par notre admirable et saint ami, M. Maignen, restent toujours un excellent moyen de christianisation et d'éducation sociale ; les secrétariats du peuple forment les sous-officiers de l'armée populaire ; les institutions économiques viennent en aide aux familles ; les syndicats et les associations professionnelles préparent le régime corporatif ; enfin les associations de piété apportent l'élément surnaturel sans lequel nous construirons vainement notre édifice social.

Je n'ai rien dit de nos dames patronnesses dont le concours généreux nous est si nécessaire. C'est toujours un bonheur pour moi d'as-

32. Nous recommandons vivement un livre composé sous l'inspiration de notre cher président : le *Manuel social chrétien*, de M. le chanoine Dehon, 2e édition. Nous recommandons aussi un livre élémentaire : *Manuel d'économie sociale* par Jules Michel, 4e édition, Tours, Alfred Mame.

sister à leurs réunions, de communiquer avec ces âmes vaillantes qui puisent dans leur foi en l'œuvre un courage toujours nouveau.

Les associations de Sainte-Anne assurent le précieux concours des mères ouvrières aux institutions familiales et économiques.

Enfin les syndicats de l'aiguille se multiplient sous l'éloquent apostolat de notre R. P. aumônier ; ils ont déjà produit des résultats qui permettent les plus belles espérances.

Au surplus, messieurs, il ne serait pas difficile de relier ce passé à l'avenir. Le *Guide des Fondations* a été accepté par l'œuvre comme la suite de l'*Instruction*. Il date de 1887 et nous trouvons sous le nom de séances ouvrières l'embryon du cercle d'études sociales, comme sous le nom de réunion ouvrière la première conception du congrès ouvrier. La formation des hommes dans la classe laborieuse, la restauration de leur dignité et de leur responsabilité n'ont-ils pas toujours été l'objectif de l'œuvre ?

Allons donc en avant avec la certitude d'être fidèles à nos origines.

L'année 1896 ramène le quatorzième centenaire du baptême de la France. A Reims, c'est en revenant à son berceau que notre nation puisera une nouvelle jeunesse ; car ses origines lui rendent la conscience de sa force, et si elle est assez sage pour le comprendre, elle retrouvera le secret de ses gloires et de sa puissance d'autrefois. C'est un acte patriotique au premier chef de nous associer au grand mouvement de 1896 et d'aider à lui donner l'importance qu'il mérite.

Par une heureuse et providentielle coïncidence, le jubilé de notre œuvre tombe le même jour que ce grand anniversaire, et sur le siège de saint Remy est assis l'éminent cardinal Langénieux, celui qui est appelé le cardinal des ouvriers, celui qui a conduit les foules populaires à Rome, qui a encouragé les premiers cercles chrétiens d'études sociales, qui a bénit les premiers congrès ouvriers, celui enfin qui a été à l'origine un père spirituel aimé de l'œuvre et qui n'a cessé de s'en montrer le protecteur affectueux.

Ne vous semble-t-il pas que Reims soit désigné pour notre assemblée générale l'année prochaine ? Ne pourrions-nous adopter les jours qui suivront le congrès national des ouvriers, soit aussitôt après les fêtes de la Pentecôte ? Un pèlerinage général de l'Œuvre serait organisé pour la clôture de l'assemblée, le jour de la Sainte-Trinité, et, sous les voûtes de la magnifique cathédrale, où la France est venue, durant tant de siècles, cherchant la bénédiction de Dieu, tous réunis, avec nos chers ouvriers, autour du cardinal Langénieux, nous acclamerons le Christ qui aime les Francs, nous lui demanderons de nous rendre la foi de nos pères, de protéger nos armées, de remplir de la lumière de sa grâce nos législateurs et nos chefs.

Nous renouvellerons dans la mesure de nos forces le pacte ancien entre Jésus-Christ et la nation française.

Ainsi notre jubilé rendrait à notre œuvre une jeunesse nouvelle en la plongeant dans l'action populaire et chrétienne, en formant de ses cadres une armée qui reprenne l'offensive pour rendre la France aux Français en la rendant à Jésus-Christ.

Lettre à M. Le Chevalier, président du congrès ouvrier de Paris

Juillet 1895
L'Association catholique, t. XL (1895), p. 145-146

Lettre de M. Harmel à M. Le Chevalier

Président du Congrès ouvrier de Paris

Voilà votre Congrès terminé. Nous en suivons les échos dans la presse amie et ennemie. Notre premier devoir est de remercier Dieu du succès qu'il nous a donné. Les ouvriers ont prouvé une fois de plus leur esprit de justice et d'équité dans les discussions qui intéressent à la fois les patrons et les travailleurs. C'est qu'en effet la justice exige les droits de chacun, et si elle garantit aux petits et aux humbles le respect de leur dignité, de leur famille et de leur vie, elle ne garantit pas moins aux patrons la plénitude de leur autorité et la rémunération légitime qui leur appartient. Félicitons-nous de ces pacifiques assises qui montrent aux hommes loyaux l'importance et l'utilité des congrès ouvriers chrétiens.

La presse, au surplus, ne s'est pas méprise. Tous les journaux qui sont avec le Pape, l'*Univers*, la *Croix*, le *Monde*, le *Peuple Français*, etc., ont applaudi à vos réunions et à vos travaux. La presse, hostile aux directions du Souverain Pontife, vous a traités de socialistes. Il est vraiment comique de voir la *Petite République*, le *Siècle* et l'*Estafette* prendre la défense de l'Eglise catholique, et montrer comment ce mouvement est favorable au socialisme révolutionnaire, en même temps que destructeur de tout sens chrétien. Etre attaqué par ces feuilles est une bonne note pour vous et prouve que vous êtes dans la

vérité. Vous avez donc tous les encouragements qu'il vous faut pour continuer votre travail.

Mais, ne vous le dissimulez pas. le congrès du 7 juillet ne marque que le début d'études sérieuses qui doivent être continuées avec énergie et avec persévérance. Il faut habituer vos camarades à consacrer leurs loisirs à ces grandes et sérieuses questions qui importent au monde du travail, mais qui n'importent pas moins au relèvement de la patrie. Car le grand mal dont nous souffrons vient surtout des fausses doctrines qui sont dans les esprits, et si nous sommes écrasés par les juifs et les francs-maçons, c'est parce que les masses sont entretenues savamment dans le mensonge et dans les erreurs les plus grossières*.

Il y a pour vous, ouvriers chrétiens, un apostolat véritable à entreprendre et vous ne pouvez vous y préparer sans de sérieuses études. Car la vérité n'est pas une chose de sentiment : elle a des limites précises qu'il faut connaître et des règles qu'il faut suivre.

C'est avec raison que vous tenez à la présence de membres consultatifs, prêtres ou laïques chrétiens, afin de vous préserver des écarts qui seraient naturels à votre inexpérience.

J'ai été frappé, comme tous ceux qui ont assisté à vos réunions, de l'esprit surnaturel qui a régné dans tous les discours, et vous avez bien raison, car nous ne pouvons rien sans Jésus-Christ. C'est Jésus-Christ qui a délivré le monde de la servitude et c'est Lui seul aujourd'hui encore qui peut lui rendre la liberté et la dignité que les révolutionnaires lui ont ravies. Sans doute, on peut organiser des institutions neutres qui soient bonnes en elles-mêmes, mais soyez persuadé qu'elles auront une efficacité bornée si elles ne sont pas animées du souffle chrétien ; car le souffle chrétien est aux institutions humaines ce que l'âme est au corps. C'est lui qui donne la vie, le mouvement. C'est lui qui permet de renouveler une société et de la transformer par la puissance de résurrection qu'il contient.

* NOTE Voir la note de la page 101.

Il faut maintenant rallier autour de vous toutes les associations ouvrières qui sont organisées selon votre esprit, et pour cela, mettez-vous en relations personnelles avec chacune d'elles. Faites-vous connaître et faites comprendre l'importance des études dans tous les milieux ouvriers où l'on veut faire une œuvre sérieuse.

C'est ainsi que vous préparerez la fédération des travailleurs chrétiens de la Seine, pour apporter votre contingent l'année prochaine à la Fédération nationale qui doit se former à Reims.

Vous suivez les enseignements de Léon XIII, vous êtes donc certains d'être dans la vérité et d'accomplir une œuvre qui est tout à la fois religieuse et patriotique.

Veuillez agréer, mon cher ami, pour vous et pour vos camarades, l'expression de mes sentiments très affectueux.

Léon Harmel.

Discours au banquet de l'Union fraternelle du commerce et de l'industrie, à Montmartre

1895

L'Association catholique, t. XL (1895), p. 194-195 (passages cités par la revue)

L'Union fraternelle à Montmartre. — Discours de M. Harmel.

Dans son infatigable apostolat, notre ami Léon Harmel nous fournit de précieuses indications et de puissants arguments à l'appui de nos thèses sociales. Ses allocutions enflammées touchent les points les plus actuels et les plus brûlants de la question sociale, et nous ne saurions nous lasser de lui emprunter des passages de ses discours.

Au banquet de clôture de l'Assemblée de l'*Union fraternelle de l'industrie et du commerce*, — laquelle compte à cette heure plus de deux mille adhérents — M. Harmel a prononcé une de ces allocutions chaleureuses où il est passé maître, et nous y relevons les passages suivants à l'adresse de ces chrétiens sans convictions fortes, qui font le jeu du juif, cet éternel ennemi de tout ce qui est chrétien* :

.

Nous sommes ici, messieurs, pour fêter notre chère Union fraternelle du Commerce et de l'Industrie dont le développement a été si considérable pendant l'année qui vient de s'écouler. Non, l'Union fraternelle n'est pas un vain titre : ici, l'on s'aime réellement, et l'on s'aide mutuellement à supporter les douleurs et les misères de ce triste monde. L'amour, en effet, allège les cœurs. Plût au ciel qu'il existât dans notre société : au moins dans cette basilique, on est dans le vrai temple de l'amour, puisque l'on prie ici pour ceux qui persé-

* NOTE Voir la note de la page 101.

cutent. Voilà pourquoi nous sommes venus, des quatre coins de la France, tendre ensemble les bras vers le Dieu qui a tant aimé les hommes.

Hélas ! aujourd'hui cette malheureuse société n'est plus qu'un vaste champ de bataille sur lequel se sont abattus de lugubres oiseaux de proie. Le Juif en effet est descendu et nous a tout pris*. C'est alors que l'émotion nous a envahis, nous avons fondé l'« Union fraternelle », aimant mieux agir que gémir sur le malheur des temps. Car le propre des hommes généreux n'est pas de se plaindre, mais d'organiser des secours. On disait autrefois des chrétiens : Voyez comme ils s'aiment. Eh bien ! messieurs, on disait cela parce qu'ils savaient s'entr'aider. Les saints n'enrichissaient pas les ennemis de Jésus-Christ. On ne voyait pas alors de communautés religieuses donner des travaux à ceux qui devaient les chasser. Si un chrétien ne secourt pas un chrétien, ce n'est plus un chrétien, c'est un Caïn. Si nous sommes livrés aux Juifs, comme autrefois le peuple de Dieu l'était aux Egyptiens, c'est parce que nous avons péché. Convertissons-nous donc.

Messieurs, on publiera peut-être ces paroles, mais tant pis ; il est bon qu'on les connaisse. Les Juifs sont partout : il faut enfin réagir. Nous n'avons jamais voulu fermer leurs synagogues, pourquoi veulent-ils fermer nos églises et faire taire la voix de nos prêtres ? Pourquoi donnent-ils les places à un tas d'incapables qui sont leurs créatures ? Si nous voulons que tout cela finisse, remuons-nous, sortons de notre léthargie. Il faut que Dieu soit le maître. Les Roubaisiens viennent de nous montrer l'exemple, suivons-le. L'audace de nos ennemis ne vient que de notre lâcheté. Si dans l'avenir nous avons un peu plus de courage que par le passé, nous verrons que la lâcheté de nos ennemis de demain surpassera encore la nôtre. On dit quelquefois — et nos ennemis nous l'ont assez répété — que le bien ne fait pas de

* NOTE Voir la note de la page 101.

bruit et que le bruit ne fait pas de bien. C'est inexact : on ne fait pas de bien sans faire de bruit.

D'aucuns, en voyant la situation actuelle se prennent à se décourager. Ils ont tort, car quel temps fut jamais plus fertile en miracles ? Du fond du Vatican, Léon XIII parle et les échos de sa parole se répercutent d'un bout de l'univers à l'autre. Il est écouté et respecté de ses ennemis mêmes. Soyons donc avec le Pape et nous serons forts. Soyons soumis au Pape : c'est un génie, c'est plus qu'un génie puisque sa parole est plus qu'une parole humaine et que c'est le verbe de Dieu. Dans ma dernière audience, Léon XIII daignait me dire : « Ah ! si les catholiques français voulaient écouter ma voix et suivre mes directions ils seraient les maîtres chez eux.

Lettre-circulaire et allocution de prise de présidence du Comité général de l'Œuvre des cercles

24 décembre 1895 et janvier 1896
L'Association catholique, t. XLI (1896), p. 188-192

Léon Harmel, président du comité général de l'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers.

Léon Harmel est l'homme d'action, l'apôtre des fondations sociales ouvrières, le grand *impressario* de notre mouvement de réforme chrétienne. Fidèle à sa vocation, il inaugure, par les deux documents qui suivent, ses fonctions nouvelles de Président du Comité général de l'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers.

Val-des-Bois (Marne), le 24 décembre 1895.

Monsieur le Secrétaire général,

Permettez-moi de faire appel à votre concours dans l'action populaire dont je m'occupe personnellement avec nos chers ouvriers pour le prochain Congrès national qui aura lieu à Reims pendant les fêtes de la Pentecôte.

La situation est grave pour ceux qui ont souci de l'avenir religieux et patriotique de la France. D'un côté, les sectaires qui détiennent le pouvoir cherchent à écraser l'Eglise, à déchristianiser la nation ; pour eux, l'ennemi c'est Jésus-Christ et tous ses serviteurs. De l'autre, le socialisme, fruit des doctrines impies, a été favorisé inconsciemment par la bourgeoisie athée et jouisseuse qui a le gouvernement ; le socialisme grandit chaque jour, ses progrès sont effrayants, ses agents ont une activité dévorante ; c'est comme un immense incendie qui est allumé sur tous les points de la France jusque dans les moindres hameaux et qui menace de tout consumer. Nous ne pouvons envisager

l'avenir sans une certaine terreur et ce serait avec désespérance si nous n'avions Dieu avec nous.

Entre ces deux genres d'adversaires, il faut bien reconnaître que les efforts des catholiques, pour être considérables sur quelques points isolés, sont en général lents et trop peu énergiques pour réagir contre le courant de matérialisme qui envahit les populations.

L'aveuglement des classes élevées qui n'ont aucun contact avec les masses et qui ne comprennent rien à ce qui se passe, peut seul expliquer l'atonie de la résistance

Nous ne devons pas nous le dissimuler : aucune action ne sera aussi puissante dans les milieux ouvriers que celle des ouvriers. C'est donc à faciliter la mission des élites parmi les travailleurs que nous devons consacrer notre zèle et nos efforts.

Je viens vous demander de faire organiser par nos amis, partout où ils le pourront, des groupes d'études sociales, où l'on puisse pénétrer les adhérents de la vérité. Car la corruption de l'esprit est plus funeste que la corruption des sens et, j'en suis persuadé, la grande cause de la situation malheureuse où nous sommes, c'est l'erreur, les illusions qui en résultent et le manque complet de direction au point de vue sociale pour les meilleurs.

Nous offrons d'envoyer régulièrement des questionnaires qui rendent l'étude facile, en guidant ceux qui veulent bien se consacrer à ce très utile et très nécessaire enseignement. En faisant faire des travaux écrits qui résument les discussions on apprend aux ouvriers à fixer leurs idées et à mettre plus de méthode dans leur intelligence.

Enfin, ces grandes assises nationales auxquelles nous convions les associations pour la Pentecôte prochaine marqueront la vie et l'essor de nos groupes populaires chrétiens.

Notre Congrès aura cet intérêt particulier qu'il se tiendra en même temps que le Congrès national socialiste qui a choisi la même ville et la même date pour l'année 96. On pourra ainsi constater la différence dans les idées, dans les procédés et dans les principes et reconnaître

que nos congrès ouvriers chrétiens sont l'institution la plus efficace pour combattre les congrès socialistes.

Dans cette grande entreprise de salut social, nous n'avons confiance ni dans nos lumières, ni dans notre force, ni dans notre activité. Nous savons que nous sommes entre les mains de Dieu des instruments dont la puissance sera d'autant plus grande que Dieu sera davantage avec nous. C'est vous dire que nous sollicitons les prières de nos amis.

La commission ouvrière d'initiative de Reims a voulu que le premier questionnaire soit sur l'importance des principes chrétiens, afin de marquer quel prix elle attache aux idées surnaturelles et quelle confiance elle a dans l'appui de Dieu.

Je vous serais reconnaissant de nous faire indiquer les noms des groupes et des personnes auxquels nous pouvons envoyer nos questionnaires et nos circulaires. Nous voudrions que le mouvement s'étendît sur tous les points de la France, car dans les dangers qui nous menacent nul n'est à l'abri, pas plus le Midi que le Nord, ni l'Est que l'Ouest. Nous avons pu être mis hors la loi par un gouvernement qui est sous la coupe des juifs et des francs-maçons* et nous ne reconquerrons nos droits de citoyens Français qu'en reconquérant nos droits de catholiques et de serviteurs de Jésus-Christ.

Nous avons pour chef le Souverain Pontife Léon XIII : nous nous déclarons dociles à ses enseignements, ayant la ferme confiance que la fécondité de nos efforts sera dans la mesure de notre soumission absolue à Jésus-Christ vivant en Pierre.

Si vous adoptez ces idées auriez-vous la bonté de demander à nos amis de nous fixer au plus tôt. Nous sommes prêts à répondre aux objections, à étudier les difficultés, afin de réunir tous les efforts dans une action puissante par notre entente.

* NOTE Voir la note de la page 101.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de mon affectueux dévouement.
Léon Harmel.

Voici maintenant la communication par laquelle M. Léon Harmel a débuté en prenant possession de la présidence du Comité général :

Mes chers Amis,

C'est avec une grande joie que je me retrouve au milieu de vous.

J'ai été bien peiné d'avoir été retenu si longtemps, et je remercie vivement notre cher Vice-Président de l'exactitude avec laquelle il m'a si parfaitement suppléé.

Je me réjouis particulièrement de la circonstance qui me permet dans notre première entrevue de vous adresser les vœux de mon cœur.

Nous sommes entrés dans l'année 1896. C'est une date mémorable pour la France qui célébrera le 14e centenaire de son baptême et de sa naissance. Aucune nation n'a joui d'une aussi longue existence, où en est-elle après tant de siècles ?

Jésus-Christ a continué ses tendresses pour son peuple de choix. Nous avons assisté dans notre temps à des événements extraordinaires qui ont marqué l'intervention directe de Dieu. La Salette, Lourdes, Pontmain, Montmartre sont autant de témoins permanents de cette intervention. L'Église n'a pas cessé de marquer à sa fille aînée son affection particulière. Le grand Pape Léon XIII semble concentrer son attention et son amour sur notre patrie.

Et cependant combien de motifs de décourageante tristesse ne lui donnons-nous pas ? La Franc-Maçonnerie triomphante redouble ses efforts pour déchristianiser notre pays. Elle a perdu toute pudeur ; grisée par des succès ininterrompus elle a inauguré une ère de persécution qu'elle poursuivra jusqu'au bout. Les ruines s'accumulent sur les ruines aux applaudissements de la secte anti-patriotique qui ne recule pas devant la destruction de la France pour détruire le règne de Jésus son ennemi séculaire.

L'année 1896 est aussi pour l'Œuvre des Cercles Catholiques d'Ouvriers une date solennelle, c'est la 25e de sa fondation. Dans l'accord le plus complet avec mon très excellent ami et prédécesseur le Marquis de La Tour du Pin qui a voulu nous en donner un éclatant et public témoignage, de concert avec notre vaillant Secrétaire Général et avec l'acquiescement des membres du Comité, notre Œuvre accomplit une évolution qui en fait l'œuvre sociale par excellence.

Sans renier aucune de ses formes et en poursuivant courageusement l'application de ses principes, elle élargit son action, pour se rapprocher des masses populaires. Elle comprend que son rôle aujourd'hui consiste surtout à faire avec désintéressement et discrétion l'éducation du peuple. Cette éducation consiste principalement à réveiller son initiative intellectuelle et à lui apprendre à chercher lui-même la vérité et à s'occuper de ses propres affaires.

Notre Œuvre se plie aux méthodes nouvelles, sans abandonner les anciennes, les unes et les autres partant du même principe qui est l'application des enseignements de l'Église à la vie sociale et tendant au même but qui est le rétablissement progressif de l'esprit chrétien dans les relations créées par le contrat de travail ou l'exercice du droit de propriété (paragraphe extrait de la Circulaire du 5 Août).

Cette évolution si complètement exposée dans la circulaire du 5 Août, nous vous convions tous à nous aider à l'exécuter résolument, sans hésitation, sans arrière-pensée et avec confiance dans l'âme ouvrière. Comme l'amour appelle l'amour, la confiance appelle la confiance.

Dans la situation lamentable où se trouve la France, l'Œuvre a un rôle important à prendre en faisant l'union ; l'union des cœurs, l'union des bonnes volontés pour restaurer le règne de la justice et de la solidarité entre tous les enfants de la même patrie pour lutter contre les oppresseurs des consciences, pour défendre toutes les faiblesses.

Nous y arriverions en étant nous-mêmes bien unis. Cette affection, cette confiance réciproque qui fait de tous les membres comme une grande famille, voilà mon espérance,

Je ne vous cacherai pas que c'est avec crainte, avec une certaine inquiétude que j'acceptais le poste que votre affection m'a imposé. Mais les félicitations encourageantes que j'ai reçues d'un si grand nombre, les marques multiples d'adhésion à notre programme m'ont réconforté. J'ai senti la force du lien qui groupe le Comité et le Secrétariat en un faisceau indissoluble, et je me suis dit qu'avec une armée petite, c'est vrai, mais si disciplinée, si imprégnée de surnaturel, si intimement unie au cœur de Jésus-Christ, source de toute puissance, nous pouvons combattre avec confiance et certainement avec fruit.

Laissez-moi résumer tous mes vœux pour l'année 1896.

Que notre affection et notre confiance réciproques s'augmentent chaque jour ; que Dieu nous accorde la sagesse dans les résolutions, une indomptable énergie dans l'action.

Que le Sacré-Cœur de Jésus allume dans nos âmes les nobles enthousiasmes qui rendent légers le travail et le sacrifice. Qu'il donne à notre Œuvre une jeunesse nouvelle qui lui permettra d'accomplir dans les formes nécessitées par l'état social autant de bien dans l'ordre des idées et des faits qu'elle en a produit pendant sa première période séculaire.

[…]

Visite de la Société d'économie sociale au Val-des-Bois (compte rendu)

1er juin 1899

L'Association catholique, t. XLVIII (1899), p. 75-79 (compte rendu de M. Jules Michel)

L'USINE DU VAL-DES-BOIS

Visite de la Société d'Economie sociale.

Nous reproduisons[33] le compte-rendu fait par M. Jules Michel de la visite de la Société d'Economie sociale à l'usine du Val-des-Bois.

Le rédacteur ajoute dans une note : « Quelques jours après notre visite, un malheur foudroyant a frappé la famille Harmel et les ouvriers du Val. M. Félix Harmel, qui avait depuis quelques années remplacé son père dans la direction des ateliers, et qui nous avait reçus avec autant de cordialité que d'entrain, a été enlevé tout à coup à l'affection de ses proches et de ses ouvriers. Nous ne pouvons que nous joindre au deuil des siens et partager respectueusement la douleur et les regrets de sa famille éplorée ».

— Notre revue s'associe au deuil de la grande famille du Val-des-Bois. Nous exprimons nos chrétiennes condoléances et nos sentiments d'inaltérable affection au « Bon Père » dont la famille « se reconstitue au ciel ».

Les membres de la Société d'Economie sociale et des Unions se sont rendus le 1er juin, au nombre de plus de cinquante, à Warmériville, non loin de Reims, pour visiter la filature de laine du Val-des-

33. Voir la *Réforme sociale* du 1er juillet 1899.

Bois. Cette journée intéressante mériterait un long compte rendu ; nous nous efforcerons du moins de rappeler ici ce qui a particulièrement intéressé les visiteurs[34].

L'usine du Val-des-Bois est bâtie sur la Suippe aux confins de la Champagne et des Ardennes. Elle est desservie par la petite ligne de chemin de fer de Bazancourt à Chellerange. Nous avons été reçus à la gare par MM. Harmel père et fils, accompagnés par les vétérans de l'usine, que distingue une décoration frangée d'or qu'ils portent à leur boutonnière. La fanfare de l'usine les précédait, et le cortège se dirigea vers une grande salle où était réunie en rangs pressés toute la population du Val-des-Bois, les hommes en tenue de travail, les femmes et les enfants des écoles.

Devant cette assemblée pleine de sympathie pour les visiteurs, un des plus anciens employés est venu souhaiter la bienvenue aux membres de la Société, et leur donner l'assurance qu'ils trouveraient au Val-des-Bois une population ouvrière satisfaite de la sécurité que lui fournit un travail ininterrompu, et reconnaissante de la sollicitude avec laquelle la famille des patrons veille à tout ce qui intéresse son bien-être matériel et moral.

M. Jules Michel a répondu que rien ne pouvait nous être plus agréable que de constater ce bon accord entre les patrons et leurs ouvriers : car le but de la Société est l'étude de tous les moyens qui peuvent contribuer à l'affermissement de la paix sociale. Cette bonne entente, pour produire tous ses fruits, doit, d'après Le Play, s'appuyer sur des vertus de famille ; aussi la Société est heureuse, toutes les fois qu'elle en a l'occasion, de distinguer des ouvriers qui ont donné à la fois l'exemple de leur attachement à l'atelier et de l'accomplissement de leurs devoirs vis-à-vis de leur famille. « Au Val-des-Bois, dit-il, comme dans toutes les usines où les patrons savent remplir leurs obligations morales envers leur personnel, les ouvriers

34. Voir la monographie du Fileur en peigné du Val-des-Bois, par M. Urbain Guérin, dans les *Ouvriers des deux Mondes*, 2e série, t. V.

dignes d'être signalés pour leur fidélité à leurs devoirs sont nombreux ; la Société ne peut les récompenser tous. Obligée de se limiter dans son choix, elle espère que tous se sentiront honorés et encouragés dans la personne des trois familles auxquelles M. le Président de la Société va remettre une médaille et un diplôme pour honorer leur attachement à leurs patrons et leur dévouement persévérant à l'égard de leurs parents, de leurs enfants ou de leurs neveux. »

M^mes^ Jupin et Deroche et M. Léon Ladame, dont M. Lavollée a raconté la vie si simple et si émouvante à la fois[35], aux applaudissements de tous, se sont approchés pour recevoir la médaille de la Société, en attendant qu'un souvenir offert également par la Société vienne rappeler dans leur intérieur la distinction qui leur est accordée.

M. Harmel présente ensuite les vétérans, c'est-à-dire les ouvriers qui ont plus de 25 ans de services, les conseillers et conseillères d'usine, qui sont désignés par leurs camarades dans chaque atelier, pour y faire régner le bon ordre et pour porter, s'il y a lieu, leurs réclamations aux patrons. Puis nous nous rendons à la chapelle, simple et bien ornée, où des bancs très serrés, toujours insuffisants, puisqu'il a fallu ajouter récemment un bas-côté, montrent avec quel empressement sont suivis les offices religieux. La chapelle, construite ainsi entre la maison de M. Harmel et les bâtiments de l'usine, est l'affirmation permanente du profond sentiment religieux qui, au Val-des-Bois, est à la base de tous les rapports entre le patron et ses ouvriers.

La maison du fondateur de l'usine, modeste et sans faste extérieur, a été conservée par M. Léon Harmel. C'est dans une dépendance assez vaste pour nous recevoir qu'avait été préparé le déjeuner, présidé par la fille de M. Léon Harmel, M^me^ Saucourt, et par une de ses belles-sœurs. Suivant une coutume fréquente dans cette famille patriarcale, un certain nombre d'ouvriers avaient été appelés à prendre part au déjeuner offert à la Société par la direction de l'usine. Au des-

35. Voir dans le même n° de la *Réforme sociale* le rapport sur les prix de vertu de M. René Lavallée.

sert, M. Félix Harmel a pris la parole pour exposer le programme social de l'usine du Val-des-Bois ; il s'est réclamé des idées de F. Le Play dans toute l'organisation des rapports des patrons avec les ouvriers du Val-des-Bois, insistant tout particulièrement sur l'importance des associations, où un rôle actif est réservé aux ouvriers eux-mêmes. M. Gaston David lui a répondu en remerciant la famille Harmel du bon exemple qu'elle donne et en souhaitant une longue prospérité à l'usine, qui est pour la France entière un enseignement moral d'une haute portée. M. Jules Michel a fait ensuite l'exposé des diverses institutions que la Société aurait à examiner et qui toutes répondent à l'une des six coutumes des ateliers modèles, énumérées par Le Play dans son livre sur l'*Organisation du travail*.

Dans la visite de l'usine, nous avons été conduits d'abord à quelques-uns des logements à quatre pièces, deux au rez-de-chaussée, deux au premier étage et avec jardin, mis à la disposition des ouvriers du Val-des-Bois, moyennant un prix de 170 francs en moyenne. D'autres logements de deux pièces avec grenier sont loués moins chers. On a particulièrement remarqué la bonne tenue et la propreté de ces logements.

Ensuite, nous nous sommes transportés à l'école des filles, dont un dispensaire forme comme une dépendance. On avait exposé les travaux de couture des élèves de l'école ménagère. L'école est dirigée par les sœurs servantes du Cœur de Jésus de Saint-Quentin ; elle comporte trois classes contenant 136 élèves, sans compter l'asile qui réunit 86 enfants, garçons et filles, au-dessous de 6 ans. De là nous avons été à l'école des garçons tenue par les Frères de la doctrine chrétienne, qui comprend aussi trois classes et 127 élèves. M. Léon Harmel est titulaire pour les écoles de garçons et M^{me} Félix Harmel pour les écoles de filles. Les écoles sont entièrement gratuites et les fournitures classiques sont données aux enfants des familles nombreuses. Puis nous avons visité la boulangerie coopérative, où l'on cuit 400 kilos de pain par jour. La Société coopérative fondée en

1879 vend aussi du vin et des objets de rouennerie. Comme presque partout, on a dû renoncer à la boucherie coopérative et on a eu recours au système plus sûr des fournisseurs privilégiés ; on a fait de même pour l'épicerie[36].

Nous avions jusqu'alors tourné autour de l'usine. Le moment était venu d'y entrer et de retrouver à leur travail les ouvriers que nous avions vus rassemblés dans la grande salle des réunions au moment de notre arrivée. Deux machines d'une force de 1,100 chevaux ensemble distribuent le mouvement dans une vaste usine à simple rez-de-chaussée éclairée par la toiture et parfaitement ventilée. On y compte 42.000 broches. La vente des filés de laine atteint 9 millions de francs par an, dont 4 millions à l'étranger. Le salaire total payé à l'usine du Val-des-Bois s'élève à 800.000 francs par an. Il n'y a pas eu de chômage, ni en 1848 et 1870, ni en 1874 quand les bâtiments ont été en grande partie incendiés. Le personnel se répartit ainsi : Hommes de 13 à 18 ans, 85 ; au-dessus de 18 ans, 277 ; contremaîtres, employés, 48 ; divers, 45 ; ensemble, 455 hommes ; femmes au-dessous de 18 ans, 76 ; célibataires au-dessus de 18 ans, 91 ; mariées, 35 ; diverses, 30 ; ensemble, 232 femmes. Total du personnel 687 ; 72 vétérans ont de 25 à 48 ans de services. Les ateliers où travaillent les femmes sont complètement séparés de ceux des hommes. Les précautions les plus minutieuses sont prises pour éviter les accidents. L'industrie des filés de laine pratiquée au Val-des-Bois n'est pas d'ailleurs très dangereuse et les accidents sont rares ; les blessés

36. Le capital est de 200 actions de 100 fr., soit 20,000 fr. dont 10,650 fr. versés en 30 ans. En 20 ans les bénéfices ont été de 88,265 fr. pour 1,500,000 fr. d'affaires faites par la Société coopérative (soit 6 p. 100 environ), dont 63,016 fr. 35 ont fait retour aux coopérateurs, soit en moyenne 3.160 fr. par an.

sont secourus à l'aide d'une caisse spéciale et par la Société de secours mutuels[37].

Après la visite des ateliers nous nous sommes rendus dans la salle du cercle, où le conseil du cercle nous a reçus et nous a offert des rafraichissements. M. Léon Harmel a pris alors la parole pour exposer complètement le programme des institutions patronales du Val-des-Bois, institutions caractérisées par l'intervention des ouvriers dans leur gestion. Elles sont gouvernées par 26 conseils d'hommes comprenant 256 membres, soit moitié du personnel de l'usine, et par 7 conseils de femmes. Ces institutions sont couronnées par la caisse de famille qui distribue aux ouvriers chargés d'enfants des subventions proportionnelles à leurs charges. Sous cette forme encore, on voit que les coutumes recommandées par Le Play au sujet de la bonne organisation du travail sont mises en pratique au Val-des-Bois et justifiées une fois de plus par leurs résultats.

Pendant que nous entendons ces explications, l'heure du départ sonne et nous nous retirons charmés de l'hospitalité de cette famille patriarcale, dont la troisième génération est actuellement à la tête de l'usine ; complètement édifiés sur les résultats heureux de l'application des bonnes coutumes des ateliers modèles ; émerveillés enfin de

37. *Société de secours mutuels :* versement annuel des ouvriers, 8,966 fr. 20 ; des patrons, 1,870 fr. 25 ; total, 10,836 fr 45.

Accidents. — En cas d'accident pour chômage temporaire, le blessé touche : 1° moitié de son salaire intégral ; 2° l'indemnité de la Société de secours mutuels. Exemple. — Un homme qui gagne 4 francs par jour touche 2 francs de la caisse accidents et 1 fr. 50 de la Société de secours ; total, 3 fr. 50. En cas d'accident grave entraînant cessation définitive du travail précédent, en cas de mort, le salaire intégral est versé par la maison jusqu'à la signature du traité par la famille et la compagnie. Les sinistrés ont ainsi tout le temps nécessaire pour faire valoir leurs droits.

la puissance de l'idée religieuse qui a transformé M. Léon Harmel en un apôtre de la paix sociale[38].

38. Dans une introduction émue et charmante, placée en tête d'un volume de M. Gabriel Ardant intitulé *Terre et famille*, M. Léon Harmel a exposé les *Coutumes domestiques de sa famille*. Ce sont des pages exquises à mettre en regard des plus beaux modèles de nos traditions familiales, tels que ceux dont M. Charles de Ribbe s'est fait l'historien. Ceux qui voudraient connaître avec plus de détails le Val-des-Bois en trouveront une description fort bien faite dans la monographie déjà citée d'un Fileur de cette usine, par M. Urbain Guérin (*Ouvriers des deux Mondes*, 1896, 2e série, t. V).

Adresse au pape Léon XIII lors du sixième pèlerinage ouvrier à Rome

1899
L'Association catholique, t. XLVIII (1899), p. 374-376

LE PÈLERINAGE OUVRIER A ROME

Adresse de M. Léon Harmel au Pape et discours du Souverain Pontife

Voici le texte de l'adresse lue par M. Léon Harmel dans l'audience solennelle accordée par le Saint-Père au pèlerinage ouvrier français.

Très Saint Père,

En amenant pour la sixième fois la France du Travail aux pieds de Votre Sainteté, nous nous félicitons d'être unis à nos frères du Pélerinage de pénitence à Jérusalem conduits par nos intrépides Pères de l'Assomption.

Notre premier devoir est de proclamer notre profonde reconnaissance à Notre Maître et Roi Jésus-Christ qui a conservé Votre vie et qui prolonge à travers les années une santé si précieuse au monde entier, surtout aux ouvriers.

Ne leur avez-vous pas prodigué Votre tendresse paternelle ? Avec la puissante autorité de Votre parole et l'irrésistible logique de Vos arguments, vous avez montré le relèvement moral et matériel des masses populaires comme un devoir de l'ordre social.

En face de nombreuses difficultés, vous n'avez cessé de faire entendre Votre voix à travers le monde, pour proclamer que légitimement en vertu de la justice et de la charité, une place convenable doit être donnée au bien-être des classes inférieures.

Grâce à Votre sollicitude l'immense multitude des prolétaires, qui a une soif inconsciente de Jésus-Christ, commence de nouveau à comprendre ce qu'on n'aurait jamais dû oublier, et ce que l'Eglise n'a jamais cessé d'inculquer aux peuples chrétiens : que le véritable esprit de l'Evangile ne se borne pas à l'exercice de vertus privées, aux actes de piété purement religieux, mais qu'il consiste encore dans une aide effective donnée aux petits et aux humbles, par la pratique de la justice et de l'amour fraternel.

Nous le répétons souvent aux foules ouvrières : « L'Eglise est une Mère ; tout en s'occupant de l'intérêt supérieur des âmes, elle se fait un devoir de s'occuper de vos intérêts temporels, prenant en main vos légitimes aspirations pour l'honneur et la sécurité de vos foyers, pour la dignité et la fructification de votre travail. »

Et voilà que Vous qui êtes le Chef suprême de l'Eglise Vous appelez dans Votre Royale demeure les humbles délégués des travailleurs, pour épancher Votre cœur dans leurs cœurs, pour Vous incliner avec amour vers eux et pour leur prodiguer Votre paternelle sollicitude.

Et nous, fils humblement et complètement soumis à toutes Vos directions, nous jurons ici d'être partout l'écho de Votre parole libératrice, de faire aimer en Votre auguste personne non-seulement un Père tendrement affectueux, mais aussi le Docteur infaillible et le pilote des nations.

Nous ne cesserons de demander à Dieu qu'Il vous conserve au monde et qu'Il console Votre grand Cœur en Vous accordant la réalisation de Vos vœux. — Pour rendre notre action et nos prières plus efficaces, daignez, Très Saint Père, mettre le comble à Vos bontés en nous accordant la bénédiction Apostolique.

VIVE LÉON XIII !

Réponse du Souverain Pontife

Très Chers Fils,

C'est pour Nous une grande joie de vous revoir une fois encore ramenés ici par l'élan spontané de votre filial amour, et de trouver dans vos rangs les pélerins de la pénitence qui reviennent de Jérusalem. Ils se sont joints à vous pour Nous rendre hommage, après avoir vénéré, sous la conduite des si distingués Pères de l'Assomption, les terres sanctifiées par la vie et la mort du Rédempteur.

Notre joie s'est encore accrue, en entendant les paroles que vous venez de Nous adresser. Celui qui parlait en votre nom offre aux patrons chrétiens un rare exemple de bonté et de sagesse ; depuis de longues années vous saluez en lui, plus qu'en nul autre, l'ami vigilant, soucieux de tous vos véritables intérêts.

[...]